

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

DESPY-MEYER Andrée, POLLET Isabelle, D'HOORE Marc, *Mai 68, 20 ans déjà*, Bruxelles : Université libre de Bruxelles, 1988.

[http:// digistore.bib.ulb.ac.be/2009/DL2871228_000_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2009/DL2871228_000_f.pdf)

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles** et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)) .

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

Ce catalogue a été édité à l'occasion de l'exposition «Mai 68 — Vingt ans déjà» organisée à l'Université libre de Bruxelles du 20 avril au 14 mai 1988. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du festival «Les années choc».

COMITE DE PATRONAGE

Hervé Hasquin, Président du Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles
Georges Verhaegen, Recteur de l'Université libre de Bruxelles
Christian Dejean, Secrétaire de l'Université libre de Bruxelles

COMITE EXECUTIF

Andrée Despy-Meyer, Archiviste de l'Université libre de Bruxelles
Isabelle Pollet, Attachée aux relations publiques de l'Université libre de Bruxelles
Marc D'Hoore, Licencié en histoire

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

Mai 68
2 0 A N S D E J A

L'exposition «Mai 68 — Vingt ans déjà» a été conçue par l'Archiviste de l'Université libre de Bruxelles.

Les organisateurs de l'exposition tiennent à exprimer leurs remerciements à Mme C. Billen, et à MM. M. Alaluf, F. De Pauw, A. De Wever, J.F. Dumont, J.M. Duvosquel, G. Frisque, J.P. Gillet, P. Goossens, J. Grippa, A. Jaumotte, C. Javeau, J.J. Jaspers, M. Lamensch, M. Leroy, A. Menu, J. Nagels, B. Sancke, F. Sartorius, R. Somville, E. Tell, G. Thoveron et P. Verstraeten, qui ont bien voulu nous adresser leurs témoignages sur les événements de 68. Ils sont également reconnaissants à M.R. Somville de nous avoir prêté deux des tissus qu'il avait peints en mai 68, ainsi qu'à M. E. Tell de nous avoir prêté le pastel réalisé par A. Mendelbaum à cette occasion. Que soit également remercié Mme N. Donnay, secrétaire au Service des Archives, qui a dactylographié le manuscrit du présent catalogue.

EXPOSITION

Décoration: Martin van der Linden
(Générale de Banque)
Reproduction photos: Paul Verstichel et Jean Jottard

CATALOGUE

Maquette couverture:
Jean-Christophe Geluck
Maquette intérieure: Raymond Rombout
Prises de vues couleur:
Jean-Dominique Burton
Photocomposition: Roland Van Campenhout
Imprimerie: Générale de Banque

L'éditeur a essayé de toucher tous les ayants droit au copyright des illustrations figurant dans cet ouvrage. Il y est parvenu dans la plupart des cas. Les ayants droit qui constateraient que des illustrations ont été reproduites à leur insu sont priés de prendre contact avec l'éditeur.

Dépôt légal: D-1988-2032/2.

SOMMAIRE

ANDREE DESPY-MEYER - MARC D'HOORE AVANT PROPOS	7
HERVE HASQUIN PREFACE - LA CONTESTATION. LE REFERAIS-JE	9
CHRISTIAN DEJEAN LA CONTESTATION ETUDIANTE: INTRODUCTION	13
PIERRE VERSTRAETEN L'AXE PARIS-BRUXELLES	17
ANDREE DESPY-MEYER - MARC D'HOORE LES JOURNEES DE LA CONTESTATION - 13 MAI - 10 JUILLET	25
ANDREE DESPY-MEYER - MARC D'HOORE LES ACTEURS EN PRESENCE	69
ANDREE DESPY-MEYER - MARC D'HOORE LES THEMES ABORDES	97
MICHEL HANOTIAU LES PROLONGEMENTS DE MAI 68	113

AVANT-PROPOS

Andrée DESPY-MEYER,
Archiviste de l'Université

Isabelle POLLET,
Attachée aux relations publiques

En mai 1988, vingt ans sont passés depuis le déclenchement du mouvement de contestation qui secoua notre Université et entraîna des transformations profondes dans ses structures.

On ne pouvait laisser passer cette date sans la souligner par une manifestation particulière.

Cette exposition se veut le reflet de ces deux mois «hors de commun» vécus par une communauté universitaire avide de changements et à qui l'opportunité était soudainement donnée de pouvoir les réaliser.

Au travers de tracts, de photos et de séquences audio-visuelles, elle tente de retracer le plus objectivement possible ces grands instants.

Ceux qui furent les acteurs du mouvement pourront en revivre les principales phases. Les plus jeunes, étudiants aujourd'hui, nés pour la plupart aux environs de 1968, auront l'occasion d'apprendre dans quel contexte leurs aînés sont parvenus à faire de leur Université un

exemple de gestion démocratique; pour beaucoup d'entre eux, la situation actuelle a toujours existé, or elle ne date que de vingt ans.

Si pour les uns ce fut une grande fête où chacun, de quelque corps qu'il appartînt, put s'exprimer librement en toute fraternité, pour beaucoup d'autres, ce furent des heures et des heures de discussions tenaces, préludes à une modernisation de l'institution et à une refonte de ses enseignements. Pour tous, ce furent deux mois marquants dans l'histoire de leur Maison.

Que MM. Purnode, vice-président du Comité de gérance à la Générale de Banque, et Mathot, chef des relations publiques dans la même institution, soient remerciés ici pour la bienveillante attention qu'ils nous ont manifestée et les moyens pratiques qu'ils ont mis en œuvre pour nous permettre de réaliser le présent catalogue.

J'EN ETAIS. LE REFERAIS-JE?

Hervé HASQUIN

Président du Conseil d'administration

L'histoire ne s'écrit bien qu'avec un certain recul. Celui-ci est d'autant plus nécessaire quand l'objet du commentaire a vu culminer les passions. Mais l'exercice reste toujours périlleux, a fortiori quand on a été l'un des acteurs des événements. Nul doute que le sentiment a été partagé par tous ceux qui ont collaboré à cette Exposition et à son Catalogue : à des titres divers, ils ont tous été mêlés à «mai 1968» et beaucoup au devenir de l'U.L.B. de ces vingt dernières années.

Ne pas mythifier le passé sans pour autant renier l'œuvre à laquelle on a contribué n'est pas chose aisée.

N'ayant ni le tempérament ni la mentalité de l'ancien combattant, ou celle du braconnier devenu garde-chasse, je me garderai de prononcer des jugements définitifs et irrévocables.

Que retenir en sus de l'ambiance d'énorme fête qui marqua la fin d'un printemps et les premiers mois d'un été inondés de soleil? Information, participation, possibilités de recours pour le personnel contre l'arbitraire potentiel de la direction de l'Université et pour les étudiants contre les manquements de membres du corps professoral et des assistants : telles étaient les revendications. Elles furent toutes rencontrées et ont fait franchir un pas formidable à la démocratie interne dans l'Université. Ces acquis fondamentaux n'ont jamais été remis en cause et confèrent encore aujourd'hui à notre Université un caractère spécifique non seulement en Belgique mais en Europe.

«Mai 1968», ce fut un flot de paroles mais aussi l'occasion pour les orateurs en herbe de faire leurs premières armes. Pour beaucoup, ce fut le début de prises de parole en public, un exercice auquel le signataire de ces lignes n'avait guère eu l'occasion de se livrer jusque là.

Toutefois, il faut bien reconnaître que la passion du changement occulta souvent des réalités qu'on prétendait ignorer superbement et qu'il était malvenu de faire remarquer. Pourtant, avec le temps, il a bien fallu l'admettre : ces dirigeants de l'U.L.B. des années soixante, cet administrateur tellement vilipendé, avaient été de grands administrateurs : en dépit des inégalités de traitement que subissaient les Universités libres, les finances étaient saines, des investissements importants et judicieux avaient été réalisés qui faciliteraient l'ancrage de l'U.L.B. dans la modernité. Et n'oublions pas que les deux Prix Nobel qui ont si magnifiquement réhaussé le prestige de l'U.L.B. en 1974 et 1977 ont couronné des travaux scientifiques, une qualité de la recherche de la décennie précédente...

Des bases solides, l'U.L.B. en eut bien besoin pour résister aux bourrasques des années soixante-dix et suivantes provoquées par la disette des finances publiques, mais aussi par la générosité imprévoyante de l'Institution et de son nouveau Conseil d'administration.

Plongée dans l'euphorie des lendemains de victoire sur une «dictature obscurantiste» réelle ou supposée, baignant dans le mythe largement répandu en dehors de l'Université de l'«Etat-providence», l'U.L.B. a cru pouvoir «raser gratis» pendant trois ou quatre ans. Les promotions pleuvaient. Les effectifs du PATG sont passés en équivalent temps plein entre juillet 1968 et juillet 1971 de 1.416 ETP à 2.050 ETP! : ceux du corps professoral et du personnel scientifique ont cru également dans des proportions importantes. Véritablement magique, le mot «social» excusera les écarts de gestion, notamment dans le secteur socio-culturel. C'était l'époque où l'on récla-

mais des «budgets politiques»: peu importaient les déficits, l'Etat paierait toujours! Les membres non professeurs du Conseil d'administration étaient loin d'être les seuls à tenir ce langage. Cela, ce fut aussi «68» et quelques-unes de ses conséquences immédiates que l'Université n'a pas encore totalement digérées une quinzaine d'années plus tard.

Si la gestion et le contrôle de la gestion ont fait l'objet de discussions lors des travaux de la Constituante qui en 1969-1970 prépara la réforme des Statuts, il n'en reste pas moins vrai qu'on ne s'est pas véritablement posé la question de savoir si le Conseil d'administration serait un Exécutif et qui serait chargé de l'Exécution. Très rapidement, le système montra ses limites mais aussi sa capacité d'adaptation aux nécessités de la gestion et aux besoins d'expression et de dévouement.

Dans les faits, le Conseil d'administration prit dès l'origine les allures d'un Parlement; il résonna de plus en plus des philippiques de procureurs, jeunes et moins jeunes, leur agressivité n'ayant d'égale que leur frustration d'être confrontés à des dossiers complexes, diversifiés dont ils n'étaient pas et ne pouvaient être les initiateurs, et qu'ils maîtrisaient mal.

Deux membres du personnel scientifique de l'Interfacultaire (les non-professeurs) avaient soulevé la question de l'Exécution à plusieurs reprises mais sans succès. Philippe Kinet de Sciences appliquées et moi-même avions en effet, suggéré de nommer un «Directeur du Personnel» *sensu lato* ou un «Directeur général» — le mot administrateur était tabou! — pour assurer un suivi efficace des décisions, contrôler l'administration. Peine perdue. Voilà pourquoi d'emblée le Président du Conseil et le Recteur durent s'entourer d'adjoints et de conseillers, constituer des cabinets d'autant plus structurés que les difficultés s'ammoncelèrent dès 1974.

Concomitamment à la crise, s'est donc engagé à l'U.L.B. un processus de renforcement de fait du pouvoir des «autorités centrales». Cette situation, qui n'est pas propre à l'U.L.B., s'inscrit dans un contexte général bien décrit dans un récent rapport de l'O.C.D.E. dont voici un bref extrait:

«Malgré le déplaisir que cause à bien

des universitaires toute affirmation explicitement en faveur d'un renforcement du pouvoir des centres administratifs, il est pratiquement certain que l'évolution récente a bel et bien consisté en un déplacement du pouvoir et de l'influence vers l'administration centrale. La généralisation des systèmes centralisés de traitement de l'information, l'adoption de lois et de règlements pour résoudre des questions telles que l'égalité des chances, les problèmes de race et les conditions d'emploi, les pressions extérieures en faveur d'une évaluation des résultats sont autant de facteurs qui ont contribué à cette évolution. L'élément financier a peut-être constitué à lui seul le facteur le plus décisif: disparition de la sécurité financière, abrogation, dans certains pays, du système de crédits alloués à l'avance qui garantissait des ressources pour plusieurs années et introduction des «limites de liquidités». Lorsque sa carrière est en jeu, un universitaire productif ne peut raisonnablement perdre du temps à s'occuper de choses telles que les questions administratives qui ne lui permettraient pas de renforcer sa valeur sur le marché universitaire.

Les subventions de recherche étant plus difficiles à obtenir, il faut consacrer davantage de temps à rédiger des offres et négocier avec les bailleurs de fonds. Aucun universitaire, même le plus chevronné, ne peut conserver une position neutre lorsque apparaissent des divergences entre les intérêts apparents d'un groupe au sein de l'université et ceux de l'université dans son ensemble. Si on ne fait pas confiance à l'administration, on risque de voir apparaître des luttes intestines graves. Si on lui fait confiance, le personnel administratif est de plus en plus appelé à juger et arbitrer avec impartialité entre les diverses parties et même à assumer des décisions qu'il n'est pas toujours officiellement habilité à prendre, pour éviter à d'autres groupes ou individus de subir les conséquences de leurs actes. Lorsqu'un problème urgent nécessite une décision immédiate, il arrive souvent que seul le chef de l'établissement, quelques administrateurs, de haut rang et quelques enseignants soient en mesure de définir la stratégie à adopter. Selon certains, une des qualités essentielles d'un chef d'établissement serait de

savoir quand et comment «déclarer qu'il y a crise». S'il le fait prématurément, il risque d'être accusé de vouloir s'arroger le pouvoir, et d'en subir les conséquences. S'il le fait trop tard, on pourra l'accuser d'avoir manqué de prévoyance et de ne pas avoir su planifier. S'il choisit le moment opportun, chacun reconnaît l'état de crise et la nécessité de mesures radicales, et ce facteur peut faire basculer le pouvoir de façon décisive, et parfois permanente, vers l'administration et la personne du président ou du recteur.»
(Quel avenir pour les universités? Paris, 1987, p. 101).

Si une nouvelle façon de vivre ensemble est née en 1968, le système n'a jamais fonctionné comme l'auraient souhaité l'Assemblée libre ou la Constituante: les contraintes de la gestion, la nécessité de décider rapidement, de maintenir la confidentialité de certains dossiers ou de stratégies - les procès-verbaux du Conseil d'administration et du Bureau sont diffusés à plus de 150 exemplaires! - ne l'ont pas permis; les projets structurés et la promptitude de réaction viennent rarement des assemblées trop nombreuses. Il n'en reste pas moins vrai que le système de participation extrêmement développé a fait ses preuves en dépit d'une faiblesse de conception: la croyance solidement ancrée en 1968 et pas totalement disparue aujourd'hui qu'une grande instabilité des fonctions est garante de la démocratie.

Ce Conseil d'administration pléthorique dont on se gausse volontiers à l'intérieur et à l'extérieur, qui apparaît souvent comme une tribune réservée aux joutes oratoires et aux effets de manche, qui n'échappe pas aux tentatives démagogiques — après tout on vit dans un système électif —

s'est rapidement montré capable d'avaliser des politiques de rigueur, d'assainissement qui ont conduit à des résultats que peuvent nous envier bien des institutions concurrentes. L'association des différentes composantes de la vie universitaire aux prises de décision a donc indubitablement favorisé une prise de conscience et développé davantage l'esprit d'appartenance à l'«entreprise de services publics — U.L.B.» dont chacun s'est senti plus solidaire. N'oublions pas que «mai 68», avait été aussi la découverte de l'Autre, la fin de bien des ghettos. Les nouvelles structures avaient en effet permis le brassage de mondes restés trop profondément étrangers l'un à l'autre: au total, sans pour autant raboter les corporatismes facultaires, elles avaient contribué à l'ouverture des esprits sur d'autres perspectives et problèmes que ceux de l'environnement immédiat.

Il fallait pouvoir démontrer que le couple démocratie - efficacité n'était pas incompatible. Après quelques balbutiements et des tâtonnements bien naturels, la preuve a été apportée qu'il n'y avait pas antinomie dans les termes. Les acteurs de «68» s'étaient focalisés sur les «structures», les «aspects institutionnels». L'évolution a montré que les organigrammes ne seront jamais que ce qu'en feront les hommes et les femmes qui leur donnent vie.

Mais il est vrai que l'ensemble mis en place n'a pu rester cohérent et devenir efficient qu'à la condition que les «autorités» assument solidairement et pleinement leurs responsabilités, et restent envers et contre tout les garants de l'intérêt général sans concessions superflues aux particularismes qu'entretiennent les fréquentes périodes électorales.

INTRODUCTION GENERALE

LA CONTESTATION ETUDIANTE

Christian DEJEAN,
Secrétaire de l'Université

«Quand l'Amérique éternue, l'Europe s'enrhume».
La formule a connu et connaît encore le succès.

Celui-ci tient à la commodité qu'offre le raccourci contenu dans l'affirmation. Mais aussi à la part de vérité qu'elle charrie et que tout un chacun mesure, à son aune, quotidiennement. Sans grande surprise toutefois, pour les plus cultivés des citoyens, eu égard au fait qu'un grand nombre des effets induits observés s'inscrivent dans des schémas explicatifs connus faisant intervenir notamment la théorie des pôles dominants et l'évolution des techniques.

Je rappellerai à cet égard, que dans les années 50 le Professeur Henri Janne ne perdait aucune occasion de rendre ses auditeurs attentifs à certaines situations — telle celle, par exemple, de la répartition de la population active en secteurs d'activités primaire, secondaire et tertiaire — enregistrées alors aux Etats-Unis, situations qu'il présentait comme préfigurant celles que connaîtrait le reste du Monde occidental, dix à quinze ans plus tard.

De fait, l'évolution prédite au plan de telles structures sociales globales s'est produite. Par ailleurs, qui nierait, au-delà de celles-ci, l'américanisation de nos paysages par adoption du moyen de transport qu'est l'automobile, d'une part, et de l'outil de distribution qu'est le magasin à grande surface, d'autre part.

Peut-on prétendre pour autant que l'Europe amplifie tout mouvement observé aux Etats-Unis? Et ce dans le domaine culturel également?

Plus particulièrement, peut-on soutenir, dans le domaine de la contestation étudiante, que l'Amérique a éternué en 1960 et 1964 à Berkeley; partant, que l'Europe s'est enrhumée en 1968?

Non.

La conviction inverse, cependant, n'est pas peu répandue.

Débarrasser les esprits des explications monistes de ce genre: telle est la fonction première que j'ai assignée à la présente Introduction.

C'est pourquoi j'ai épinglé ici, à la suite d'une brève relation de la contestation étudiante à Berlin-Ouest, quelques éléments

qui me paraissent susceptibles de refléter la complexité des situations ainsi que la multiplicité et l'intrication des facteurs ainsi que des influences.

Ces éléments doivent aussi permettre aux lecteurs et aux visiteurs de relativiser les aspects appréhendés et parcourant le catalogue et l'exposition, de favoriser les comparaisons, d'insister à la réflexion et de faciliter l'appréciation d'événements récents ⁽¹⁾ à la lumière d'un passé plus lointain.

LA CONTESTATION ETUDIANTE A BERLIN- OUEST: UN INDICATEUR DE TENDANCES

En avril 1948, trois collaborateurs d'un journal étudiant sont radiés des registres de l'Université de Berlin — rouverte en 1946 et située en secteur soviétique. Cet incident vient alimenter par ricochet, le projet déjà ébauché de créer une université nouvelle et libérale. Par le truchement d'un Professeur, membre du Conseil municipal, l'idée est relancée auprès de ce dernier, lequel décide le 11 mai la construction d'une université à Berlin-Ouest et l'accélération des pourparlers avec les occupants anglais et américains.

Le 4 décembre 1948, la Freie Universität est solennellement ouverte. Elle l'est en «réaction au règne de la force. La violence, telle était alors pour nous l'essence du national-socialisme: la violence immédiate, celle qui tue, la violence médiante, celle qui abolit la parole. La contrainte, c'est par opposition à elle que nous nous trouvions au centre de l'université à la fois ancienne et nouvelle, au cœur de la ville détruite. (...) Ici, à l'Université libre, dans cette ville de Berlin, nous voulions mettre en œuvre la grande réforme générale de l'Université» ⁽²⁾. Uwe Bergmann apporte à ce propos le commentaire suivant: «La définition de la Freie Universität était donc liée à une idée nouvelle. Communauté des enseignants et des enseignés, cela devait signifier: tous les membres de l'Université, professeurs, assistants, étudiants sont associés sur un pied d'égalité, tous œuvrent en commun au développement

ment de la production scientifique universitaire. Les étudiants jouissaient d'une représentation effective et reconnue statutairement dans toutes les commissions ayant pouvoir de décision au sein de l'Université encore petite. Dès les premiers jours, les divergences d'opinion n'étaient pas tranchées par un scrutin formel, mais clarifiées au travers d'une discussion générale. L'Université admettait de faire sienne les initiatives et les conceptions des étudiants». ⁽³⁾

Mais peu à peu, dans la Freie Universität en expansion, les étudiants sont moins associés à la gestion.

Progressivement, la constitution d'une communauté libre où chacun participe sans discrimination d'aucune sorte tant aux activités qu'à leur organisation, échoue.

Des accrocs avec le Recteur se produisent de plus en plus fréquemment, la question étant notamment de connaître dans quelle mesure les organes représentatifs des étudiants ont le droit de prendre des initiatives de caractère politique. Par exemple, au début de février 1959, ces organes se proposent de lancer une campagne de signatures en vue d'adresser au Parlement fédéral des pétitions dirigées contre le fait que l'Etat compte dans ses services de nombreux ex-nazis : magistrats, hauts fonctionnaires, etc. Le Recteur ne permet pas au projet de se développer. Cette décision constitue un tournant. Une commission juridique — où ne siège aucun étudiant — est mise sur pied avec pour mission de donner un avis relativement aux limites juridiques du droit d'expression politique à la Freie Universität. Cet avis est rendu.

«Ce qu'il en était exactement dans la pratique de ces limites juridiques, les étudiants allaient l'apprendre en février 1962». — écrit Uwe Bergmann. «Alors qu'en 1958 encore le Sénat académique avait fait bon accueil à un projet de collecte au profit des réfugiés et des étudiants algériens, le Recteur repoussa un projet analogue, adopté le 9 février 1962 par le Konvent, alléguant à l'appui que l'organisation de cette quête posait un problème politique qui échappait à la compétence des organes représentatifs des étudiants. D'ailleurs, étant donné la situation présente à Berlin, il fallait observer une certaine réserve. En effet, soutenir les réfugiés Algériens revenait à une prise de position politique contre la France, une des quatre puissances occupant la ville et dont il ne convenait pas de s'aliéner les bonnes grâces». ⁽⁴⁾

En 1965, les étudiants ayant une nouvelle fois demandé à pouvoir inviter qui bon leur semblait à n'importe quel moment pour s'exprimer sur quelque sujet que ce soit au sein de l'Université, le Recteur déclare être seul en droit d'agir au nom de l'Université tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les étudiants concluent que la «communauté des enseignants et des enseignés» a vécu

puisque le Recteur prétend être le seul habilité à fixer ce qui peut se faire.

D'Incident en Incident, les étudiants s'aperçoivent que la pensée des fondateurs de la Freie Universität reçoit — note Uwe Bergmann — une «interprétation dont justement ils ne voulaient pas, à savoir que l'Université libre avait pour mission de constituer une université de combat anti-communiste, où la liberté était conçue comme l'exacte contrepartie de la non-liberté de l'Université Humboldt» ⁽⁵⁾.

Le 16 février 1966, la tenue de toute réunion politique dans l'enceinte de l'Université est interdite.

Bien que centrées, dès lors, sur les problèmes académiques, les discussions ne bénéficient pas d'un climat de dialogue amélioré et, le 10 décembre 1966, suite à des troubles en ville, lors d'une manifestation contre la guerre du Vietnam, l'action politique reprend vigueur parmi les étudiants.

Le ton monte. Les événements se précipitent. Blocage des crédits de fonctionnement alloués aux organes estudiantins et perquisitions surviennent.

Après la fièvre créée par la visite officielle, à Berlin-Ouest le 6 avril 1967, de Monsieur Humphrey, Vice-Président des Etats-Unis, la tension subsiste. Occupations et expulsions se succèdent. Le Recteur envisage de fermer l'Université. Mais en raison de la visite du Shah à Berlin, annoncée comme imminente, l'attention se reporte vers la rue.

Lors de la manifestation du 2 juin 1967, devant l'Opéra, un étudiant est tué.

Le 3 juin au matin, les étudiants trouvent l'Université fermée. Ils forment alors un cortège funèbre qui prend le chemin du centre de la ville.

Dispersés, les étudiants reviennent au campus où le Doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales leur ouvre les portes d'un immeuble dont il a la charge, leur donnant ainsi la possibilité de s'assembler à couvert.

De cette réunion sort un Appel visant à obtenir que durant une semaine au moins des discussions entre enseignants et enseignés soient substituées aux cours traditionnels.

Il en est fait ainsi et les débats débouchent sur un plan de réforme des études.

L'«Université-critique» est née.

Les objectifs fondamentaux en sont :

- Critique permanente de l'enseignement supérieur et réforme réelle des études.
- Accroissement et intensification de la praxis politique, au moyen de l'analyse et de la critique, et au travers tant de centres d'action nés spontanément ou de groupements constitués, que des organes représentatifs des étudiants.
- Préparation des étudiants à la pratique scientifique et socio-politique dans leurs emplois à venir et soutien de tout intellectuel contestataire ⁽⁶⁾.

L'apaisement survient. Le début de 1968

sera encore marqué cependant à Berlin par des manifestations étudiantes contre la guerre au Vietnam ainsi que par l'attentat perpétré, le 11 avril 1968, contre Rudi Dutschke.

VECTEURS ET CHEMINS DE LA CONTESTATION ETUDIANTE: LE FOISONNEMENT

Le courant qui porte, au travers de crues et d'étiages, le mouvement de contestation étudiante à Berlin-Ouest - dont les souvenirs que l'on en avait gardé viennent d'être ravivés dans la version simplifiée que j'ai donnée de son historique - s'alimente à diverses sources: l'anti-fascisme, l'anti-militarisme, l'anti-américanisme, l'anti-colonialisme. Il est d'autres vecteurs là, et ailleurs: l'anti-capitalisme, la décolonisation sexuelle, etc.

Tous, relèvent d'une soif de démocratie, de liberté, de paix, de connaissances, de travail, d'accès aux responsabilités, de fraternité, de bonheur éprouvée par la jeunesse.

Mais les caractéristiques propres de celle-ci au plan local, tout autant qu'une réceptivité variable, selon les lieux, à la dynamique de l'actualité ont été déterminantes dans l'orientation prise, selon le cas, par le mouvement.

Tant et si bien que les points réellement communs sont tenus. Et si des concordances existent, il est rare qu'elles s'accompagnent d'un caractère de simultanéité.

Ainsi, le «modèle de Berlin» — comme d'aucuns l'ont appelé — date de 1948. Les Statuts organiques de l'Université libre de Bruxelles ont, eux, été adoptés par son Conseil d'administration le 10 juillet 1970. D'autre part, s'ils sont le fruit de la révolte de Mai, ils ont été préparés par le Conseil d'administration provisoire, installé en 1968, ainsi que par une Assemblée Constituante, créée le 7 mars 1969. Les statuts de la Freie Universität de Berlin-Ouest sont, par contre, établis dès l'ouverture de l'institution nouvelle.

Ces nuances sont importantes; même si fondamentalement les préoccupations de base sont, dans un cas comme dans l'autre, identiques. On a pris connaissance, plus haut, du commentaire qu'apporte Uwe Bergmann à propos de la communauté des enseignants et des enseignants qui était créée et où chacun prenait part, sans discrimination d'aucune sorte, à la fois aux activités et à leur organisation.

Il est intéressant de rapprocher ce passage de l'extrait suivant d'une contribution de Hervé Hasquin, ancien Secrétaire général de l'Interfacultaire des assistants et étudiants⁽⁷⁾ qui a participé activement en 1968-1969 à l'élaboration des structures que l'Université s'est données en 1970 ainsi que de l'article 2 des Statuts de l'U.L.B. Il est stipulé dans ce dernier: «L'Université

fonde son organisation sur la démocratie interne, l'indépendance et l'autonomie. La démocratie interne postule la garantie de l'exercice des libertés fondamentales à l'intérieur de l'Université et la vocation des corps constitutifs de la communauté universitaire à participer, avec pouvoir délibératif, à la gestion de l'Université et au contrôle de cette gestion».

Quant à Hervé Hasquin, il écrit: «Quels étaient les objectifs poursuivis en 1968? D'abord, être informé de, et, participer à ce qui se décidait dans l'Université alors que l'on était tenu dans l'ignorance la plus totale de la politique du Conseil d'administration. Ensuite, mettre en place des moyens de contrôle et de recours contre les abus dont pouvaient être victimes le personnel de la part des instances dirigeantes de l'Université, ou les étudiants, de la part des professeurs. Enfin, mettre un terme au cloisonnement étanche entre sections, départements, Facultés et Instituts.

Ces trois revendications me paraissent avoir été rencontrées. Ainsi, la participation, conçue de telle sorte qu'aucun corps de la communauté universitaire ne puisse à lui seul faire la décision, a été organisée depuis les Facultés, Ecoles et Instituts jusqu'au Conseil d'administration.

Par ailleurs, la présence de représentants de toutes les composantes de la communauté universitaire permet aisément d'interrompre toute prise de décision qui serait arbitraire tandis que l'organisation de la prise d'avis pédagogique donne à l'étudiant des garanties quant au soin que l'enseignant apporte à ses cours.»⁽⁸⁾

Similitudes et dissemblances multiples sont ainsi observables. Des spécificités également. Ainsi que des emprunts.

La prise du Théâtre de l'Odéon, à Paris, avec tout ce qu'elle comporte d'offensif contre la culture industrialisée, en est une. L'«Université-critique» issue d'une réunion des représentants des mouvements étudiants français à la Faculté de Nanterre en mai 1968, par décalque de l'«Université-critique» de la Freie Universität⁽⁹⁾, en est un. Bref, il semble assez osé d'écrire comme le fait Charles Picqué que «partout le cheminement du courant contestataire fut le même».⁽¹⁰⁾ Sauf à gommer de très nombreux aspects de la réalité. Le même auteur, d'ailleurs insiste sur le fait que «l'originalité du mouvement de Mai, en France, c'est qu'il ne fut pas limité, comme aux U.S.A., en Allemagne ou aux Pays-Bas aux seuls milieux étudiants et aux élites culturelles mais s'est étendu, sous la forme d'une large action de revendication, au monde du travail».⁽¹¹⁾

Sauf aussi à privilégier l'influence qu'eurent sur les esprits les guerres d'Algérie, et du Vietnam plus particulièrement. Michel Deveze, dans un sous-chapitre de son «Histoire contemporaine de l'Université» consacré à la contestation aux Etats-Unis, indique que le

(1) Je songe à — la démission de la délégation étudiante au Conseil d'administration de l'U.L.B. annoncée lors de la séance solennelle de rentrée le 3 octobre 1987;

— la conférence-débat organisée le 12 novembre 1987 par le Cercle du Libre Examen sur le thème «Participation et démocratie interne à l'U.L.B.».

(2) Souvenirs attribués à Klaus Heinrich, l'un des étudiants-fondateurs de la Freie Universität et rapportés comme tels par Uwe BERGMANN, dans *La révolte des étudiants allemands*, Paris, Editions Gallimard, 1968, pour la traduction française, p. 16.

(3) *Ibid.* p. 17.

(4) *Ibid.* pp. 25 à 26.

(5) *Ibid.* p. 39.

(6) *Ibid.* p. 65.

(7) Actuellement Président du Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles.

(8) Témoignage figurant dans André JAUMOTTE *La participation et son influence sur le processus de décision à la lumière d'une décennie d'expérience à l'Université de Bruxelles*, dans *Mélanges Fred DETHIER, Liber Amicorum au Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique*. Ottignies-Louvain-la-Neuve, Editions Dieu-Brichart, s.d., p. 155.

(9) Jean-Louis BRAU fournit aux pages 283 à 285 de son livre *Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi! — Histoire du mouvement révolutionnaire étudiant en Europe*. Paris, Albin Michel, 1968 — une traduction du texte «Kritische Universität, programm und Verzeichnis» relatif à l'expérience de la Freie Universität de Berlin.

(10) Cf. *Mai 68* — ouvrage édité à l'occasion de l'exposition organisée en 1978 au Passage 44. Crédit Communal de Belgique. Bruxelles, 1978, p. 9.

(11) *Ibid.* p. 9.

(12) Michel Deveze, *Histoire contemporaine de l'Université — De Pékin à Berkeley, en passant par Paris*. Société d'Édition d'Enseignement supérieur. Paris, 1976, p. 82.

(13) *Ibid.* p. 11.

(14) *Ibid.* p. 36.

(15) Cf. *The Youth Revolution — The conflict of generations in modern history*. D.C. Heath and Company. London, 1974, 173 pages.

(16) Rudi DUTSCHKE, dans *La révolte des étudiants allemands*, Paris, Editions Gallimard, 1968, pour la traduction française, pp. 182 à 183.

(17) A ce propos, on notera ces deux phrases: Jean-Louis BRAU (*op.cit.* p. 45): «Cette notion d'université critique, qui exclut par elle-même les réformes que le gouvernement et les directions universitaires sont prêts à concéder, est sans aucun doute la contribution la plus nouvelle à une théorie révolutionnaire. Mais, essentiellement révolutionnaire, elle ne peut admettre le dialogue, puisqu'elle présuppose la nocivité de la société bourgeoise et vise à sa disparition».

«détonateur de la crise a été la guerre du Vietnam: c'est l'opposition sous des formes multiples à cette guerre qui a servi de toile de fond à toutes les violences. Le redoublement d'agitation en 1970 est dû essentiellement à l'invasion du Cambodge. Le public américain, et spécialement les étudiants, est sensibilisé depuis longtemps à la défense d'idéaux moraux, politiques et sociaux; l'Injustice à l'égard des Noirs a été l'objet, avant la guerre du Vietnam, de nombreuses manifestations. Mais c'est la guerre du Vietnam qui a véritablement provoqué la crise. Sans doute les étudiants étaient-ils directement intéressés, puisque le Selective Service se chargeait de recruter pour la guerre les étudiants dont les résultats universitaires étaient faibles, maladresse considérable, qui provoqua une remise en cause des conditions d'examen». (12)

Faisant référence au «temps de Woodstock, du «protest song» de Bob Dylan et de Joan Baez, le temps d'une mode et d'une expression artistique nouvelle (l'art psychédélique)» — Charles Picqué note — «La lutte contre la guerre du Vietnam était le ciment politique de cette nouvelle communauté que dominaient une sorte de religiosité primitive et le refus de toute violence». (13)

Pour Uwe Bergmann également, pour ce qui est des événements berlinois, «Nul événement politique n'a autant que la guerre du Vietnam joué un rôle décisif en ce qui concerne les discussions et la politisation des étudiants». (...) «Mais face à l'anéantissement de tout un peuple au nom de la démocratie, face à l'agression américaine contre le Vietnam, le mouvement étudiant trouva sa dynamique propre». (14)

Généralisation difficile donc à opérer à partir du foisonnement des situations. Sauf encore à rechercher une explication dans la démographie et dans des théories générales relatives à la survenance et au conflit des générations. (15) Une contestation se dégage en tout cas: seules des minorités ont participé aux mouvements. Et, à chaque fois, la société a corrigé une partie des dysfonctionnements dénoncés. Plus rien n'a plus donc été comme auparavant, là où il y a eu une poussée de fièvre contestataire mais rien n'a été fondamentalement changé dans les structures.

Ceux qui étaient le plus en rupture avec la société avancée de type occidental ne se sont pas trompés dans les conclusions à tirer de l'échec enregistré par le mouvement contestataire.

Ainsi, en conclusion de sa «Critique et autocritique de la «manifestation contre la guerre» du 21 octobre 1967, Rudy Dutschke indique la voie qu'il estime nécessaire de suivre à l'avenir:

«a) rompre les règles du jeu propres à l'ordre capitaliste dominant peut avoir pour résultat que démasquer pleinement le système en tant que dictature de la violence»; mais il faut pour cela que ses centres nerveux soient attaqués sous diverses formes (allant de la manifestation résolument pacifique à l'action conspirative). Au nombre de ces centres nerveux du système figurent notamment la Chambre des députés, les perceptions, les palais de justice, les centres de manipulation — tels que l'immeuble Springer —, la Maison d'Amérique, les ambassades des régimes fantoches, les casernes, les postes de police, etc..».

b) Mais, afin de pouvoir mener ces luttes jusqu'au bout, il nous faut transformer en forces matérielles, et organisationnelles en fin de compte, les forces morales dont les grandes manifestations de la gauche, à Berlin-Ouest, ont témoigné au plus haut degré, depuis les débuts de la guerre froide. Nous devons comprendre que la lutte est nécessaire et donc aussi les organisations de lutte. La médiation de ces deux facteurs fera de nous une force de frappe, nous rendra capables de répondre mieux et plus efficacement aux coups de l'impérialisme international porté dans le monde entier. Au cours des mois à venir, la tentative de génocide du peuple vietnamien va atteindre une ampleur sans précédent. Il ne faut pas que nous restions les bras croisés devant une telle perspective; au contraire, nous devons nous préparer, du point de vue tant matériel que politique-organisationnel, sans illusion mais avec une ferme résolution, à réagir à l'invasion du Vietnam du Nord ou au bombardement de la Chine populaire, et, de même, aux interventions U.S. en Amérique du Sud, au moyen de formes de lutte n'ayant plus qu'une ressemblance assez lointaine avec celles que nous employons à l'heure actuelle». (16)

On ne peut être plus clair.

Mais quel éloignement par rapport à ce que beaucoup ont appelé ou ont pris l'habitude d'appeler la «FETE» soixante-huitarde! A moins que celle-ci portait son contraire dans les flancs! (17)

L'AXE PARIS - BRUXELLES

Pierre VERSTRAETEN

Professeur à la Faculté de
philosophie et lettres de l'Université

L'axe Paris-Bruxelles lors des événements de Mai 68? Une séquence temporelle analogue, définissant un profil d'évolution semblable, simplement à amplitude plus restreinte à Bruxelles. En effet, en Belgique, jamais l'explosion des événements n'a pris les mêmes proportions qu'en France. En ce sens l'axe vertical liant dans ses grandes scissions les étapes de l'évolution française peut apparaître comme une projection continue mais en dégradé sur le plan de l'évolution bruxelloise. Et avant tout par ce fait que jamais l'«action» n'a débordé la sphère d'influence de l'Université à Bruxelles. Bref les ondes atténuées sur sa périphérie d'un choc qui a secoué toute la France géographique et sociale depuis son épice centre: Paris. Mais le profil est identique: démarrage dans une relative confusion, puis le point supérieur de la courbe où s'affirmait dans sa plénitude la polyvalence des traits de l'Assemblée libre à Bruxelles, enfin la retombée et fin de l'entreprise par voie de négociations et reprise en main par des organes délégués et responsables des conséquences de l'action, une remise en place, qu'il serait aussi difficile d'appeler contre-révolution que retour au statu-quo, mais plus simplement retour par rééquilibrage à une situation institutionnelle réglée, nouvellement réglée, mais forcément réglée — condition *sine qua non* de l'existence du groupe. Comment échapper à la multiplicité des interprétations concernant cette remise en état ou cette reprise en main de l'Institution par elle-même? Mais en décréter le caractère crucial ou clef serait déjà tomber dans une interprétation des événements, en gommant la pluridimensionnalité à l'œuvre au cours des semaines décisives, du seul point de ce résultat: illusion rétrospective de cette finalité devenue. Il est clair que ce qui a commencé le 13 mai au soir représentait la répercussion sur place et dans un contexte de gauche (conférence Mélina Mercouri) de la triomphale journée de défilé des forces actives du mouvement de Mai à Paris. Plus récemment encore, l'opposition étudiante française à la loi Devaquet, a permis d'expérimenter ou d'éprouver cette puissance de contagion, qui vaut non seulement du fait de la solidarité de fait et quasi de droit de la culture fran-

çaise vis-à-vis des couches universitaires et intellectuelles belges mais par une solidarité d'appartenance plus profonde dont le caractère mimétique reste énigmatique. Ne s'agirait-il que d'une imitation superficielle, encore faudrait-il en comprendre la raison intrinsèque, car même si la chose se passe effectivement à ce niveau superficiel, ce niveau doit bien receler une intelligibilité propre pour ainsi favoriser et donner lieu aux effets dévastateurs observés. C'est que ces conséquences sont sans commune mesure avec les éventuelles tensions sociales qui pouvaient se constater à son niveau.

Comme si une libre énergie flottait à la surface des rapports sociaux organisés, libre énergie jamais entièrement époncée par leur organisation et l'administration optimum qui en est toujours présentée; autrement dit, prête à prendre feu à la moindre occasion explosive. Ne s'agirait-il que de spectacle (ce qu'on pourrait appeler un psychodrame), cela signifierait en tout cas l'espace théâtral de la gestion des relations humaines en groupe. En l'occurrence, au niveau des protagonistes, les étudiants constituaient une masse de manœuvre peu structurée et velléitairement prise en main par des responsables transitoires. A l'inverse du mouvement ouvrier hautement structuré par un des encadrements les plus denses des pays développés. Pas suffisamment d'explosif dans la traînée de poudre de Paris pour allumer le barril ouvrier à longue distance. Suffisamment par contre pour jeter l'effervescence en milieu étudiant bruxellois. Leur disponibilité favorisant l'irruption ou la captation d'une potentialité non domptée de leur existence sociale, et l'occasion d'en faire l'occasion d'une brèche élargie dans ce qui se révèle comme la rigidité structurelle du système social. Mais la métaphore de la liberté flottante et jamais résorbée ne résoud pas exclusivement le problème de l'efficiencia du mimétisme; il fut certainement aidé par la dispersion, organique pourrait-on dire, du milieu étudiant en lui-même. Car l'idée de la «contagion» ou «contamination» aussi peu noble et révolutionnaire qu'elle puisse sembler est certainement un concept opératoire et pertinent en l'occurrence. Mais comment le



comprendre s'il ne se fonde ni sur des contradictions objectives et hautement dramatiques spécifiquement universitaires, ni ne peut se réduire à une imitation de pure surface, sur le modèle d'un chahut étudiant? Comme s'il existait donc une énergie libre flottante prête à fondre sur une multiplicité dispersée pour permettre à celle-ci de se grouper et de traiter un problème de fond (apparemment celui du caractère errant et non-fixé de cette énergie existentielle) à l'occasion d'une disruption signifiante dans le tissu du réseau socialement concerné. Le temps élargi d'une respiration.

Force de subversion, de révolution, ou de transgression? En tout cas à chaque fois bénéficiant d'une sorte de catalyse dont la chaîne opératoire reste celle d'éléments discrets, identiques dans leur dispersion, sans ressource de résistance commune puisqu'identiques dans leur caractère de mutuelle extériorité, en proie dès lors aux phénomènes de contagion ou de propagation que connaissent les éléments inertes, ou de faible animation de la nature. Autrement dit, faits multiples, les étudiants peuvent être régis par les lois régissant le domaine des pures multiplicités, peuvent être agités à l'instar de molécules secouées dans un récipient plus ou moins étanche. Mais s'agissant d'individus humains rien ne se passe exclusivement comme avec les choses, l'agitation étant lancée par quasi-juxtaposition de contact entre des êtres propres à être «contactés», chacun décidera du sens que peut prendre le mouvement: s'il se constitue de façon centrifuge en un lieu d'incandescence sociale ou s'il se laisse porter par les forces centripètes qui le dispersent au sein de la multitude. Ce qui est en soi-même la chose la plus facile, se laisser porter par l'inertie ambiante plutôt que d'entreprendre la fusion des multiples éléments dispersés, et se mobiliser dans la turbulence qui définit d'emblée la situation comme guerrière, l'ennemi surgissant soudain de partout, fût-il symbolique, en l'occurrence les multiples figures «autoritaires» ayant charge d'acheminer des ouailles à s'engager dans les multiples filières disponibles dans l'ordre social existant. Sans compter les ennemis des lointains, armée américaine au Vietnam.

1. Quartier latin : Paris, 13 mai. (Photo Claude Raimond-Dityvon extraite de *Photo - Les inédits de mai 68*, mai 1978).

2. Etudiants arrêtés
aux portes des usines
Renault par la C.G.T. Boulogne, 17
mai. (Photo extraite
du Catalogue *Mai 68*. Exposition du
Crédit Communal
de Belgique. 1978).



Parti communiste dans la Chine des
gardes rouges, Dictatures d'Amérique
Latine. Bref il y a de la libération à
l'ordre du jour des mouvements histori-
ques mondiaux, des puissances
imaginaires autant que symbolli-
ques, mais nourrissant l'affect, le
pathos et l'Inccercible découverte
d'une liberté en passe d'être
définitivement étouffée partout
où il y avait des masses
«insurgées». Voilà de quoi cana-
liser l'incandescence vers une
fusion ubiquitaire, inventer
une interprétation moderne de la
tradition révolutionnaire, occu-
pation de la Sorbonne au soir du 13
Mai, des locaux administratifs de
l'U.L.B. le 21.

A partir de là une lente gestation se
décante où les multiples interprétations
coexistent et s'affrontent, mais valent
équivalamment pour l'«esprit» de ceux
qui sont à Paris et de ceux qui en sont
la répercussion à Bruxelles. Un graffiti à
Paris proclame: «La liberté est le crime
qui contient tous les crimes. C'est notre
arme absolue». On ne peut imaginer
formule-valise plus remplie. On y

retrouve toutes les composantes poten-
tielles du Mouvement, soit la révolution:
le renversement dialectique du négatif
en positif: «Il faut que tous les vices de
la société soient concentrés dans une
classe, qu'une classe déterminée soit la
classe du scandale général, la personni-
fication de la barrière générale; il faut
qu'une sphère sociale particulière passe
pour le crime notoire de toute la
société, si bien qu'en s'émancipant de
cette sphère on réalise l'émancipation
générale... Il faut former une classe
avec des chaînes radicales, une sphère
qui ait un caractère universel par ses
souffrances universelles et ne revendique
pas de droit particulier, parce qu'on
ne lui a pas fait de tort particulier, mais
un tort en soi... une sphère qui ne puisse
s'émanciper, sans s'émanciper de
toutes les autres sphères de la société
et sans, par conséquent, les émanciper
toutes, qui soit, en un mot, la perte
complète de l'homme, et ne puisse
donc se reconquérir elle-même que par
le regain complet de l'homme». Réson-
nances révolutionnaires et qui en Fran-
ce favorisa indubitablement la
mobilisation ouvrière et une grève qui

*La liberté est le
crime qui contient
tous les crimes C'est
notre arme
absolue!*

avait toutes les apparences de l'insurrection universelle prophétisée par Marx. Mais ce qui n'était pas sans possible transposition dans «l'âme» des opprimés de la liberté, entendons bien: exploités par la liberté, car c'est elle-même qui paradoxalement s'indiquait comme limitée en elle-même par elle-même. Tout simplement elle en dispensait l'idéologie mais en en réservant la pratique à certains privilégiés, à qui de droit, en haut-lieu, c'est-à-dire au niveau des structures du Système dont le démontage avait été entrepris par les sciences humaines et la philosophie. C'est que les étudiants de l'époque étaient des anges, c'est-à-dire avaient été produits tels, et qu'ils pressentaient que la Société s'apprêtait à les faire toucher terre, non pas la terre de réconciliation, de l'utopie réalisée, comme les américains peuvent régulièrement s'en revendiquer chez eux pour vouer aux gémonies les démons infiltrés en leur sein et à leur tête, mais la terre infernalement concurrentielle et antagoniste de nos sociétés compétitives et où si l'homme n'est pas un loup pour l'homme, il n'en reste pas moins condamné à être Autre pour les Autres, et à ne plus se rejoindre que dans la séparation ou la relation d'extériorité. Oui, pour certains, et pas les moins actifs, c'étaient des anges en quête du règne des fins, promis et perpétuellement interdit par les adultes, et qui faisait de cette révolution culturelle sinon ontologique le sens même des formules et revendications de Marx.

Mais l'interprétation peut être de subversion également, à teneur anarchiste: la liberté est le crime parce que liberté particulière, appartenant «à la classe du scandale général», personnifiant toutes les barrières sociales, alibi de toutes les oppressions, les justifiant dès lors toutes, au nom d'elle-même, de son Etat de droit, un jeune Marx radicalisé par Proudhon, la propriété c'est le vol et la liberté le crime social général: bourgeoise. Ce n'étaient pas des anges mais des guerriers ou des héros noirs: pour eux les criminels, délinquants, délirants sont la vérité de la société comme lieu paroxystique de résistance à ses oppressions, le vol un acte d'auto-défense, dès lors légitime: c'est la vraie liberté, la liberté du crime, le crime qu'accomplit la liberté car elle ne peut

se poser ou s'incarner qu'en s'opposant et projetant dans les marges incarcérées de son existence sociale tout ce qui dévie de la forcenée interprétation exclusive de soi qu'elle se donne. Non plus le rouge communiste, mais le noir anarchiste.

Reste la transgression: «la liberté c'est le crime qui contient tous les crimes. C'est notre arme absolue». Ni ange, ni héros noirs, mais la perversité raffinée, la sophistication paradoxale. Les hyperlucides qui savent tous les secrets de la Société, que le communisme est l'énigme résolue de l'histoire, ou le vol, la propriété, l'ordre l'envers du désordre, et que la jouissance n'est pas de sauter à pied joint dans la solution de l'énigme ou dans la destruction subversive en s'alignant sur les forces de désordre, ou, plus sagement, en s'en faisant les apôtres ou les avocats véhéments et dénonciateurs, mais de rentrer dans le jeu même d'un terme à l'autre, dans les opérations de guérillas incontinemment menées contre l'ordre social et idéologique, bref dans la relation même de l'expulsion disqualifiante sinon incarcérante par laquelle la société renforce ses assises, et de la répulsion que lui opposent les forces disruptives condamnées à l'impuissance de la révolte destructrice. «Je sais bien que la Société est inévitable, mais quand même, si je ne cessais de l'éviter en «jouant» la loi contre elle-même». La liberté est la Loi de notre Société, de nos institutions, mais elle est grosse de tous les crimes commis en son nom, de tous les forfaits passés, présents et futurs perpétrés pour assurer sa pérennité, elle contient (endigue et conserve en soi) tous les crimes qu'elle définit comme tels, mais aussi bien et en conséquence elle est l'arme absolue, car elle peut être retournée contre elle-même, sa paralysie manifeste pour les milliers de «délinquants», ses fils, qui sont dans la rue ou occupent l'Université, la vérité révélée et proclamée de l'inadéquation entre ses principes et sa pratique, et donc rendue manifeste soit selon la transgression délibérée, l'infraction risquée impunément en espérant être placé sous la protection bienveillante de l'Alma Mater, soit selon le saccage forcené comme un pied de nez fait aux corps constitués, tels qu'en eux-mêmes ils se mirent horrifiés dans les frasques

L'

l'homme fait l'amour
avec la chose



3. Les C.R.S. protégeant le siège du journal communiste *L'Humanité*. Paris, 21 mai. (Photo extraite du Catalogue *Mai 68*. Exposition du Crédit Communal de Belgique. 1978).

de leurs fils, dans le premier cas autorisées disqualifiées, dans le second paralysées, mais dans les deux cas dérisoires pour le seul bénéfice du fils qui exerce sa liberté narquoisement en cette dérivation étroite du seul espace (imaginaire) qu'il pense avoir à sa disposition. C'était l'effervescence, les fièvres hau-

tes et basses à Paris et à Bruxelles. C'était Mai 68, hors toute finalité. L'heure des métaphysiciens, pas encore celle des gestionnaires, fonctionnaires et autres réformateurs. En France ce furent les accords de Matignon, à Bruxelles la lente gésine d'une Université rajeunie et démocratisée, c'est-à-dire



4. Gare de Lyon. Paris, 22 mai. (Photo Agence Associated Press extraite de Photo - *Les inédits de mai 68*, mai 1978).

tombée dans les mains des politiques, technocrates et autres sages avisés ou rusés. Mais à la satisfaction également de la grande masse «consciente et responsable» des étudiants.

Du moins si, selon la vie même des institutions, l'Institution libre est morte, vive l'Institution, et que, la fusion forcément retombée se réactive alors la pression des opinions solitaires simplement additionnées, le retour aux urnes ou aux statistiques, dans l'hommage du nouvel Ordre au Désordre qui l'a rendu possible. N'empêche, la secousse a eu lieu, et la spécificité du corps étudiant avait dorénavant pris conscience de sa fonction et position dans le cadre universitaire et social. Ni pour une Université ferment de contestation des insuffisances sociales et culturelles de la Société, ni une Université plaque

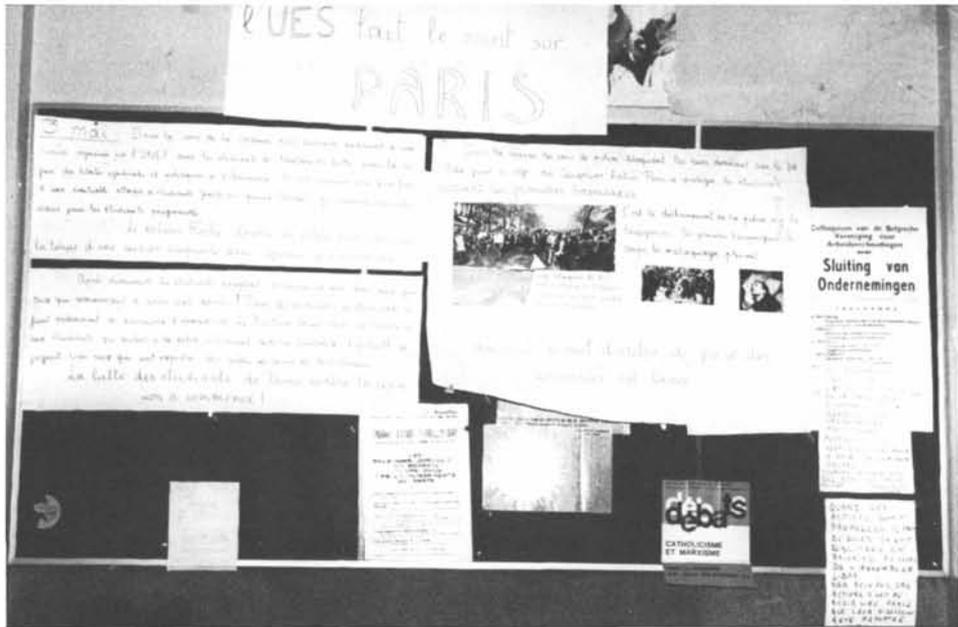
tourmente nouvellement adaptée à une bonne intégration collective, mais pour une efficacité accrue dans son régime de formation: «adaptée à l'évolution des connaissances, unissant enseignement et recherche et inculquant une méthode de travail» (*Les étudiants ont la parole*. A. Spitaels-Evrard, 1971). Semblablement, si la participation des étudiants à la gestion universitaire au niveau de l'organe central de l'Université est devenue officielle et fruit de l'esprit démocratique qui a soufflé en 68, par contre les réserves et reculs devant l'exercice effectif de ces tâches et fonctions attestent sans doute la conscience de l'inadéquation obligée entre le caractère absolu de la contestation et la relativité terne des œuvres d'édification et de gestion quotidienne, en même temps que le refus d'abandonner prématuré

5. Rencontre entre la F.G.D.S. et le parti communiste. Face à face MM. Mitterrand et Waldeck-Rochet. Paris, 28 mai. (Photo extraite du Catalogue Mai 68. Exposition du Crédit Communal de Belgique. 1978).



je participe
tu participes
il participe
nous participons
vous participez
ils profitent

5.bis L'U.E.S. fait le point sur Paris. Relation des manifestations se déroulant à Paris à l'intention des étudiants de Bruxelles. 1 photo de ces inscriptions.



ment la disponibilité intellectuelle découverte dans sa radicalité au profit de la pesanteur matérielle du traitements des choses et des hommes. A. Spitaels-Evrard croyait à l'époque pouvoir affirmer quant à cette traduction du «mouvement» dans les faits, les mœurs et les structures de l'institution universitaire que «l'étudiant brigue en réalité davantage la surveillance et le contrôle de l'institution que sa gestion proprement dite» (*ibid.* p. 169). Atavisme d'intellectuels aux mains propres ou refus de se compromettre dans ce qui risque de se révéler de plus en plus comme «technostructure» d'intégration assujettie par vocation aux finalités extérieures de la Société de consommation? demandait-elle à propos de l'état d'esprit de 68 dans ses premières confrontations avec les conséquences de sa disruption historique. Ce qui n'était sans doute pas une alternative, mais la corrélation d'une affirmation revendiquée et de la négation de ce qui en menacerait la perpétuation. Un certain glissement de la Civilisation

dans un réaménagement de soi qui rend possible de nouveaux glissements, nouvellement définis selon d'autres courbures et d'autres points de fragilité, la révolution ne sera jamais permanente, même si c'est de façon permanente qu'elle se reproduit, par d'autres acteurs et selon d'autres lignes de tension. Jamais totalement vierge dès lors, même si les renversements tentés frôlent la contre-révolution. Vingt ans plus tard, le même «axe» Paris-Bruxelles s'est mis en branle, selon certainement d'autres mots d'ordre, ou selon simplement des «mots d'ordre», mais selon également le même dégradé astringent d'une dimension nationale à sa répercussion purement locale et universitaire en Belgique, de part et d'autre cependant une irruption se répandant selon le même principe d'une disponibilité non entièrement épongée par les structures d'inscription dans la socialité contraignante, levier dès lors pour en soulever la chape de lourdeur et tenter d'élargir l'espace de respiration de la liberté. Mais ce ne sera jamais qu'un nouveau début... pour de futurs débuts.

13 mai - 10 juillet

Andrée DESPY-MEYER
Marc D'HOORE

On peut se demander à posteriori si l'Université, sans ce détonateur parisien, aurait connu les mêmes bouleversements dans ses structures et ses enseignements. Certes, divers éléments de revendications et de contestations s'étaient fait jour dans les différents corps de l'Université : dans le corps enseignant, les chargés de cours ne supportaient pas toujours facilement qu'en conseil facultaire seuls leurs aînés, les professeurs ordinaires, eussent le droit de vote ; le personnel scientifique n'appréciait pas dans son ensemble d'être écarté de la gestion facultaire ; le personnel administratif, de plus en plus syndicalisé, estimait anormal de n'avoir aucune connaissance des modes de gestion de leur Maison. Si les étudiants dans leur majorité ne se préoccupaient que peu des réformes à apporter dans leur Université, une poignée d'entre eux avait posé un premier jalon du syndicalisme étudiant dès 1960, en créant un Comité d'étude et de revendications (C.E.R.), puis l'Union générale syndicale (U.G.S.), ensuite le Comité syndical de l'A.G. (le Co.S.A.G.) qui travaillait en étroite collaboration avec le M.U.B.E.F. (Mouvement universitaire belge des étudiants francophones).

A côté de revendications d'ordre social — parmi celles-ci une cogestion paritaire - d'autres questions y étaient débattues, liées à l'enseignement, à la réforme des cours et des examens et à des contacts plus réels entre professeurs et étudiants.

Le Conseil d'administration composé à cette époque de 26 à 36 membres — dont un minimum de 15 membres du corps professoral — n'en comptait que 9 (le Recteur, les deux anciens recteurs et les 6 présidents de Facultés) à être élus par les professeurs ordinaires. La

majorité était faite de membres cooptés (15 à 25 voix) choisis dans le monde politique, économique et financier. Le Conseil menait une politique de moins en moins appréciée par la communauté et on savait qu'elle était l'objet de tensions internes en son sein. Le Président du Conseil, véritable dirigeant de l'Université, était secondé par un administrateur lequel concentrait entre ses mains un pouvoir toujours plus grand ce qui en mécontentait plus d'un. Le Recteur, pour sa part, n'avait qu'un pouvoir limité, étant tenu à l'écart de l'administration, même académique.

Et pourtant, cette situation porteuse de troubles futurs était acceptée par la plupart. En ce début du mois de mai 68, personne dans la communauté universitaire n'aurait pu prévoir le bouleversement qui surgirait et la nouvelle physionomie que connaîtrait notre institution.

L'exemple de Paris permit aux différentes composantes de l'Université de mettre à jour toutes leurs revendications et de poser les jalons pour qu'elles se réalisaient.

Une page de l'histoire de notre Maison était définitivement tournée... (1)

(1) L'exposition est conçue autour des multiples tracts qui furent diffusés pendant cette période et dont le Service des Archives possède une collection complète. Les photos qui sont présentées font partie elles aussi de la collection rassemblée par les Archives de l'Université à cette époque, de même que les quelques affichettes et graffiti qui ont pu être sauvés. Comme référence bibliographique, il faut signaler que l'ouvrage de C. Binnemans et C. Dejean, *L'Université belge du pari au défi*, Editions de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, 1971, qui des pages 15 à 109 traite du mouvement de contestation à l'U.L.B.



Première journée de la contestation à l'U.L.B., le lundi 13 mai voit se tenir à la Cité, sur le midi, une réunion d'information convoquée à l'initiative de l'Association Générale des Etudiants, et à laquelle assistent un responsable de l'U.N.E.F. et des délégués des Universités de Rome, Turin, Berlin et Amsterdam.

13 ^{mai}

Ce 13 mai
gnats, ch
et
tr

6 Tract de l'U.E.S. distribué à l'auditoire Janson dans la nuit du 13 au 14 mai 1968.

13 mai 1968.

13. V. 68
nuit du 13-14.
distribué à Janson.

UNION ETUDIANTE SYNDICALE

Ce midi à l'appel de l'A.G., se tenait une réunion d'information qui groupait 400 étudiants, avec la participation d'étudiants de Berlin, de Rome, de Turin, d'Amsterdam et de Paris.

Les étudiants, estimant que la discussion approfondie des problèmes de l'université devait se poursuivre, une proposition fut faite pour tenir une ASSEMBLEE DE DISCUSSION après la soirée "Elina Mercouri à l'auditoire P.E. Janson.

L'Union Etudiante Syndicale, qui a déjà abordé activement les problèmes de l'université, estime qu'une telle initiative est positive et peut être fort enrichissante si le plus grand nombre d'étudiants y participent.

NB. Nous mettons à la disposition des étudiants qui le désireraient le RAPPORT PENINGOU sur les FONCTIONS DE L'UNIVERSITE, qui fut présenté au nom de l'UNEF à la Conférence Européenne des Etudiants à Zurich, le 5 Janvier 1967.

Solidarité avec
la lutte des
ETUDIANTS FRANÇAIS
(réunion à 20h)
Cité Universitaire
organisée par
Des étudiants solidaires des
étudiants français
Edit. resp: Wattier - CC. Dodonee - Bxlis

7-8 Tracts appelant les étudiants de l'U.L.B. à lutter aux côtés des étudiants français. 13 mai 1968.

6

Lundi 13 mai, à l'occasion d'un meeting de solidarité avec les étudiants français, tenu à la Cité Universitaire de l'U.L.B., des étudiants assistants, chercheurs, professeurs, participants, ont décidé d'occuper le grand auditorium Paul-Émile Janson durant une partie de la nuit.

Applicant le principe de la démocratie directe, les 500 participants décidèrent de s'ériger en Assemblée Libre d'Etudiants et de poursuivre leur action de solidarité avec les étudiants et travailleurs français et de commencer dans leur propre établissement la critique de la structure et de la fonction actuelles de l'Université.

9

IL FAUT REAGIR pour défendre nos droits élémentaires, notre droit aux études, notre droit au travail, le droit de nous défendre, c'est à dire de nous organiser, de discuter et de manifester.

LE TEMPS PRESSE ! Chaque jour ces attaques se font plus pressantes, chaque jour la répression s'organise !

LA LUTTE EST POSSIBLE !

L'heure n'est plus aux discussions académiques sur les vertus de l'enseignement. C'est l'acquis qu'il faut défendre !

9 Les débuts du mouvement de contestation. Tract diffusé le 16 mai 1968.

8

viées tout
les sujets

La décision est prise de poursuivre le soir même la discussion. Placée sous le signe de la solidarité avec les étudiants français, cette première «Assemblée libre» a lieu à l'auditoire P.E. Janson, après la «soirée grecque» de protestation contre le régime des colonels, au cours de laquelle l'actrice Mélina Mercouri a pris la parole. Un «Mouvement du 13 Mai», se définissant comme «mouvement de contestation permanente de l'enseignement bourgeois», est formé sous le patronage de l'Union Etudiante Syndicale. L'occupation du Janson par 3 ou 400 étudiants se termine sans incidents à trois heures du matin, mais le mouvement lancé s'affirmera vigoureusement les jours suivants.

10...-12 Mélina Mercouri pendant la «soirée grecque» à l'auditoire Paul-Emile Janson. 13 mai 1968. 3 photos.

Ce mercredi
 gna
 et
 tre
 Ils
 dém
 Un
 en
 L'A
 de
 ven
 Dan
 vié
 les



10



12

Convoquées par les «journaux muraux» qui tapissent le hall de la Cité universitaire, de nouvelles Assemblées libres ont lieu. Plusieurs centaines d'étudiants y prennent part, tandis que s'affirment les premières revendications, d'emblée soutenues par des organisations étudiantes, telles l'Association Générale des Etudiants (A.G.) et son homologue flamand, le Brussels Studentengenootschap (B.S.G.). Les étudiants contestent notamment la censure rectorale en matière d'affichage, réclament la liberté politique et exigent l'interdiction à la police d'intervenir sur le campus. Sur tout, les structures du Conseil d'administration de l'Université, l'organisation et le contenu des cours, ainsi que le système des examens, font l'objet d'une profonde remise en cause.

15 Les étudiants rassemblés à la Cité Universitaire. 14 mai 1968. Photo *Le Soir*. On reconnaît au centre le président de l'A.G., Willy Decourty.

mai

Ce 14 → 16 re
gnats, ch
et ouvrie
tre l' u

13 Les «contestataires» font connaître leurs revendications. Tract du 17 mai 1968.

- 1° refus de restrictions imposées par les autorités académiques
 - affichage (journaux muraux par exemple)
 - occupation des locaux
- 2° liberté politique pour tous les étudiants, y compris les étudiants étrangers.
- 3° interdiction à la police d'intervenir au sein de l'Université et des écoles supérieures ou secondaires
- 4° pression sur le Conseil d'Administration afin qu'il prenne toutes les mesures visant à faire respecter cette interdiction
- 5° organisation concrète et immédiate de la solidarité avec les étudiants étrangers et belges subissant des pressions de l'autorité.

13



Un nouveau pas est franchi par les contestataires: décidés à frapper un grand coup pour faire aboutir leurs revendications, quelque 500 étudiants envahissent l'auditoire Janson au moment où devait s'y tenir, en présence d'un grand concours d'invités, la séance inaugurale des «Journées Médicales de Bruxelles». Annulées, celles-ci se voient remplacer par une nouvelle Assemblée libre au cours de laquelle sont réaffirmés les thèmes du mouvement: structures de l'Université, réforme des programmes et du système des examens.

17 mai

Ce 17 cre
gnats, ch
et ouvrie
tre l'aut
Ils décid

JOURNÉES MÉDICALES DE BRUXELLES
XLII^e SESSION
SÉANCE INAUGURALE

A RETOURNER AU :
SECRETARIAT GÉNÉRAL.
87, RUE BELLIARD
BRUXELLES 4
TÉL. 84.79.93

M.

ADRESSE

ASSISTERA :

ASSISTERONT :

(*) PRIÈRE DE BIFFER LA
INVITATION VALABLE POUR

LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT
DES JOURNÉES MÉDICALES DE BRUXELLES VOUS PRIENT DE
LEUR FAIRE L'HONNEUR D'ASSISTER À LA SÉANCE SOLEN-
NELLE D'INAUGURATION DE LA XLII^e SESSION QUI SE TIENDRA
LE VENDREDI 17 MAI, À 17 HEURES, À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE
BRUXELLES, 48, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT (AUDITOIRE
P. E. JANSON).

M. RENÉ FLORIOT, AVOCAT À LA COUR D'APPEL DE PARIS, PARLERA :
(DU SECRET PROFESSIONNEL DU MÉDECIN)

TENUE DE VILLE
ENTRÉE PORTES 2 ET 3

JOURNÉES MÉDICALES DE BRUXELLES
XLII^e SESSION
SÉANCE INAUGURALE

LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT
DES JOURNÉES MÉDICALES DE BRUXELLES VOUS PRIENT DE
LEUR FAIRE L'HONNEUR D'ASSISTER À LA SÉANCE SOLEN-
NELLE D'INAUGURATION DE LA XLII^e SESSION QUI SE TIENDRA
LE VENDREDI 17 MAI, À 17 HEURES, À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE
BRUXELLES, 48, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT (AUDITOIRE
P. E. JANSON).

M. RENÉ FLORIOT, AVOCAT À LA COUR D'APPEL DE PARIS, PARLERA :
(DU SECRET PROFESSIONNEL DU MÉDECIN)

NOM DE L'ÉTUDIANT : _____
ADRESSE : _____
ASSISTERA : OUI NON
ASSISTERONT : OUI NON
CETTE INVITATION EST VALABLE POUR LA SÉANCE INAUGURALE DU 17 MAI 1968.

16 Carton d'invitation à la séance inaugurale des Journées Médicales de Bruxelles, prévues le 17 mai 1968 à l'auditoire P.E. Janson.

Dans ce
viées tout
les sujets

14 L'appui d'organisations étudiantes au nouveau mouvement. Communiqué de l'A.G. et du B.S.G. 15 mai 1968.



17



18



19

17-18-19-20 Les étudiants envahissent l'auditoire Janson et y tiennent une Assemblée libre. 17 mai 1968. 4 photos *Le Soir*.



LE SOIR
BRUXELLES

Face à un mouvement qui paraît irréversible, les attitudes se précisent. Réticents et inquiets, les Etudiants libéraux de l'U.L.B. condamnent « la violence des meneurs de l'Assemblée », menaçant, à leurs yeux, la mise en place des réformes nécessaires. Leurs homologues socialistes, par contre, appuient résolument l'action des étudiants en révolte. De concert avec l'Union de la Gauche Socialiste et les Jeunes Gardes, ils mettent au point une soirée à laquelle doivent participer deux des leaders étudiants français. Mobilisée par la perspective d'élections syndicales, la Centrale générale des services publics (C.G.S.P.) ne s'est pas encore clairement prononcée. Mais, rapidement convaincu du poids que la contestation apporte à ses revendications, le syndicat socialiste lui apporte son soutien dès le 24 mai. Il combattra — pour un temps du moins — aux côtés de l'Assemblée libre.

22 La position des étudiants libéraux. Tract du C.E.L. 20 mai 1968.

22

CONTRE L'UNIVERSITE BOURGEOISE.
POUR L'UNIVERSITE DEMOCRATIQUE ET LIBRE

Depuis huit jours que fonctionnent les d'étudiants, l'accent a été mis plusieurs fois sur la nécessité de ne pas confiner notre contestation uniquement au niveau de l'université mais de l'étendre à la société toute entière. Certains d'entre nous se plaignent de ce que nos débats s'écartent principalement sur des problèmes spécifiquement universitaires sans déboucher sur des perspectives plus globales.

Cependant ils oublient une évidence : université et société sont liées par un rapport organique, l'une étant l'expansion concrète des exigences de l'autre. L'université n'est que l'anti-chambre fidèle et servile de la société bourgeoise de consommation destinée à produire des hommes dressés et aliénés aux valeurs qui sont indispensables à sa survie.

Par conséquent en tant qu'étudiants, nous devons mener une lutte à portée spécifique et concrète pour avoir une chance d'efficacité et des perspectives sincères de globalisation. Si nous avons compris qu'en questionnant les structures de l'université bourgeoise nous portons un coup grave à l'équilibre de la société qui les a produites, alors le deuxième temps de notre lutte sera inévitablement celui de la contestation en actes, généralisée à l'ensemble des structures sociales. Car, retranchée derrière une façade démocratique, la société bourgeoise et capitaliste entretient une violence contraignante, autoritaire, et toute mise en question d'elle-même violemment réprime et étouffe son vrai visage.

Le travailleur, pour lutter contre l'agression permanente de cette société, qui uniquement orientée vers le profit tend à le frustrer de ses droits, n'est forgé ses propres armes politiques. Par contre, en Belgique jusqu'à présent, la majorité des étudiants se considèrent comme "bourgeois en mirage" n'a fait que se donner des institutions qui sont l'exacte réplique des institutions de la société néo-capitaliste, et sur la même dépourvue d'un esprit de contestation radicale. Nous avons appris à juste titre, à nous méfier des camarades qui concevaient leur action au sein de ces institutions comme une préfiguration et un apprentissage de leur futur rôle de parlementaires, de cadres et de dirigeants.

Actuellement, les mouvements étudiants européens manifestent leur volonté de rompre radicalement avec ce passé et de se donner des perspectives nouvelles. C'est là affirmer pour l'étudiant son statut d'adulte conscient et responsable, d'être autonome, que la société et l'université lui ont toujours refusé.

L'université, après l'école et avant l'armée cherche à briser en chacun de nous le pouvoir de contestation et de révolte qui pourrait se retourner, et l'exemple des étudiants français entre autres le prouve, contre la société qu'elle symbolise. Ainsi, il apparaît que la première revendication qui doit nous unir est d'imposer à l'arbitraire de l'université notre ferme détermination à vouloir nous gouverner nous-mêmes et à secouer notre outil de travail selon des formes et des critères que nous aurons choisis les seuls.

Notre cohésion et notre force s'affirment au niveau du monde étudiant ne prendront alors leur véritable signification qu'en s'articulant avec le mouvement ouvrier de revendication.

18 → 20 *Mai*

20 MAI 1968

L'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE
LES JEUNES GARDES SOCIALISTES,
LES ANTI-ETD PROBABILES,

vous invitent à

leur soirée d'INFORMATION

le mardi 21 mai à 20 heures
en la salle du SALON JAMES,
43 Rue du Progrès,
Saint-Josse,
Pres de la Gare du Nord.

avec 2 orateurs français :
DANIEL COHN-BENDIT
et BEN SAÏD
2 des principaux animateurs
du mouvement du "22 mars"
de Nanterre.

et un orateur belge
FRANÇOIS VERCAMMEN
membre du Bureau National
des Jeunes Gardes Socialistes.

Etudiant, Ecclier,
!! La lutte que les étudiants mènent aujourd'hui en France,
en Allemagne, en Espagne, en Italie et dans bien d'autres
pays est la nôtre et celle que nous devons mener demain !!

Je souhaite avoir des renseignements sur vos activités
NOM A REMPLIR
SCOLE à renvoyer à
Jeunes Gardes Socialistes, 121 rue d'Espagne, Bx 6 ou
Etudiants Socialistes, 139 av. de l'Espérance, Bx 3 ou
Union de la Gauche Socialiste, 121 rue d'Espagne, Bx 6
ad. resp. M. Gérard.

23 Une soirée d'information avec participation d'invités français est annoncée par l'U.G.S., les J.G.S. et les E.S. 20 mai 1968.

21 L'Université remise en question. Tract distribué à l'Assemblée libre réunie à la Cité Universitaire. 20 mai 1968.

21

21 MAI 1968

CERCLE DES ETUDIANTS LIBERAUX
de l'Université Libre de Bruxelles

Devant les événements qui se déroulent ce lundi 20 mai à l'"Assemblée Libre" le Cercle des Etudiants Libéraux de l'Université Libre de Bruxelles tient à préciser les faits suivants :

- il regrette que le dialogue qui aurait dû s'installer entre les étudiants de l'U.L.B. ait été interrompu par la violence des meneurs de l'assemblée
- en conséquence, le C.E.L. de l'U.L.B. condamne l'attitude de ceux qui emploieraient la force pour expulser André REYNAERT, président national des étudiants P.L.P., de la salle et ne peut voir dans ces agissements qu'une manifestation d'un esprit totalitaire et intolérant

Les étudiants libéraux de l'Université Libre de Bruxelles exigent donc l'expulsion du campus de ceux qui se seraient permis de porter la main sur un étudiant de notre Université.

Les étudiants libéraux lancent un appel à tous les démocrates sincères afin que la réforme nécessaire de l'Université soit discutée par des étudiants enfin conscients de leurs responsabilités.

Bruxelles 5, le 20 mai 1968, *

Ce mercredi

F.G.I.B. - C.G.S.P.

Bruxelles, le 20 mai 1968.

Section : Personnel de l'Administration
et des Laboratoires.

Secrétaire : E. VAN GEYT,
24, Rue du Friquet,
Bruxelles 17.

SPECIAL "ELECTIONS"

OU EN SOMMES-NOUS ?

A l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 13 mai figuraient le bilan de quatre années d'activité des C.C.S., l'élaboration du projet de programme et la désignation de nos candidats aux élections du 6 juin prochain.

L'assemblée était présidée par Remy DE NEYN qui a dressé le bilan. VAN GEYT proposa le programme et J. DE NEYN, après avoir défini le rôle des comités de consultation syndicale a présenté les candidats.

Vous trouverez tous ces textes ailleurs dans ce bulletin ou dans les suivants. Épinglons seulement au passage quelques phrases :

- pour faire aboutir nos revendications, il faut le soutien actif de tous nos membres (seul tu ne peux rien ...)
- nous devons remporter ces élections, tous au travail (préparons les tracts et collons les affiches)
- les C.C.S. ne sont qu'un moyen de faire aboutir nos revendications notre action ne se limite pas aux discussions qui y ont lieu. S'ils ne nous donnent pas satisfaction, nous reverrons notre position à leur égard.

Mais revenons à la désignation des candidats.

Nous nous sommes évertués à obtenir un savant dosage où l'on rencontre aussi bien des techniciens que des administratifs, des gens de Rhode que de Bordet, le personnel masculin et féminin sans oublier bien sûr de tenir compte des aptitudes de chacun.

Voici donc les candidats dont l'assemblée estime qu'ils méritent nos suffrages :

1. E. VAN GEYT - Administration - Solbosch
2. R. DE NEYN - Technicien - Rhode
3. Mme H. DESERENS - Zoologie - Solbosch
4. Mme J. CARDON - Achats - Solbosch
5. J. KINTHAERT - Médecine nucléaire
6. A. DEBRUYN - Institut Bordet
7. H. BRUYLANDS - Botanique - Solbosch
8. R. VAUTHIER - Magasins généraux - Solbosch.

24

La C.G.S.P. souhaite, pour sa part, voir aboutir la fermentation d'aujourd'hui sur des solutions positives au sein de l'U.L.B., indépendamment des implications de politique générale de l'action des étudiants à Bruxelles, à Paris, à Madrid, à Berlin, à Columbia, à Rome, etc... avec laquelle notre section se veut solidaire.

24-25-26 La C.G.S.P. à l'appui du mouvement. Documents émanant de la C.G.S.P. 20, 24 et 25 mai 1968.

25

MOTION I

L'Assemblée Générale Syndicale CGSP, Secteur Enseignement, réunie le 25 mai 1968, réaffirme sa solidarité avec l'Assemblée Libre où s'exprime la revendication de démocratisation totale de l'Université. Elle invite tous ses membres à renforcer le mouvement par leur présence et leur participation active contribuant ainsi à dégager des solutions rapides, tant qu'une garantie suffisante n'aura pas été obtenue assurant le succès du mouvement de démocratisation réelle en cours. L'Assemblée approuve l'occupation de locaux par l'Assemblée Libre.

26

viées tout les sujets

32

Prenant le relais des étudiants, quelque 174 professeurs, assistants et chercheurs — sur un total d'environ 1400 personnes — réunis dans l'auditoire 201 de la Faculté de philosophie et lettres, approuvent une motion dans laquelle ils déclarent ne plus reconnaître l'activité du Conseil d'administration, et réclament le remplacement de celui-ci par une «instance démocratique». Dans la foulée, une commission provisoire de 20 membres décide de convoquer les étudiants à une Assemblée libre qui doit se tenir dès le lendemain.

mai
21

Ce 21 mai
gnats ch
et ouvrie
tre l'aut
Tle décid

Dans la soirée, un millier de personnes assistent à la réunion organisée à Saint-Josse par l'Union de la Gauche Socialiste, les Jeunes Gardes et les Etudiants Socialistes. Préoccupé par la mesure d'interdiction de séjour que le gouvernement français a prise contre lui, Daniel Cohn-Bendit ne viendra pas. C'est seul que Ben Saïd s'adresse à l'assemblée, exaltant l'«Université critique» et le rôle de «détonateur» du mouvement étudiant. L'étudiant de Nanterre, interdit de séjour en Belgique, peut ensuite regagner la frontière française sans être inquiété.

L'ASSEMBLEE LIBRE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS DE L'U.L.B. REUNIE LE 21 MAI 1968, RECONNAIT PLUS L'AUTORITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'U.L.B. ELLE DECIDE EN CONSEQUENCE DU PRINCIPE DE SON REMPLACEMENT PAR UNE INSTANCE DEMOCRATIQUE ELUE PAR L'ASSEMBLEE DANS LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE ET PREND LES MESURES NECESSAIRES AVEC LES ETUDIANTS, OUVRIERS, EMPLOYES ET TECHNICIENS.

POUR CONCRETISER cette decision dans les plus brefs delais, l'assemblee libre se declare solidaire des etudiants et s'oppose a toute intervention de la police, quelle que soit la personne qui l'aurait l'initiative. Elle appellera a la greve illimitée de tous les enseignants de l'université.

LA MEILLEURE AUTORITE DE L'UNIVERSITE



21/05/68

LA JEUNE GARDE SOCIALISTE,
L'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE,
LES ETUDIANTS SOCIALISTES.

vous ont appelé à un meeting de solidarité avec les étudiants et les travailleurs français.

Le Bureau belge vient de faire savoir que COHN-BENDIT et BEN SAÏD, ainsi que tout autre étudiant étranger présent au meeting auront le droit de séjourner en Belgique.

à Madrid, à Berlin, à Paris, à Louvain, le régime des autorités est semblable à l'interdiction d'entrée, la même mesure!

NOUS REFUSONS DE CÉDÉTER DEvant L'INTERDICTION!

vous nous avez à ce meeting de solidarité avec le travail de nos camarades français, de protestation contre l'attitude à notre égard d'oppression.

NOUS DEMANDONS, PAR NOTRE NOMME, PAR NOTRE RESOLUTION, NOTRE UNION DE FAIRE RESPECTER LE DROIT A LA MOBILITE.

CE QUE COHN-BENDIT ET BEN-SAÏD AVAIENT A DIRE, SERA DIT!!!

Tous les BILLET D'ENTREE LE MARDI 21 MAI A 20 HEURES.
(au rue de Wépierre)

Ent. com. W. Van Crombrugge, 121 rue d'Europe, Brax. B.



27-28 Tract and affiche reprenant la motion adoptée par l'Assemblée libre des enseignants et chercheurs de l'U.L.B. 21 mai 1968.

29 Protestation des organisateurs de la «réunion de Saint-Josse» à la suite de la mesure d'interdiction de séjour prise par la Sûreté belge à l'encontre de Cohn-Bendit et Ben Saïd. 21 mai 1968.



30 Ben Saïd (troisième en partant de la gauche) à la réunion de Saint-Josse. Des portraits de Lénine, Marx et du «Che» Guevara ornent la tribune. 21 mai 1968. 1 photo.

31 Le bourgmestre de Saint-Josse, Guy Cudell, grâce à l'intervention duquel Ben Saïd sera reconduit sans encombre à la frontière. 21 mai 1968. 1 photo.

Privé de l'usage de ses locaux habituels, le Conseil d'administration, qui devait tenir une séance extraordinaire pour examiner la situation, doit se résoudre à se réunir à l'extérieur de l'Université. Aux termes d'une longue séance, il publie un communiqué dans lequel il se déclare conscient de la nécessité de réformer les structures de l'Université. Le Recteur est chargé de prendre contact avec les intéressés, tandis qu'un appel au calme est lancé. Rapidement entamées par le Recteur, les négociations vont se heurter à de nombreuses difficultés. L'Assemblée libre se refuse à désigner des négociateurs, préférant à cette pratique celle de la démocratie directe. Le principe de la remise en cause perpétuelle qu'elle défend lui interdit en outre la mise sur pied d'un travail concret et constructif. Pour négocier, le Recteur devra se tourner finalement vers d'autres interlocuteurs, notamment les groupements organisés. Entre-temps, l'attitude de l'Assemblée libre a suscité une nouvelle prise de position: le 22 mai toujours, les présidents de huit cercles facultaires sur les dix que compte l'Université, annoncent, pour le vendredi 24 mai à 15 heures, une importante contre-manifestation devant la statue de Théodore Verhaegen. Dans un but d'apaisement, cette contre-manifestation sera finalement remplacée par une grande réunion d'information à l'auditoire Janson.

Ce mercredi

gna

et

tre

Ils

dém

Un

en

L'A



33



34



35



36



37

33-34-35-36-37 Dans les locaux administratifs de l'U.L.B., l'occupation s'organise. 5 photos.

viées tout

les sujets

Enthousiastes, parfois menaçants, lyriques ou simplement verbeux, les tracts qui se répandent traduisent la vitalité du débat qui anime la Communauté Universitaire, tout comme la multiplicité des aspirations qui s'y manifestent. Emanant de groupements d'extrême-gauche, certains textes évoquent la grève générale, la lutte contre le capitalisme, et réclament la constitution d'un Front Unique Proletarien, A l'opposé, des signes d'inquiétude ou d'irritation apparaissent chez certains. Condamnant l'occupation des locaux et les agissements de la contestation, un «Mouvement pour la Défense et la Promotion des Libertés Universitaires» annonce sa création le 23 mai.

mai

23

Ce 23 mai, les étudiants ont décidé de créer un mouvement pour la défense et la promotion des libertés universitaires.

41 Tract diffusé par le «Mouvement pour la défense et la promotion des libertés universitaires». 23 mai 1968.

"PROLÉTAIRES DE TOUTS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS!"
PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE (TROTSKYSTE)
SECTION BELGE DE LA IV INTERNATIONALE



IMPOSER LA GREVE GENERALE NATIONALE DE 48h. EN SOLIDARITE AVEC LES MASSES DE FRANCE CONTRE LE CAPITALISME BELGE!

Travailleurs, Etudiants,
La grande mobilisation révolutionnaire des masses de France signale le début de la Révolution Proletarienne en Europe. L'action des masses, dirigée par le prolétariat exprime la décision des masses françaises d'imposer des mesures conduisant à la destruction du régime capitaliste et l'imposition du pouvoir ouvrier. L'occupation des usines Renault et des principales usines et mines de la France, le fonctionnement des Conseils Ouvriers dans les usines occupées, les pleins pouvoirs utilisés par les étudiants et les ouvriers au Quartier Latin et à l'université de la Sorbonne, le contrôle par le personnel des moyens d'information (radio, tv, presse) indiquent que le pays vit déjà une situation de double pouvoir.

Cette mobilisation des masses françaises est une expression et une partie du processus toujours plus puissant de la révolution mondiale et constitue une synthèse de toutes les mobilisations ouvrières, paysannes et étudiantes dans toute l'Europe. Avec l'appui des centres les plus élevés de la révolution mondiale - la nouvelle offensive des masses vietnamiennes, l'avance des masses cubaines vers la construction de la direction révolutionnaire contre les appareils bureaucratiques - le prolétariat français a impulsé les étudiants et accéléré leurs mobilisations qui ont servi de centre à une mobilisation révolutionnaire dans tout le pays.

La synthèse qui s'est concrétisée en France répond à ce que cherchent les masses de toute l'Europe, Belgique, Italie, Espagne, Angleterre. Elle se caractérise par l'intervention directe des masses avec l'intention ouverte d'impulser les luttes indépendantes pour imposer l'abolition du capitalisme. Le plus grande facilité qu'ont les étudiants pour se mobiliser et déborder tout appareil bureaucratique ou conservateur, leur permet de jouer un rôle de stimulant et de détonateur pour toutes les luttes dans toute l'Europe, et a déterminé en France, la grève générale du 13 mai et la concentration d'un million de personnes à Paris et les mobilisations dans toutes les villes.

Cette grève générale fut le point de départ des mobilisations révolutionnaires des masses qui se sont lancées à occuper toutes les usines principales, à imposer le fonctionnement des assemblées soviétiques dans les usines à la tête desquelles se trouvent les jeunes ouvriers et l'avant-garde communiste, qui interviennent directement comme direction, indépendamment de sa propre direction. Et l'avant-garde entraîne la petite-bourgeoisie vers l'occupation des bureaux, des banques, l'occupation de fait de tout le quartier Latin, vers un fonctionnement permanent d'assemblées et de meetings dans les rues, où intervient toute la population, hommes, femmes, enfants, vieux... et qui impose dans les faits les formes de démocratie socialiste.

Aucun des grands partis dans lesquels se concentrent les masses n'avait prévu ce qui leur tous se préparaient pour un avenir de coexistence pacifique et de conciliation: tel était leur intérêt. Pour cela, au début le PCF et la CGT avaient condamné les étudiants et ont cherché à empêcher la réalisation du front unique révolutionnaire entre étudiants et ouvriers contre le capitalisme. C'est pourquoi les bureaucraties ont cherché à empêcher les étudiants d'entrer dans l'usine Renault, alors que les ouvriers les saluaient en chantant l'Internationale. Les chemins ont donné le même réponse quand ils ont déclaré immédiatement la grève générale en solidarité avec les étudiants.

Face à tout cela, les directions des syndicats CGT, CFDT et du Parti Communiste ont du suivre le mouvement en essayant de freiner le processus de l'intérieur pour éviter d'être débordés. Et le bourgeois s'accroche à la politique de conciliation de ces directions afin qu'elles trouvent une solution de changement de gouvernement sans mettre en question le pouvoir capitaliste. Le bourgeois ne peut pas choisir la répression, qui va signifier l'éclatement de la guerre civile et l'insurrection des masses, conduisant inévitablement à la prise du pouvoir. .../...

40
40 Tract du Parti Ouvrier Révolutionnaire (trotskyiste). 23 mai 1968.

MOUVEMENT POUR LA DEFENSE ET LA PROMOTION DES LIBERTES UNIVERSITAIRES

Des actes extrêmement importants, par leur gravité et leurs conséquences ont été commis ces derniers jours à l'Université Libre de Bruxelles.

Le vendredi 17 mai, suite aux recommandations d'un professeur, un groupe d'étudiants a pénétré de force dans l'auditoire P. E. Janson.

Par son action, ce groupe auquel se mêlaient quelques assistants, a délibérément saboté une conférence de Maître Floriot, organisée dans le cadre des journées médicales. Le but "affiché" de cette action étant de mettre "un point final à l'ensemble des cérémonies pompeuses, honorifiques, académiques et avant tout auto-justificatrices de l'innanité pseudo-scientifique des colloques et des journées dites d'études, qui se tiennent dans le cadre de l'université" (sic)

Le mercredi 22 mai, ces mêmes étudiants, un certain nombre d'assistants et quelques professeurs ont envahi la grande salle de l'université et ont pénétré de force dans la salle du conseil d'administration où celui-ci siégeait.

Peu de temps après, le drapeau rouge et le drapeau noir étaient accrochés à la statue de Verhaegen et flottaient sur le fronton de la faculté de Philosophie.

ATTEINTE A LA LIBERTE D'EXPRESSION

ATTEINTE A LA LIBERTE DE REUNION

PROVOCATION, à l'encontre de tous ceux pour qui cette université n'a qu'un seul drapeau: celui du librexamen...

Voilà donc les faits.....

Devant leur gravité, un "MOUVEMENT POUR LA DEFENSE ET LA PROMOTION DES LIBERTES UNIVERSITAIRES" s'est créé.

Ce Mouvement déplore qu'une fraction de cette université profite de l'absence de la plupart des étudiants, vu la proximité des examens, pour exercer des pressions sur les autorités académiques dans un sens dont rien ne dit qu'il corresponde au sentiment de la majorité.

Ce Mouvement rappelle que l'U. L. B. compte plus de 9.000 étudiants et que c'est à l'ensemble de ceux-ci à se prononcer, au travers d'organes représentatifs, sur le contenu des réformes nécessaires.

Si jamais l'autorité venait à s'abaisser à traiter, sur des questions qui intéressent l'ensemble des étudiants, avec ce qui n'est toujours qu'une minorité, c'est qu'il n'y aurait plus d'autorité.

Une telle carence risquerait de jeter les étudiants les uns contre les autres, la force et la violence ayant prouvé leur efficacité au sein de cette maison.

.../...

Un mouvement pour la défense et la promotion des libertés universitaires.

Les «modérés» passent à l'offensive: le 24 mai au matin, des étudiants de Polytechnique, accompagnés par quelques-uns de leurs professeurs, se présentent à l'Assemblée libre afin d'y renverser la majorité et d'y faire voter une motion exigeant l'évacuation immédiate des locaux occupés. Il faut plusieurs heures de discussions pour que les uns et les autres se mettent d'accord sur des objectifs communs et sur la nécessité d'éviter tout affrontement. Surtout, la réunion des «modérés» au Janson crée l'événement. Répondant à l'appel lancé par les Cercles facultaires, environ 2000 personnes prennent place dans le grand auditoire. En présence d'une délégation de l'Assemblée libre du Grand hall, le ton est rapidement donné, résumé dans la formule «La réforme oui, la révolution non!». Néanmoins, la confrontation que d'aucuns craignaient est évitée. Si les divergences concernant les moyens d'action du mouvement font l'objet de plusieurs interventions, les «durs» et les «modérés» apparaissent d'accord sur les buts à poursuivre. Aux termes de la réunion,

mai
24

l'assemblée vote une motion prévoyant la réforme des examens et de l'enseignement, la réforme des structures du Conseil d'administration et la mise en place d'un comité de vigilance surveillant le travail de la commission chargée de discuter avec les représentants des autorités académiques.

Ce 24 cre
gnats, ch
et ouvrie
tre l'aut
Ils décid
démocr

Assemblée libre de la communauté universitaire de Bruxelles
50, avenue F. Roosevelt, Bruxelles 5

Communiqué de presse 24 mai 68 24 h.

L'assemblée libre s'est réunie, vendredi 24 mai 1968 à 20 h. et a notamment entendu un rapport de la délégation qu'elle avait envoyé à 15 h. à la réunion tenue en l'auditoire F.E. Janson. Le rapporteur a conclu que la plupart des étudiants y rassemblés, sans rallier le mouvement, sont également convaincus que les structures de l'université doivent faire objet d'une refonte radicale; qu'ainsi une action directe a pu en quelques jours provoquer une profonde prise de conscience de la communauté universitaire. La journée a donc permis à l'Assemblée libre d'enregistrer une double victoire :

- 1) en dissuadant ceux qui songeaient à utiliser la force, ce qui eût été au demeurant voué à l'échec, vu la mobilisation dont le mouvement s'est révélé capable;
- 2) en accroissant largement son audience auprès des étudiants et enseignants, par la démonstration de sa calme résolution.

L'Assemblée libre a aussi reçu une délégation ouvrière des Verreries de Charleroi, l'assurant de sa solidarité. Elle s'est enfin divisée en Commissions d'études qui ont siégé à partir de 23 h., ajoutant deux commissions à celles déjà créées depuis l'occupation des locaux universitaires, qui traitèrent respectivement de l'«agitation culturelle» et de l'«élargissement du mouvement».

pour le service de presse de
l'Assemblée libre
L.A. Somerhausen

Motion adoptée par l'assemblée libre 24 mai à 11h30.

Des membres du corps enseignant, étudiants et membres du personnel de l'U.L.B., de différentes tendances se sont réunis ce matin. Ils ont décidé d'éviter à tout prix un affrontement grave préjudiciable à des revendications communes et à l'intérêt de l'Université.

Ils proposent de réunir séparément deux assemblées à 15 heures cet après-midi. La première assemblée libre se tiendra dans le grand Hall de l'Université (50, av. Fr. Roosevelt). La seconde se tiendra à l'auditoire F. E. Janson et les membres de celle-ci sont convoqués à 15 heures devant la statue de Th. Verhaegen. Il a été proposé de discuter les problèmes suivants au sein des deux assemblées.

- 1) Etude du principe du remplacement du C.A. par une instance démocratique élue par l'assemblée de la communauté Universitaire.
- 2) Etude du contenu et forme des examens. Propositions pratiques pour la session à venir en vue de permettre l'aboutissement de la recherche de solutions aux problèmes de l'enseignement.
- 3) Etude des garanties au Mouvement.

43

42-43 L'affrontement entre les «modérés» du Janson et les «durs» du Grand hall est évité. Tracts de l'Assemblée libre occupant le Grand hall. 24 mai 1968.



44



45



46

44-45-46 L'assemblée des «modérés» à l'auditoire Janson. A la tribune, on distingue les présidents des Cercles facultaires qui ont pris l'initiative de cette réunion. 24 mai 1968. 3 photos.

erore
 s, ch
 ivrie
 'au
 decid
 erati
 omite
 eu e
 embla
 uxel
 à l
 Dans ces
 viées tout
 les sujets



47



48



49



50

47 - 54 Des membres du corps professoral intervenant à l'assemblée du Janson. On reconnaît entre autres les professeurs André Jaumotte (47), Paul Foriers (48), René Jottrand (49), Henri Rolin (50), Chaïm Perelman (51), Paul Janssens (52), Maurice-André Flamme (53), et Jean-Marie Faverge (54). 24 mai 1968. 8 photos.



51



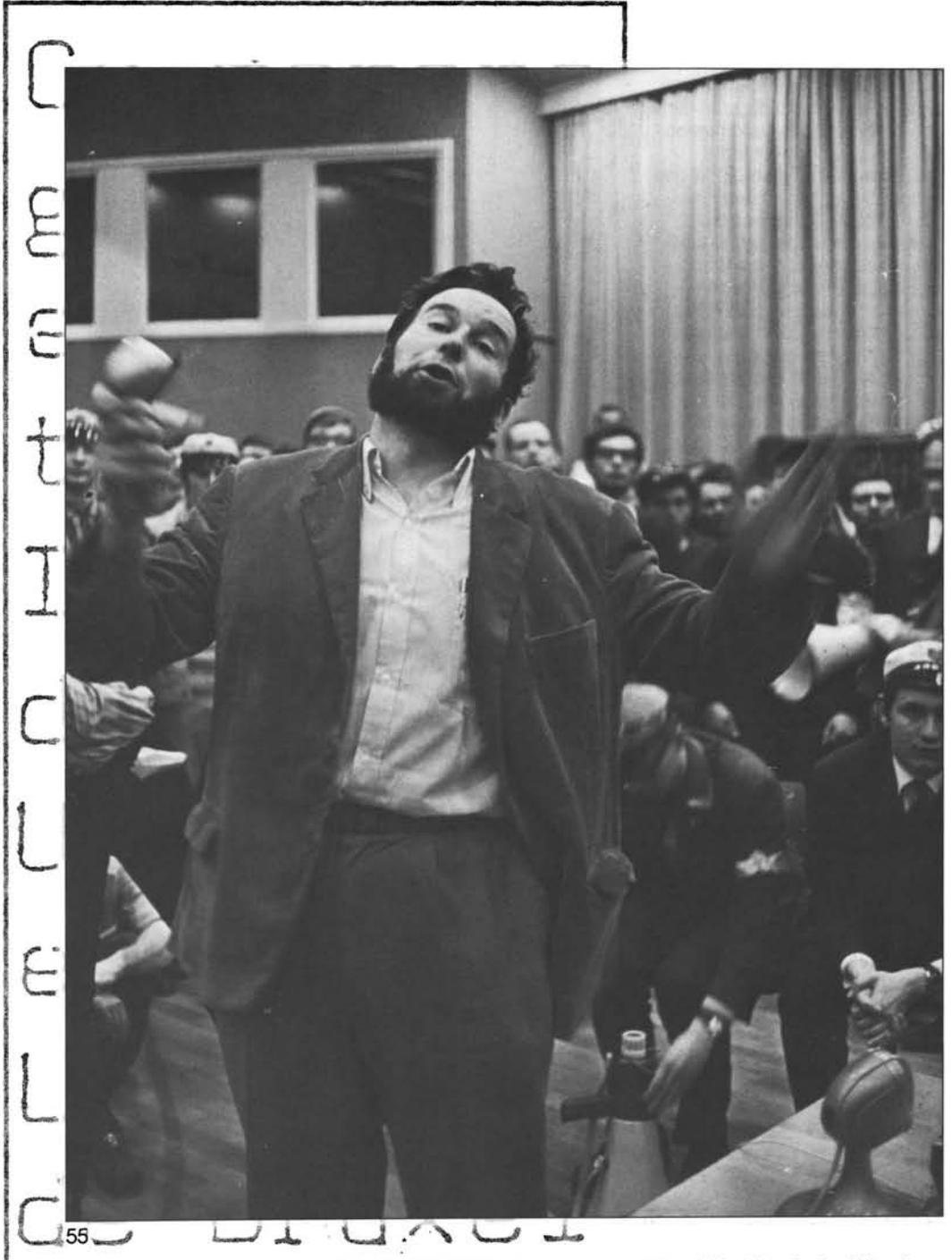
52



53



54



55



56



57

55 Membre de la délégation que «l'Assemblée libre occupante» a dépêché au Janson, le professeur Rasmont plaide pour l'établissement de points d'accords entre les deux parties. 24 mai 1968. 1 photo.

56 L'Assemblée libre du Grand hall, également réunie le 24 mai 1968. 1 photo.

57 Après la réunion du Janson, des délégués de l'Assemblée libre regagnent le Grand hall. 1 photo.

La contestation ne se limite pas à la seule U.L.B. Rapidement, une Assemblée libre s'est réunie à l'Institut national supérieur des arts du spectacle et des techniques de diffusion (I.N.S.A.S.). On y réclame l'autonomie de l'Institut, sa gestion sur «une base claire», la liberté totale d'expression. D'autres établissements supérieurs se lancent dans le mouvement, à Bruxelles et en province: ainsi l'Institut des arts de diffusion (I.A.D.), l'Académie des Beaux-Arts de Mons ou encore le Théâtre National, qui est occupé le 25 mai par un «Comité d'Action culturelle révolutionnaire». Symboles de la «solidarité des artistes» avec la contestation, des calicots réalisés sur place par Roger et par Arié Mendelbaum orneront le Grand hall de l'U.L.B. pendant les semaines de l'occupation.

25 → 26 *mai*

Ce re
gnats, ch

e
t
H
a
U
L
B
d
v
D
v
I

Les revendications politiquement actuelles des étudiants ne se limitent pas, par le rôle qu'ils jouent, à la seule U.L.B. Elles s'étendent à l'ensemble des établissements de notre époque «nouvelle», et surtout, la justice politique, ne sont jamais séparées de la justice sociale.

COMITÉ D'ACTION CULTURELLE RÉVOLUTIONNAIRE (I.A.D.)

Le 25 mai 1968, à l'Institut des arts de diffusion (I.A.D.), nous avons organisé une assemblée générale et nous avons discuté de nos revendications politiques, sociales et culturelles.

COMITÉ D'ACTION CULTURELLE RÉVOLUTIONNAIRE (I.A.D.)

Le 25 mai 1968

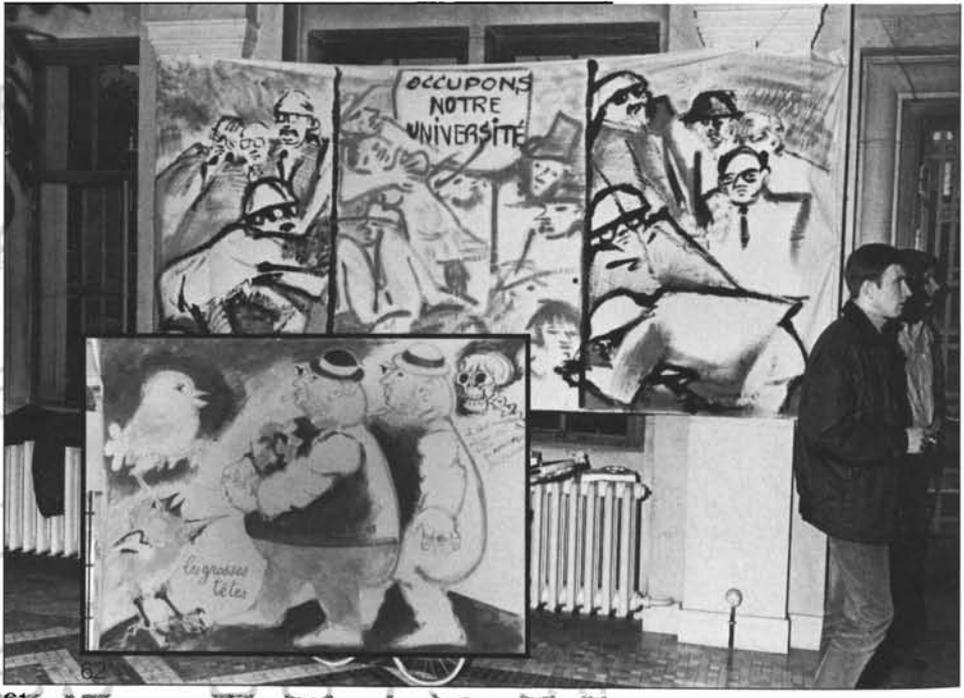


60-61-61bis Dans le Grand hall de l'U.L.B., des œuvres d'art comme les tissus peints par R. Somville et le pastek dû à A. Mendelbaum exaltent l'action des contestataires. Mai 1968. 3 photos.

L'occupation de l'Université nationale de Belgique, le 25 mai 1968, a été le point de départ d'un mouvement de contestation qui s'est étendu à l'ensemble des établissements de notre époque «nouvelle», et surtout, la justice politique, ne sont jamais séparées de la justice sociale.

COMITÉ D'ACTION CULTURELLE RÉVOLUTIONNAIRE (I.A.D.)

Le 25 mai 1968



58 Tract émanant des étudiants contestataires de l'I.A.D. 25 mai 1968.

59 Annonce de l'occupation du Théâtre National de Belgique. Tract diffusé par un «Comité d'action culturelle révolutionnaire». 25 mai 1968.

Dès les premiers jours de la contestation, les autorités académiques affirment leur volonté d'établir le dialogue pour mener à bien les réformes souhaitées. Multipliant les contacts, recherchant l'opinion des organisations structurées — cercles d'étudiants et syndicats — le Recteur Marcel Homès tente aussi, à plusieurs reprises, d'entrer en rapport avec l'Assemblée libre. Une première visite au Grand hall, le samedi 25 mai, reste sans résultat. Répondant aux souhaits des contestataires, le Recteur se présente une nouvelle fois devant l'Assemblée libre, le 27 mai à 14 heures, et y fait, au nom du Bureau de l'U.L.B., une longue déclaration: annonce est faite qu'une «réforme démocratique» des structures de l'Université sera introduite, et ce «dans l'esprit qui se dégage de l'unanimité des groupements structurés qui représentent à des titres divers l'Université».

27

Mai

Ce 27 cre
gnats, ch
et ouvrie
tre l'aut
Ils décid

64 Le Recteur en Assemblée libre. 27 mai 1968. Photo Le Soir.



64

63 L'intervention du Recteur Homès à l'Assemblée libre. Retranscription d'un enregistrement magnétique. 27 mai 1968.



Le Recteur fait savoir à tous les intéressés et à l'opinion publique que le Conseil d'Administration saisi dans les prochaines heures de l'ensemble de ces problèmes, fera connaître immédiatement le résultat de ses délibérations. Il fait savoir également que les réformes à apporter le seront dans l'esprit qui se dégage de l'unanimité des groupements structurés qui représentent, à des titres divers, l'université (les facultés, le corps enseignant, les cercles facultaires, les syndicats, les professeurs ou tout autre membre de son personnel enseignant) il entend parler que les réformes à apporter, le seront dans le sens de la réforme démocratique des structures de l'Université, de l'accroissement de la participation de la communauté universitaire tout entière au fonctionnement de cette Université et dans le sens d'enseignement et les méthodes d'exams.

Entretiens, la contestation se poursuit à des niveaux divers. A l'initiative de la C.G.S.P., une Assemblée libre du personnel administratif, technique et ouvrier de l'Université (P.A.T.O.), se déclare, par 217 voix contre 11 et 2 abstentions, solidaire des étudiants et d'accord sur l'occupation des locaux. Appui franc et massif, ou simplement éphémère flambée de sympathie pour le mouvement étudiant? L'attitude du P.A.T.O. semble à ce moment rencontrer le discours, inlassablement répété par l'Assemblée libre, sur la solidarité nécessaire des étudiants et des travailleurs. Mais les événements des jours suivants démentent brutalement ces espoirs. Les journées de mai-juin 1968 ne devraient cependant être fidèlement dépeintes sans que l'on n'évoque cette ambiance de fête dont beaucoup ont conservé l'image. Débats, échanges de vues, motions se succèdent à un rythme accéléré, mais aussi manifestations culturelles et de détente: des représentations théâtrales seront ainsi mises sur pied.



65



66

ASSEMBLEE LIBRE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET OUVRIER DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES, réuise le 27 mai 1968, à l'auditorium 201, Phila, à 19 heures.

Notions adoptées :

- I. Solidarité avec l'action entreprise par les étudiants et accord sur l'occupation des locaux.
- II. L'Assemblée libre du Personnel de l'Université libre de Bruxelles, après avoir entendu des membres de l'Assemblée libre des étudiants qui lui ont donné l'assurance que les locaux de service traités seront effectivement libres, décide qu'il n'y a aucun motif technique à l'abandon de paiement prochain des salaires et traitements. En conséquence, elle demande le décaissement normal de ces paiements. Elle prend acte de la solidarité des étudiants.
- III. L'Assemblée libre du Personnel «ouvrier et employé», réuise le 27 mai 1968, décide que tout travailleur qui aura été licencié après le 1^{er} novembre des années d'une quelconque catégorie de la Commission universitaire d'étudiants, d'ouvriers ou de membres du personnel administratif, technique et ouvrier proposera sa solidarité la plus immédiate et la plus effective.
- IV. L'Assemblée libre appelle tous les membres du personnel ouvrier, administratif et technique, quel que soit l'endroit où ils travaillent, à participer aux assemblées libres qui ont lieu chaque après-midi, à 19 heures, au théâtre.

CE 2012
TOUT DE SUITE APRES L'ASSEMBLEE LIBRE
AU THEATRE POPULAIRE DE BRUXELLES
PRESENTE

LE 11^{ME} PARALLELE
de tous jours

auditorium 201

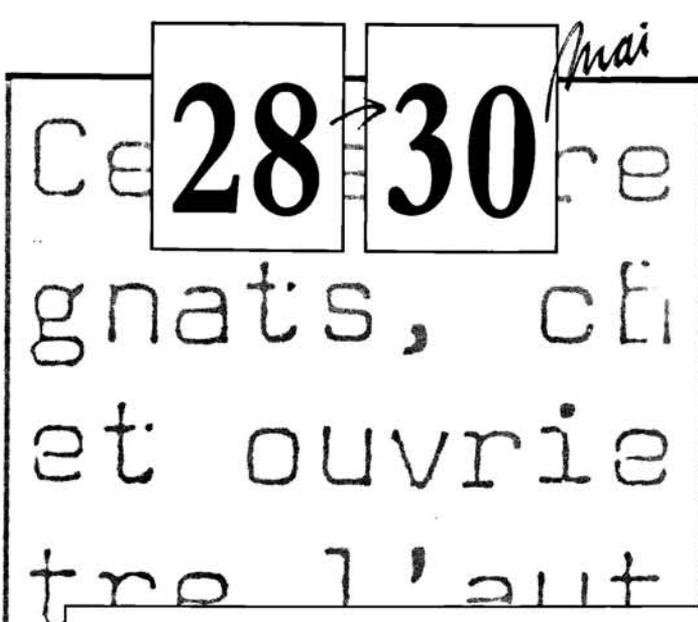
65-66 L'Assemblée dans le Grand hall de l'U.L.B. Mai 1968. 2 photos.

67 Tract diffusé par l'Assemblée libre du P.A.T.O. 27 mai 1968.

68 La commission «agitation culturelle» de l'Assemblée libre annonce la représentation par le «théâtre populaire de Bruxelles» d'une pièce de théâtre. 1 tract. 27 mai 1968.

Conformément à la déclaration faite à l'Assemblée libre par le Recteur Homès, le Conseil d'administration, réuni le 28 mai, annonce une série de réformes: le Conseil d'administration sera composé de représentants élus des différents corps de la communauté universitaire, ainsi que des milieux «représentatifs de la vie sociale, politique et économique». Le droit de vote pour les élections du Recteur et des Bureaux des Facultés est élargi à l'ensemble du corps professoral, et non plus réservé aux seuls professeurs ordinaires. Enfin, il est suggéré de créer dans chaque Faculté un Conseil paritaire à voix consultative. Ces diverses propositions ne suscitent que des réactions mitigées, voire défavorables. On s'accorde à souligner les «insuffisances» et les «ambiguïtés» de la déclaration du Conseil, auquel l'Assemblée libre dénie tout caractère représentatif et, par conséquent, tout droit de réforme. La fin du communiqué — «Il (le Conseil) ne pourra tolérer plus longtemps l'occupation des locaux universitaires» — est perçue comme une menace et soulève l'indignation de l'Assemblée libre, ainsi que celle de plusieurs organisations étudiantes et de la section «enseignement» de la C.G.S.P., qui réaffirme, le 30 mai, son soutien à l'Assemblée libre. Celle-ci accuse d'ailleurs le Conseil de manœuvres suspectes. Le 30 mai, elle annonce que le téléphone de l'Université a été coupé. En mesure de représailles, un groupe d'étudiantes occupera — très brièvement — un bureau de poste, épisode pittoresque des journées de mai et juin 1968, émaillées d'incidents dont certains seront davantage inquiétants.

71 Le Conseil d'administration vu par l'Assemblée libre. Tissu exposé dans le Grand hall de l'Université. Mai 1968. 1 photo.



70 Communiqué du Conseil d'administration proposant l'introduction de certaines réformes. 28 mai 1968.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES unanime, réuni ce jour, 28 mai 1968, a pris la résolution suivante qui sera statutairement validée dans le délai réglementaire de trois semaines :

Le Conseil d'administration sera composé de représentants élus du Corps enseignant, des Facultés et Ecoles, des chefs de travaux, des assistants, des chercheurs, des étudiants, des anciens étudiants, du personnel technique, administratif et ouvrier et des milieux représentatifs de la vie sociale, politique et économique du pays; ces derniers seront au nombre de 8 au plus, les autres, de 24 au moins. Tous les mandats sont limités dans le temps.

Le Recteur et les Bureaux de Facultés seront élus par le Corps enseignant qui comprend les professeurs ordinaires, les professeurs extraordinaires, les professeurs associés, les chargés de cours, les chargés de cours associés et les chargés de conférences des Facultés et Ecoles. Dans chaque Faculté ou Ecole un Conseil paritaire est institué. Il est composé de membres du corps enseignant et d'étudiants. Il donne obligatoirement son avis sur tous les projets de modification du programme et de l'organisation de l'enseignement et des examens ainsi que, au moins une fois par an, sur chacun des enseignements existants.

Une Commission paritaire assurera la gestion des services sociaux.

L'Université publiera annuellement un rapport d'activité ainsi que les éléments permettant le contrôle public de sa gestion financière.

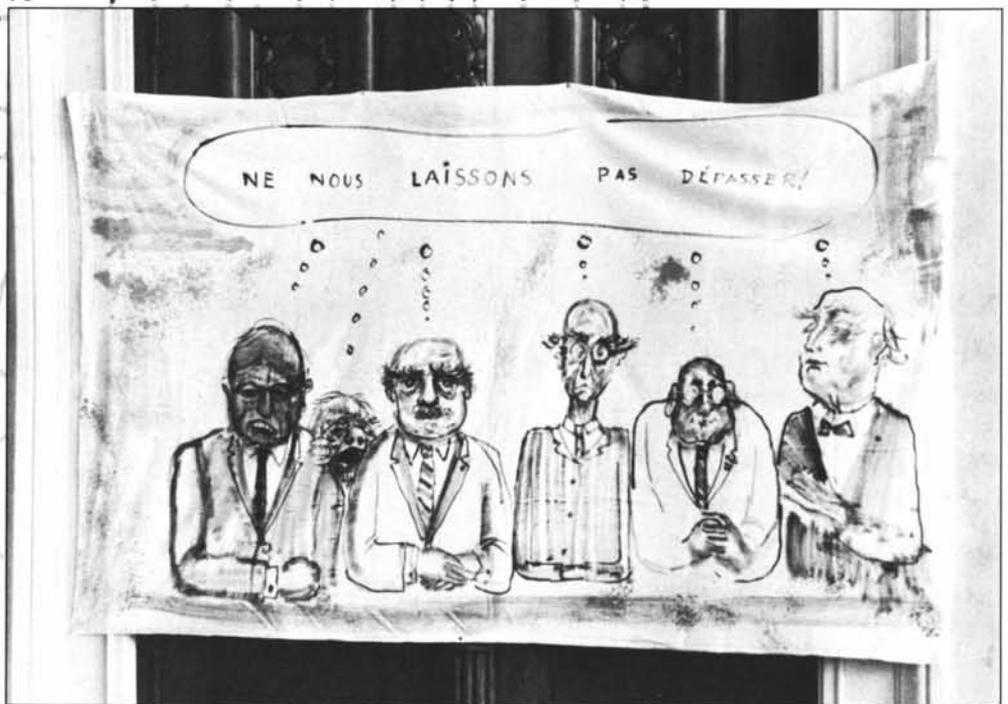
La mise en application de ces principes fera l'objet de consultations des organes structurés de l'Université et des organisations syndicales représentatives.

Des dispositions transitoires seront prises pour assurer la continuité du fonctionnement de l'Université.

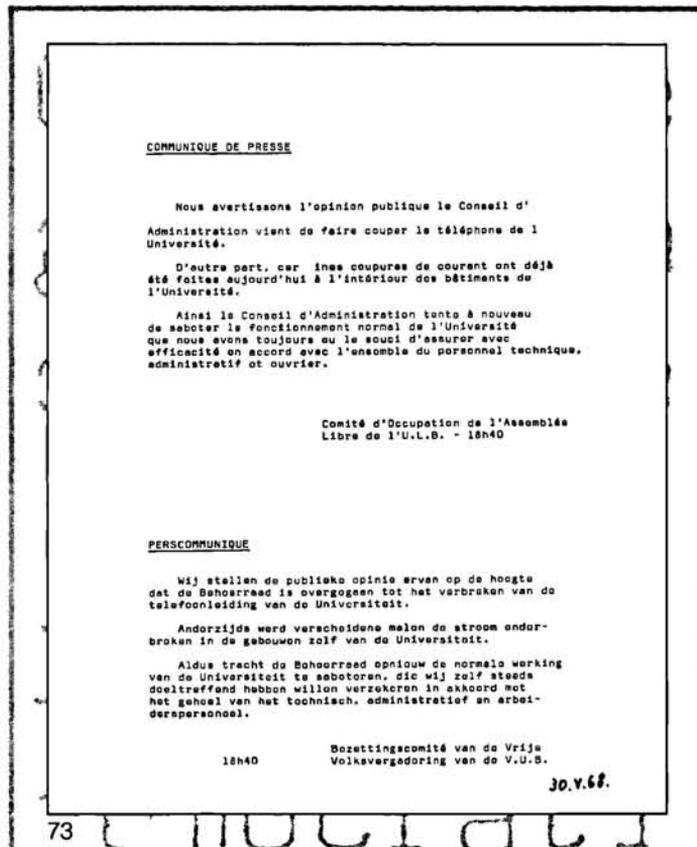
Le Conseil d'administration unanime fait appel à la communauté universitaire pour mettre ces dispositions en application dans le calme et la dignité et pour préserver l'intégrité de l'Université du Libre Examen.

Il ne pourra tolérer plus longtemps l'occupation des locaux universitaires.

70



71



73 «L'affaire du téléphone». Communiqué de presse du Comité d'occupation de l'Assemblée libre. 30 mai 1968.



74-75 Malgré les coupures téléphoniques dénoncées par l'Assemblée libre, les occupants conservent l'usage de plusieurs lignes et la liaison avec l'exté-

les sujets

rieur. Des communications seront passées à l'étranger, notamment à Cuba. 2 photos.

Appui bienvenu pour l'Assemblée libre, dont l'étoile commence à pâlir, la visite, au Grand hall de l'U.L.B., de Pol Goossens, président du «Studenten Aktie Komité» de Louvain, et son intervention en faveur de l'établissement d'une stratégie commune aux étudiants de l'U.L.B. et de l'U.C.L., constituent un événement qui ravive les intérêts et les curiosités.

Ce 31 mai
gnats, ch



L'«assemblée libre» saura-t-elle se tirer de la confusion?

Une intervention plus réaliste du leader louvainiste Pol Goossens

Au 13 mai, l'U.L.B. en se réunissant en assemblée libre, a voulu dire que la situation devient de plus en plus difficile, même au sein de l'assemblée libre. Au cours de la soirée, des critiques acerbes ont été formulées par Goossens. «Il est évident que ce sont toujours les «membres» qui empêchent l'assemblée libre», pour ?

Il est évident que ce sont toujours les «membres» qui empêchent l'assemblée libre, pour ?

Et dans tout cela quelle est la position des professeurs ? Les étudiants que la plupart d'entre eux se rendent compte que depuis plusieurs années de sérieux problèmes de restructuration de modernisation et d'adaptation des cours et examens se posent. Dès lors, le mouvement du 13 mai a obtenu leurs faveurs, réduits étant considérés comme la locomotive de la réforme universitaire. Si les professeurs des observateurs et même des professeurs ont acquis, il n'y a cependant pas une majorité pour accepter les méthodes actuellement employées par les étudiants. En effet, ceux-ci en refusant de mettre sur papier leurs revendications et leurs intentions de réforme de structure, prennent une attitude négative qui empêche d'arriver à un résultat. Pour «de leur pensée» le but du mouvement doit se limiter à une occupation temporaire, même durant la période des vacances, et le but, une bonne université. Jusqu'à quel point ?

Il est évident que ce sont toujours les «membres» qui empêchent l'assemblée libre, pour ?

de Bruxelles
venir à l
Dans ces
viées tout
les sujets

76 Pol Goossens, leader du mouvement étudiant flamand de Louvain, en visite à l'U.L.B. Extrait du journal *Le Soir*, 1er juin 1968.

77 Pol Goossens devant l'Assemblée libre. 1 photo.

Les «travaux» de la contestation: pendant les mois de mai et juin, plusieurs initiatives sont prises qui donnent l'impression que d'autres choses également, plus pratiques, plus efficaces, sont réalisées. Des modifications sont ainsi apportées au règlement intérieur de la Cité universitaire. Le 2 juin, l'Assemblée libre vote une motion portant création de «groupes d'action» qui doivent, selon leurs promoteurs, «permettre au Mouvement de ne pas se cantonner au plan du discours». Désireuse de rencontrer des préoccupations plus prosaïques des étudiants, l'Assemblée libre décide également de créer des lieux d'études pour la préparation des examens.

79 Une foule de curieux et de sympathisants se presse dans l'Université «ouverte à toute la population». Mai 1968. 1 photo.

3 juin

Ce 1 3 re
gnats, ch
et ouvrie
tre l'aut
Ils décid
démocrati

78 Le nouveau règlement interne de la Cité Universitaire. Communiqué de presse de l'Assemblée libre. 27 mai 1968.

9/1/68

COMMUNIQUE DE PRESSE
ASSEMBLEE LIBRE DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE BRUXELLOISE
P.O. Souverainstraat 50, Bruxelles 5.

Les Etudiants et étudiantes des deux cités universitaires, réunis en Assemblée libre, le 27 mai 1968 à 20 heures, au 50ème étage de la Cité des Etudiants, ont approuvé à l'unanimité, diverses modifications du règlement interne des logements étudiants.

La principale innovation est l'ouverture de tous les locaux aux étudiants des deux cités, sans distinction de sexe.

Etudiants et étudiantes s'engagent à faire respecter la discipline dans leurs propres locaux.

SERVICE DE PRESSE
ASSEMBLEE LIBRE DE L'U.V.B.

PERMEDELIJN
VRIJE VOLGOVERENIGING VAN DE UNIVERSITAIRE GEDEGENSCHAP BRUSSEL

De maandelijkse en wettelijke bijeenkomst van beide studentenverenigingen zijn samengekomen op 27 mei 1968 te 20 uur op de 50e verdieping van het studentencomplex om een nieuw intern reglement op te stellen.

De voornaamste wijziging bestaat hierin, dat de toegang tot alle lokalen van beide gebouwen nu vrijwielend is, zonder onderscheid van geslacht.

De studenten en studentinnen willen er zich aan houden en de tocht in hun lokalen te handhaven.

PERMEDELIJN
VRIJE VOLGOVERENIGING V.O.B.

78



79

les sujets

48



Déclaration de l'Assemblée Libre

Le 2 juin à 22 h, l'Assemblée Libre vote la motion suivante :

"L'Assemblée Libre se divise sur le champ en groupes d'action. Le groupe d'action est formé d'une dizaine de camarades. Chaque groupe a la responsabilité des manifestations actives, préparées dès possible, après en avoir fait ratifier le principe par l'Assemblée Libre. Chaque groupe décide notamment de se constituer en comité d'occupation autonome des locaux, de la distribution de service d'ordre. Il est conseillé d'établir des actions à l'extérieur de l'Université Libre, de prendre des contacts personnels avec les autres étudiants, enseignants ou professeurs de l'ULB, avec les écoles, les salons, etc. Chaque groupe doit être autonome, et l'absence de cette autonomie n'est pas définitive pour lui, le lieu de ses membres. Il se propose notamment pour l'extension des initiatives et pour la conception de nouvelles actions. En outre le groupe d'action se consacre aux perspectives du Mouvement du 13 mai."

Ainsi, au cours de la soirée du 2 juin à 22 h, les groupes se sont formés selon la disposition topographique des groupes dans le grand hall. Ils se sont réunis ensuite où bon leur a semblé, pour décider des actions qu'ils entreprendraient après l'approbation de l'Assemblée Libre. Tout le monde s'est retiré à son heure de nuit dans le grand hall. Pour chaque groupe un rapporteur a exposé les actions et les discussions entreprises.

RENDEZ-VOUS A DES QUERRES, FORMES UN GROUPE D'ACTION, FAITES DES PROPOSITIONS PRÉCISES D'ACTION QUE VOUS EXÉCUTERIEZ SOULEVÉES APRÈS LES AMBIS SOUMISES A L'ASSEMBLÉE. CELLES-CI DOIT ÊTRE DIVERSÉES TOUTE ENTÈRE EN GROUPES D'ACTION. C'EST UN PAS ESSENTIEL DU MOUVEMENT QUI LUI PERMET DE NE PAS SE CANTONNER AU PLAN DU DESCENDANT. 2.01.68

83

Après la 3^e vote

L'Assemblée Libre a décidé de créer, dans les locaux de l'Université, des lieux d'occupation autonome et d'occupation pour faciliter aux étudiants la manifestation et la participation de leurs opinions. Ils seront occupés dans leur travail par des enseignants, assistants et chercheurs selon la situation.

On pourra notamment occuper afin de permettre les étudiants qui les locaux où ils peuvent venir travailler et sur les heures normales des manifestations, assistantes et chercheurs selon la situation.

Local n° 14 de la Faculté de Philo et Lettres - semaine 24.10.

84

83-84 Tracts diffusés par l'Assemblée libre. 2 et 3 juin 1968.



80



82



81

80-81-82 Une ambiance de fête: enfants et adultes goûtent aux joies du plein air. Parmi les participants, on distingue deux membres de l'Assemblée libre: Joseph Miedzianagora et Gabriel Thoveron. 1er juin 1968. 3 photos.

viées tout les sujets

Initialement favorable, l'attitude du personnel de l'U.L.B. vis à vis du mouvement étudiant ne tarde pas à se raidir à mesure que la confusion s'installe. A la suite d'une rencontre entre occupants du Grand hall et délégués syndicaux de la C.G.S.P., accompagnés par des membres du personnel, un texte diffusé par le personnel des Services Techniques et des nettoyeuses signale «le désintéressement total de la section «ouvriers» à l'égard du mouvement anarchiste». Le combat mené par l'Assemblée libre en faveur de la solidarité entre les étudiants et le «monde des travailleurs» fait place, à l'U.L.B., au malaise de ce dernier et à sa volonté de clarifier la situation.



A l'issue de cette entrevue, le point suivant peut être retenu : c'est le désintéressement total de la Section "ouvriers" au mouvement de type anarchiste.

85



86-87 Trois jours plus tard, une réunion du personnel dénoncera l'attitude querelleuse des occupants du Grand hall. 7 juin 1968. 2 photos.

85 L'irritation du personnel de l'U.L.B. face à l'Assemblée libre. Tract émanant de l'assemblée du personnel des Services techniques et des nettoyeuses de l'Université. 4 juin 1968.



La question du sérieux de l'Assemblée libre commence à se poser, tandis que ses effectifs se réduisent de jour en jour. Le comportement du service d'ordre est également mis en cause, de même que son incapacité à faire face aux agissements d'extrême-droite dont se plaint l'Assemblée libre. Des tentatives sont faites pour lui donner un second souffle. D'aucuns voudraient voir l'Assemblée se structurer, émettre des revendications concrètes, de nature à ressusciter l'intérêt des premiers jours. En vain. Incapable de s'organiser, se refusant à définir un programme de réformes précises, enfermée dans sa logomachie stérile, l'Assemblée libre entre dans une longue agonie, à laquelle mettra fin, un mois plus tard, une descente du Parquet.

Ce 5 et 6 juin
gnats, ch
et. ouvrier



88 Le dilemme qui se pose à l'Assemblée libre: s'organiser ou mourir. Tract du 5 juin 1968.

89 Le malaise règne au sein du service d'ordre de l'Assemblée libre. Tract adressé par des membres du service d'ordre aux membres de l'Assemblée libre. 6 juin 1968.

90 L'Assemblée libre en déclin. Seules les attaques extérieures parviennent à ranimer les passions éteintes. Tract du Comité d'occupation de l'Assemblée libre, invitant les étudiants à renforcer l'occupation. 6 juin 1968.

91 Une vue du Grand hall occupé. Mai 1968. Photo Le Soir.

CAMARADES

NOUS VOUS APPELONS A PARTICIPER DE MASSE A L'ASSEMBLEE LIBRE DE CE MERCREDI SOIR A 20 H DANS LE GRAND HALL DE L'UNIVERSITE.

En effet le mouvement DOIT ABSOLUMENT repercuter sur une base solide et une série de mesures nous paraissent devoir être prises dans un vain espoir; nous proposons de façon non limitative: la création d'un "Comité de l'Université" la création d'un "Comité des étudiants de la Cité et des Facultés Universitaires"; plus nos revendications votées en Assemblée Libre sur les examens, la création et la liquidation effective du Conseil d'Administration de l'ULB.

A) STRUCTURER LE MOUVEMENT EN ELISANT UN CONSEIL CENTRAL QUI EXERCERAIT LE POUVOIR ENTRE DEUX ASSEMBLEES ET ORGANISERAIT L'ACTION

B) POSER UNE SERIE DE REVENDICATIONS CONCRETES

Sur la base de celle-ci (des revendications ne seraient pas un but final mais un élément du mouvement) créer une mobilisation de la masse de étudiants et des camarades laissés par un vain espoir; nous proposons de façon non limitative: la création d'un "Comité de l'Université" la création d'un "Comité des étudiants de la Cité et des Facultés Universitaires"; plus nos revendications votées en Assemblée Libre sur les examens, la création et la liquidation effective du Conseil d'Administration de l'ULB.

C) POSER LES MODALITES CONCRETES D'ACTION POUR ARRACHER SATISFACTION LE PLUS VITE POSSIBLE SUR CE PROGRAMME DE REVENDICATIONS

Il est évident que la pression exercée sur les autorités que nous avons chassés des locaux n'est pas suffisante; l'occupation des locaux doit être renforcée et les manifestations manifestes. Tout instant une personne en ce moment permet à GILLET et COMBES de laisser pour la situation et de préparer avec des "détachés étudiants" étrangers à l'Assemblée libre et sans liens vivants avec le mouvement universitaire des actions vigiles et des REFORMES DE FACILES D'UN CONSEIL QUI LAISSERAIT AU POUVOIR A L'ULB LES OLOGARCHIES ACTUELLES.

NOUS PROPOSONS DONC UNE MOBILISATION MASSIVE DES ETUDIANTS ET MILLETS MEMBRES DE L'ASSEMBLEE LIBRE POUR CHASSER GILLET ET COMBES DE LA MAISON DE L'UNIVERSITE. NOUS PROPOSONS UNE MANIFESTATION DE RUE LA PLUS LARGE POSSIBLE POUR LANCER NOS REVENDICATIONS, QUE NOUS BLOCQUONS TOUTES LES MESURES PRISES PAR LE C.A. QUI DEPENDENT DE L'EXERCICE D'AFFAIRES COURANTES.

NOUS VOUS DEMANDONS DE VOUS REUNIR EN MASSE CE MERCREDI SOIR A L'ASSEMBLEE LIBRE POUR DISCUTER ET VOTER CES PROPOSITIONS ET LES FAIRE SOUTENIR PAR L'ASSEMBLEE ETUDIANTE DE JEUDI.

EN AVANT POUR UNE ACTION CONCRETE. DIRECTE JUSQU'AU VICTOIRE. VOUS GARDER AUSEI CE "MÉT"

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE LIBRE DE L'ULB.

les sous-signés, conscients d'exprimer l'aspiration de nombreux membres du service d'ordre, attirent l'attention de l'Assemblée libre sur un certain nombre de pratiques de nature à porter préjudice au mouvement, à l'adhérer, à lui faire courir de graves dangers.

Certains, au nom d'un prétendu "éthos" d'un mouvement sans but, ont dénié jusqu'ici à l'Assemblée libre le droit d'exprimer son programme d'actions revendicatives concrètes.

Ce sont les mêmes qui ont voulu usurper la direction du mouvement, prétendant s'emparer de ses instances et de ses services, et en particulier, du service d'ordre.

Ces individus qui sont les véritables responsables des pertes de temps, du confusionnisme organisé, qui ont tout fait pour empêcher l'Assemblée libre de concrétiser son programme, ont attendu le moment venu de parfaire leur travail de sape et de passer à une forme accentuée de leur sabotage politique et organisationnel.

Le samedi 1er juin, cinq personnes organisant un coup de force: elles décident de prendre les pleins pouvoirs jusqu'à lundi soir. Devant les réactions de l'Assemblée libre, elles ont tenté d'organiser samedi soir un "plébiscite" conforme aux méthodes courantes de la pire réaction.

Il régnait depuis le début de l'occupation un malaise engendré par le comportement égoïste et inadmissible de quelques coalisés au sein de la direction du service d'ordre. Dès le début de l'occupation, des diatribes de haines, des militants syndicaux de la S.V.B., de l'O.E.S., des militants de cercles politiques, des militants d'avant jamais fait partie d'organisations, ont apporté sans réserves leur concours au service d'ordre.

Tout a été fait pour décourager ces militants, au profit d'une poignée de bureaucrates qui se voudraient insensibles, qui en fait ont entretenu le désordre, développé un esprit démolitionnaire, prouvé par leur comportement "Mét" déqualifié de s'élever au-dessus de leurs observations de chapelle, au niveau de responsables d'un service à la disposition de l'Assemblée libre.

Les caractéristiques principales de ces individus, est de se montrer durs et égoïstes envers les participants et les sympathisants de l'Assemblée libre; de se montrer hostiles envers les éléments hostiles, les provocateurs fascistes et les agents de la Sûreté.

Des fautes graves ont été commises. Malgré la mise en garde de membres du service d'ordre, la direction de ce service a été à plusieurs reprises incapable d'empêcher que des provocateurs fascistes ne troublent les sessions de l'Assemblée libre.

De plus, fait extrêmement grave, la liste des effectifs du service d'ordre a été "égérée". Pour le moins des accusations de négligence grave vis-à-vis des provocations extérieures pèsent en outre sur la direction du service d'ordre.

Il faut rappeler que la responsabilité de ces faits graves et de la corruption générale du service d'ordre incombe totalement à ceux qui, par dégoût ont refusé d'entourer du service d'occupation un mandat en blanc en ce qui concerne l'organisation du service d'ordre. Il ne sert à rien aujourd'hui à que quelques individus, comités d'occupation de leurs propres camarades et de ce fait.

Les personnes d'extrême-droite et d'extrême-gauche veulent maintenir un faux service d'ordre composé d'un nombre insuffisant de membres, de plus en plus isolés de l'Assemblée libre. Il faudrait faire du service d'ordre une véritable garde prétorienne opérante, commandée par un état-major qui a tout fait pour écarter de lui le confident des militants de l'Assemblée libre, se plaçant au-dessus d'elle, visant à échapper totalement à son contrôle.

Faisons échec à cette tentative d'affaiblir le mouvement par l'intérieur.

Université Libre de Bruxelles

TRÈS IMPORTANT, !!!!

Étudiante, étudiant,

Tu n'es pas sans savoir que l'occupation des locaux administratifs par les étudiants est la seule garantie pour faire aboutir les réformes entreprises au niveau de la faculté.

Hier soir des groupes d'extrême droite, à esprit et armés (moules, explosifs) nous ont attaqués en force après des provocations répétées (jets de fumées, tentatives d'incendie). Il y a eu 2 blessés parmi les occupants. Les étudiants qui bénéficient des réformes en cours doivent être conscients que l'occupation ne peut se poursuivre sans eux.

VIENS AUJOURD'HUI DEFENDRE TON UNIVERSITE.

Si tu n'oses pas participer effectivement à l'occupation (permanence de nuit, service d'ordre, infirmerie, Intendance) et travailler dans les groupes d'étude ou les groupes d'action, adresse-toi au Soiboch, à la permanence du service d'ordre (coulisse de philo 189 porte à gauche - tél : 48.00.30 extension 2300).

NOUS COMPTONS SUR TA PRESENCE !!!!

Le Comité d'Occupation de l'Assemblée Libre

P.S. Des professeurs et des assistants nous ont aidés à organiser l'occupation étudiante en se mettant à la disposition des étudiants sur des explications et des réceptions de cours.

ADRESSE-TOI AU LOCAL 14 (ext. 2420)

Une « assemblée libre » de la C. G. S. P.

LE PERSONNEL OUVRIER veut la fin de l'occupation de l'U.L.B.

Le Conseil d'administration a assisté à une réunion qui n'a apporté aucune solution

Au cours d'une des dernières « assemblées libres », quelques membres du personnel ouvrier (manœuvres et femmes d'ouvrage) étant intervenus dans les discussions, avaient fait état de certaines revendications sociales. Celles-ci furent reprises dans une motion publiée jeudi. La section ouvrière C.G.S.P.-F.G.T.B. de l'U.L.B., a immédiatement réagi en organisant vendredi après midi, une « assemblée libre » à laquelle devaient assister quelques « durs » de l'« assemblée » des étudiants. Le but des dirigeants syndicalistes était de brosser un tableau de la situation exacte, et de protester contre la prise de position des étudiants qui a été qualifiée de « manœuvre faite pour introduire les mécontentements et le mécontentement au sein de la section des ouvriers et nettoyeuses de l'U.L.B. »

Une assemblée houleuse

La réunion de la C.G.S.P. fut d'ailleurs au début assez houleuse, à la suite de l'intervention intempestive de quelques « durs » qui, voulant prendre la parole et invectiver les dirigeants syndicalistes, firent mine de quitter la salle de réunion, suivis par quelques dizaines de nettoyeuses espagnoles. En effet, M. Tassiau, l'un des orateurs, avait laissé entendre que « les rôles ont changé et que les étudiants devaient, à leur tour, écouter les leaders syndicaux et ne plus les contester ». Tout comme le président de la section F.G.T.B. de l'U.L.B., M. Victor Thyra, il reprocha aux étudiants de parler au nom des ouvriers sans savoir de quoi ils parlent. Or, comme un des « durs » tenta de perturber la réunion en lançant : « C'est du cirque... », l'un des dirigeants syndicaux retourna : « D'accord, mais nous en avons été trop longtemps les clowns, et nous voulons sortir de l'arène... »

M. Tassiau souligna qu'au début de l'action du 13 mai, le personnel ouvrier avait marqué sa solidarité. Mais, ajouta-t-il, lorsqu'il a voulu faire entendre sa voix, on a repoussé le point de vue des ouvriers en disant : « C'est la révolution... ». Or, les ouvriers ne veulent pas de cette révolution. Ils ont obtenu des améliorations sociales au cours des

derniers jours. Un accord a été conclu et la C.G.S.P. entend respecter la parole donnée. Que les étudiants entendent contester la société, le syndicat ne s'y oppose pas, il est même, en principe, d'accord, mais estime que cela doit se faire en dehors des murs de l'Université.

Evacuer les locaux...

Manifestement, et cela a été clairement déclaré, le personnel ouvrier, s'il est solidaire avec le mouvement de contestation du conseil d'administration, estime néanmoins qu'il faut en finir avec l'occupation des locaux administratifs, afin que le personnel ouvrier puisse y avoir librement accès et faire son travail. « Il faut que l'U.L.B. demeure, ont dit les chefs syndicaux, nous la défendrons, car elle est notre pain... »

Un étudiant ayant fait état d'une motion adoptée en assemblée libre préconisant l'instauration de conseils paritaires composés de délégués élus, afin de créer un conseil d'administration démocratique, la C.G.S.P. refusa qu'en ce qui concerne le personnel ouvrier, ce soit une « assemblée libre » qui ait voix au chapitre. Il est clair que le personnel ouvrier, contrairement aux étudiants de l'« assemblée libre », reconnaît l'autorité de l'actuel conseil d'administration. Comment pourrait-on arriver à un accord de reconstruction de l'Université, si l'on fait table rase de ce qui existe actuellement ? font remarquer les dirigeants du syndicat. Il est clair que l'action syndicale entend nouer le dialogue avec les autorités de l'U.L.B. Un porte-parole du syndicat a clairement énoncé le principe que le personnel entend voir les autorités administratives réintégrer leur bureau, de façon à pouvoir discuter.

Sur la proposition des délégués syndicaux, quelque trois cents membres du personnel ouvrier se sont ensuite dirigés vers les locaux du bâtiment administratif pour y rencontrer les étudiants de l'« assemblée libre » et leur faire entendre raison en ce qui concerne leur point de vue en matière de liberté de travail. En effet, il avait été annoncé que les dirigeants syndicaux prendraient contact avec l'autorité académique afin qu'elle déclare publiquement que des accords sociaux avaient été atteints à la suite de longs pourparlers remontant à de nombreux mois.

La présence

du conseil d'administration

Peu avant 17 heures, plusieurs membres du conseil d'administration dont MM. Homès, recteur; Leroy, pro-recteur, et Gillet, administrateur, entrèrent dans le grand hall où se tiennent les « assemblées libres ». Ce fut l'occasion de rouvrir le débat, mais cette fois-ci c'est le syndicat qui prit la direction des discussions. M. Tassiau souligna qu'à la suite de la tournure anarchique que prennent les événements, le personnel ouvrier a l'intention d'agir et de faire régner à nouveau l'ordre à l'U.L.B. Il devait proposer que la délégation syndicale et les membres

du conseil d'administration se retirent pour délibérer dans le bureau directeur. Une violente opposition se manifesta parmi la nombreuse assistance d'étudiants. De nombreux « durs » montèrent à la tribune pour toujours répéter les mêmes idées négatives qu'on connaît. Devant l'attitude des étudiants, qui précisaient qu'ils voulaient bien commencer un dialogue avec le recteur Homès, celui-ci prit la parole à deux reprises. « J'espère avoir clairement défini dans des discours et dans des prises de position nettes, ce que j'entends par la communauté universitaire, dit-il. J'accepte de dialoguer avec les étudiants, mais je n'accepterai jamais de me séparer du conseil d'administration. Si je puis servir d'interlocuteur, je suis d'accord, mais tout se fera au sein du conseil d'administration actuel. »

Après que les ouvriers eurent souligné que tout s'est limité jusqu'à ce jour à des palabres, et que rien de constructif n'a été proposé par les étudiants, il a été clairement déclaré que le personnel entend avoir des garanties pour l'avenir et que celles-ci ne peuvent être fournies par la négation du conseil d'administration.

M. Homès intervint à nouveau pour déclarer : « L'« assemblée libre » se réclame d'une base démocratique, mais cette base est insuffisante, il faut des objectifs clairs et précis. Or, l'occupation et la spoliation ne constituent pas cette base... »

Un brouhaha s'ensuivit et les membres du conseil d'administration, voyant que leur présence devenait inutile, se retirèrent, bientôt suivis par l'ensemble du personnel ouvrier qui, en groupe, se rendit autour du monument de Théodore Verhaeren en un geste symbolique. Et les discussions reprirent de plus belle en « assemblée libre » avec la poignée d'étudiants demeuré sur place, pour se gargariser de mots...

R. B.



97



98



99



100

95-96-97-98-99-100 Dans le Grand hall de l'U.L.B., les membres du personnel ouvrier réunis par la C.G.S.P. rencontrent le Bureau de l'Université. 7 juin 1968. 6 photos. On reconnaît entre autres M. Homès, F. Leblanc, J.-P. Gillet, G. Coopmans, J. Trejbiez, J. Tasiaux et E. Van Geyt.

LE SOIR

94

les su...
94 Le personnel de l'U.L.B. face à l'occupation. Extrait du journal Le Soir. 8 juin 1968.

A l'initiative de la Régionale Enseignement de la C.G.S.P.-Bruxelles, un meeting est organisé à la salle de la Madeleine sur le thème de la démocratisation de l'enseignement. L'orateur annoncé, Alain Geismar, dirigeant du Syndicat National des Enseignants de France, est retenu en Grande-Bretagne et remplacé par Bernard Herzberg, appartenant au même mouvement. Mais le climat est tendu: l'arrestation, pour séquestration, d'un membre de l'Assemblée libre, mobilise toutes les attentions.

13 *juin*

Ce n'est pas un cre
gnats, ch

L'opinion publique belge suit passionnément les événements de France déclenchés par le mouvement étudiant.

Partis de la constatation des structures universitaires, les étudiants français en sont rapidement arrivés à mettre en cause le régime lui-même.

Leurs méthodes de lutte ont entraîné l'occupation des entreprises par les travailleurs et ébranlé sérieusement le pouvoir personnel.

Le mouvement français n'est pas isolé: il a suivi de près celui de l'Allemagne Occidentale qui, parti de la revendication de l'Université Critique, en est arrivé à s'attaquer à la presse monopolisée.

Ces mouvements, qu'ils se situent en Italie, en Allemagne, en France, ont donné un regain d'énergie aux étudiants espagnols en lutte contre le régime franquiste et continuent la courageuse lutte des étudiants japonais du Zengakuren contre l'impérialisme américain et son intervention au Vietnam.

En Belgique, à Louvain, des revendications d'ordre culturel ont amené les étudiants à poser le problème de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Les étudiants de l'U.L.B. ont occupé leurs locaux en réclamant la démocratisation des institutions universitaires. Le mouvement a également touché un certain nombre d'instituts supérieurs parmi lesquels l'I.N.S.A.S. et l'I.A.D. sont à l'avant-garde.

Le succès des revendications estudiantines n'est possible que dans un climat de solidarité.

Il est nécessaire de les inscrire dans un mouvement plus large pour la démocratisation de l'enseignement en Belgique.

Cette démocratisation est d'abord une exigence d'ordre social: l'Université elle-même ne pourra s'ouvrir à de nouvelles couches de la population que dans la mesure où les structures de l'enseignement qui précèdent auront été démocratisées.

Ces structures doivent être améliorées notamment par:

1. — la démocratisation réelle de l'enseignement primaire afin de réduire les difficultés pédagogiques nées de l'origine sociale;
2. — la socialisation de la formation générale par l'instauration de l'école unique obligatoire jusqu'à 18 ans;
3. — la suppression des privilèges universitaires.

L'examen de ces questions fera l'objet du meeting organisé à LA MADELINE, le 13 JUIN 1968 à 20 h. par la Régionale Enseignement de la C.G.S.P. - Bruxelles.

Alain Geismar est notre invité

Auteur responsable: P. LE GREVE, 8, avenue du Furet, Bruxelles 18

105

106

107

105-106-107 Tracts et affiches annonçant la réunion de la Madeleine. 13 juin 1968.

103-104 Deux réactions au Manifeste Trejbiez: les «lettres ouvertes» de la C.G.S.P. et de l'Assemblée libre du P.A.T.O. 10 et 13 juin 1968.

108 Bernard Herszberg, représentant Alain Geismar au meeting organisé par la Régionale-Enseignement de la C.G.S.P.-Bruxelles. 13 juin 1968. 1 photo.



109 Les orateurs présents au meeting. Parmi ceux-ci, on reconnaît le professeur Raymond Rasmont, délégué de la C.G.S.P.-U.L.B. 13 juin 1968. Photo *Le Soir*.



109
democrat 1

110 Une vue d'ensemble de la réunion. 13 juin 1968. 1 photo.



Suite au succès rencontré par son manifeste, Jacques Trejbiez réunit quelque 400 membres du personnel de l'U.L.B. en l'auditoire «Le Relais». Après quelques incidents provoqués par des personnes s'étant vues refuser l'accès à la réunion, l'assemblée approuve la création d'un nouveau groupement représentatif des intérêts socio-professionnels du personnel: mouvement apolitique, la Fédération indépendante du personnel de l'U.L.B. (FEDIP) est née. Une commission de travail chargée d'élaborer le programme et les statuts de l'organisation est désignée. Enfin la FEDIP se prononce d'entrée de jeu pour la libération des locaux occupés par le vote d'une motion acquise au scrutin secret par 296 voix contre 22 et 30 bulletins blancs.

14 *juin*

Ce r... cre
gnats, ch

FEDERATION INDEPENDANTE DU PERSONNEL DE L'U.L.B. (Fédip U.L.B.)
Bulletin d'inscription provisoire

NOM ET PRENOMS :
SERVICE :
ADRESSE :

Déclare adhérer provisoirement à la Fédip U.L.B., sous réserve d'une confirmation définitive ultérieure, une fois les statuts et le programme de la Fédip U.L.B. publiés et ayant fait l'objet d'une communication générale et officielle.

Bruxelles, le
Signature :

ONAFHANKELIJKE VERENIGING VAN HET PERSONNEL VAN DE V.U.B. (O.V.F.-V.U.B.)
Voorlopig toetredingsformulier

NAAM EN VOORNAMEN :
DIENST :
ADRES :

Schrijft zich voorlopig in als lid van de O.V.F.-V.U.B. onder voorbehoud van het aanvaarden van de statuten.

Brussel, de
Handtekening :

111 Ordre du jour de la réunion Trejbiez, tenue en l'auditoire «Le Relais». 14 juin 1968.

113-114 L'initiative de la réunion Trejbiez est dénoncée par l'Assemblée libre du P.A.T.O. et le syndicat socialiste. Documents émanant de l'Assemblée libre du P.A.T.O. et de la C.G.S.P. datés respectivement du 14 et du 27 juin 1968.

112 Bulletin provisoire d'inscription à la F.E.D.I.P., envoyé à tous les membres du personnel de l'U.L.B. le 17 juin 1968.

112

5. Vote d'une motion demandant que le personnel administratif des locaux occupés par l'assemblée libre puisse exercer son activité dans des conditions normales.

111

Le personnel doit se poser la question de savoir ce que peut réaliser un syndicat organisé par le "Patron".

La FEDIP reprend un programme calqué quasi entièrement sur celui défendu depuis longtemps par la CGSP (réjouissons-nous au passage d'en avoir été - indirectement - les inspirateurs !). Nous pouvons dire toutefois, et en connaissance de cause, que ce programme a été âprement combattu par certains de ses promoteurs actuels (notamment au cours des séances des Comités de Consultation...)

113

- juge que les récentes prises de position de M. J. TREJBIEZ sont de nature à provoquer des divisions parmi le personnel.

114

Alors que se poursuit le processus de désagrégation de l'Assemblée libre, d'importantes réalisations sont mises sur pied au niveau facultaire. Pour pallier la dispersion des initiatives, la délégation étudiante du Conseil Paritaire de la Faculté de médecine invite, le 14 juin, les délégués de toutes les Facultés à se réunir afin d'examiner de concert un projet de réforme des structures de l'Université. Un autre document est également distribué. Intitulé «L'Université démocratique et libre examinateur de demain», il comporte un préambule en quatre points et cinq propositions de renouveau portant sur la composition du Conseil d'administration, celle du Conseil facultaire, l'autonomie des Facultés, le dédoublement de l'enseignement et des examens. Réunie le 18 juin, la première Assemblée Interfacultaire des délégués des corps enseignant, étudiant et du personnel, fait connaître ses positions. Dans le même temps, une nouvelle expérience voit le jour: en Faculté de médecine, le 19 juin, un Conseil facultaire de réforme (C.F.R.) est mis sur pied par les délégués des étudiants et des enseignants, et chargé d'élaborer une nouvelle structure. Quant à l'interfacultaire, représentative de la volonté de réforme qui anime la communauté universitaire, elle poursuivra ses activités à l'automne 1968, en vue de la préparation des premières élections générales pour la désignation des membres du nouveau Conseil d'administration.

Ce 14 et 19 juin

Les délégués, chers collègues

et collègues

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
Faculté de Médecine

Bruxelles, le 13 juin 1968

Délégation Etudiante du
Conseil Paritaire

à la Communauté Etudiante de l'U.L.B.

Etudiant, Etudiante, (1)

En notre séance du dimanche 10 juin 1968, nous avons décidé de prendre l'initiative de convoquer le MARDI 18 JUIN une réunion de tous les délégués étudiants des différentes Facultés et Ecoles, afin de nous mettre d'accord sur un projet de mémorandum qui concerne les structures démocratiques de l'université de demain.

Jusqu'ici, nous nous sommes efforcés de faire aboutir des revendications qui ont trait aux problèmes de la Faculté. Il nous est apparu que les transformations démocratiques des structures sur le plan facultaire implique la transformation profonde des structures sur le plan de l'université toute entière.

Voilà pourquoi il nous semble qu'une réunion de tous les délégués élus dans les différentes Facultés et Ecoles s'impose d'urgence.

Par l'envoi de ce document à tous les étudiants de l'U.L.B., la délégation étudiante de la Faculté de Médecine désire :

- informer toute la Communauté étudiante de la démarche qu'elle entreprend auprès des délégations étudiantes des autres Facultés et Ecoles;
- soumettre ce projet de mémorandum à la réflexion critique de toute la Communauté étudiante; (2)
- susciter des Assemblées Libres Electives dans les Facultés et Ecoles où des délégations étudiantes n'ont pas encore été élues en vue de constituer des Conseils Paritaires Facultaires.

Etudiant, Etudiante,

Dans les heures décisives que vit notre Université, nous avons tenté de contribuer par ce projet d'initiative à la construction de l'Université Démocratique et Libre-Examinatrice de Demain.

Si nous nous adressons à tous, c'est par un souci d'information certain, mais également parce que nous savons que cette nouvelle Université ne pourra être faite que grâce à la collaboration active de tous.

Les délégués étudiants de la Faculté de Médecine,

FERRANT {2ème candi.	DE PAEPE {3ème candi.	DE WEVER {1er doct.
STOUPPEL {2ème doct.	GERBAERTS {3ème doct.	DA COSTA {1er doct.
EUTON {2ème doct.	DEBRE {3ème doct.	LOSMAN {4ème doct.
DERKS {2ème doct.	BAUVENS {3ème doct.	VOLKMAN {4ème doct.

(1) La liste des adresses des étudiants que nous avons consultés ne fait pas de distinction entre étudiants francophones et étudiants flamands. Dès lors nous n'avons pas la possibilité matérielle d'envoyer des textes en langue néerlandaise aux étudiants flamands. Nous nous excusons.

(2) Envoyer toute critique aux délégués de votre faculté.

115

L'UNIVERSITÉ DÉMOCRATIQUE ET LIBRE-EXAMINATRICE
DE DEMAIN

PRÉAMBULE

Les heures que vit l'Université Libre de Bruxelles sont décisives pour le sort de la communauté que forment ses enseignants et ses chercheurs, ses étudiants et les membres de son personnel technique, administratif et ouvrier.

L'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche dans tout le pays dépend, pour une bonne part, de la justesse et de l'efficacité des décisions qui seront prises par cette communauté.

La délégation des étudiants de la Faculté de médecine estime devoir apporter sa contribution à l'œuvre commune de rénovation de notre Université en posant avec clarté les termes des problèmes et en proposant des solutions qui, tenant compte de l'état actuel des choses, dégagent les perspectives dans lesquelles il n'y a pas d'action efficace.

I. La situation actuelle

Le mouvement du 13 mai a mis en pleine lumière la gravité de la situation, dont pâtissaient, à des titres divers, toutes les sections qui forment la communauté universitaire.

Si le mouvement du 13 mai a pu se développer avec tant d'impétuosité c'est parce qu'il a adopté la forme de l'assemblée libre. Dès lors, la vitalité ultérieure du mouvement dépend du maintien des assemblées libres qui permettent le contact permanent entre la base et les délégués.

Ce mouvement a permis, non seulement de prendre conscience de la gravité de la situation, mais encore et surtout, il a permis d'entamer dans des débats qui réunissent avant tout enseignants, chercheurs et étudiants, la mise en œuvre des forces inhérentes à notre université, mais dont beaucoup étaient en état de léthargie.

Ce qui a vécu à l'U.L.B., c'est l'immobilisme, la négation du mouvement, le refus de reconnaître la nouveauté des choses, les attitudes qui consistaient surtout la négation de la raison même d'exister du libre examen, ce qui implique l'esprit critique et la volonté de démocratie. Faire vivre le libre-examen c'est créer l'université critique.

C'est pour ne pas avoir compris que le corps universitaire ne pouvait tolérer pareil comportement que les instances dirigeantes de l'U.L.B. se sont littéralement effondrées. Dans ce combat, c'est le vie qui a triomphé à l'U.L.B.

117

115-116-117 Les initiatives de la Faculté de médecine: l'Assemblée Interfacultaire, la charte sur «l'Université démocratique et libre examinateur de demain», et le Conseil facultaire de réforme. Documents diffusés par les étudiants en médecine. 13, 14, et 16 juin 1968.

13 juin 68.

Cher collègue, collègue,

La délégation des étudiants de médecine à l'Assemblée générale de la communauté facultaire de Médecine.

MEMBRES GÉNÉRAUX
MARDI 18 JUIN 1968 à 20 h.
SALLE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

1. Information de la réponse du Conseil Paritaire relative à l'annonce (faible) faite par les délégués étudiants et assistants d'une part et la réponse des professeurs d'autre part - en date du dimanche 10 juin. Le projet de charte est soumis au conseil paritaire de la Faculté de Médecine le 12 juin de 14 heures à 16 heures. Le projet de charte est soumis au conseil paritaire de la Faculté de Médecine le 12 juin de 14 heures à 16 heures. Le projet de charte est soumis au conseil paritaire de la Faculté de Médecine le 12 juin de 14 heures à 16 heures.

2. Réponse de la charte, proposée par les délégués étudiants de la Faculté de Médecine à l'Assemblée générale de la communauté facultaire de Médecine. Le projet de charte est soumis au conseil paritaire de la Faculté de Médecine le 12 juin de 14 heures à 16 heures. Le projet de charte est soumis au conseil paritaire de la Faculté de Médecine le 12 juin de 14 heures à 16 heures.

R. Dumont, J. B. Dumont, J. De Pauw, A. De Pauw, L. Deschamps, F. Deschamps, J. Lopez, J. Thorez.

58

Ce mercredi
gnats, ch
at. ouvri

Université Libre de Bruxelles Faculté des Sciences
CONVOCAION A L'ASSEMBLEE LIBRE DES ETUDIANTS EN SCIENCES, le
LUNDI 17 JUIN à 20 h (auditoire LAMEERE)

Cher(e) ami(e),

tu viens de recevoir une lettre des délégués étudiants de la Faculté de Médecine accompagnée d'un projet de charte sur "l'ULB démocratique et libre-exaministe de demain". De plus, ils appellent à la réunion des délégués étudiants de toutes les facultés MARDI 18 JUIN.

En Sciences, deux assemblées libres d'étudiants professeurs, chercheurs et assistants ont eu lieu. La première a discuté des examens, décidé le report de quinze jours, la 3^e session, la dissociation des examens et le report des cotes, avec l'accord de nombreux professeurs présents. La deuxième assemblée libre a discuté la déclaration de Conseil d'Administration du 28 mai, qu'elle a rejetée et a demandé l'élaboration d'une contre proposition commune de la Communauté Universitaire. Voilà où nous en sommes en Sciences.

En droit, un conseil paritaire délibératif a été installé avec des délégués des enseignants et des étudiants. En médecine, la lutte se développe et l'occupation des locaux a été décidée par l'assemblée libre de médecine si la faculté n'ouvre pas immédiatement le dialogue avec les délégués étudiants.

En sciences, malheureusement la situation est défavorable. D'après ce qu'on peut en savoir, la faculté nous accorderait une commission paritaire consultative. Des années de commissions de ce genre ont prouvé leur totale inefficacité. Ce que nous voulons, à l'instar d'autres facultés (et si c'est possible là-bas, pourquoi pas en sciences?) c'est un conseil paritaire délibératif, organe suprême de la faculté. De plus nos propositions en matière d'examen n'ont pas été retenues. Beaucoup de travail reste donc à faire.

Il est urgent que nous éisions nos délégués :
1°) pour assister à la réunion du 18 juin qui est capitale.
2°) pour prendre contact avec les délégués des professeurs, assistants et chercheurs au sujet des problèmes de notre faculté.

Il est important de la faire maintenant
1°) pour profiter du grand mouvement qui est en cours
2°) pour pouvoir répondre à la déclaration du Conseil d'Administration annoncée pour le 20 juin.

Ta présence est donc indispensable le 17 juin à 20 h
Les membres de la Commission de travail élue par l'Assemblée Libre du 29 mai.

Université Libre de Bruxelles Faculté des Philo et Lettres
CONVOCAION A L'ASSEMBLEE LIBRE DES ETUDIANTS EN PHILO ET LETTRES
LE LUNDI 17 JUIN à 20 h
Cher(e) ami(e),
Tu viens de recevoir une lettre des étudiants de la faculté de philo accompagnée d'un projet de charte sur "l'ULB démocratique et libre-exaministe de demain". Ces étudiants appellent à une réunion des délégués étudiants de toutes les facultés mardi 17 juin.
D'autre part, en Philo et Lettres, au lieu de convoquer une assemblée libre des étudiants, cette assemblée a adopté le principe de l'instauration d'un conseil paritaire délibératif comme organe suprême de notre faculté.
Mais suite à des incidents qui se sont déroulés dans le grand hall de l'ULB, les élections des délégués étudiants représentatifs de l'assemblée libre, n'ont pu se dérouler dans les conditions voulues.
Rappelons aussi que l'assemblée libre du personnel scientifique de la faculté a élu ses propres délégués et est prête pour des commissions paritaires délibératives comme principal organe de gestion de la faculté.
Pour ces raisons et suite à la prise de position des étudiants et de la faculté, 56 et de nombreux étudiants de l'assemblée libre de philo ont pris l'initiative de convoquer cette nouvelle assemblée libre.
N'oublie pas que la première garantie de l'aboutissement de nos revendications est la présence de chacun aux assemblées libres.
N'oublie pas celle du LUNDI 17 JUIN à 20 h, AUDITOIRE ROI DE PHILLO.

118

118-119 Tracts conviant les étudiants à se rendre aux Assemblées libres des Facultés de lettres et de sciences, pour procéder à l'élection de délégués de l'Assemblée Interfacultaire, juin 1968.

120 Réunie à la Faculté de médecine, la première Assemblée Interfacultaire examine la charte des étudiants en médecine et se constitue en représentation valable de la communauté universitaire face au Conseil d'administration. Communiqué de presse. 18 juin 1968.

121 La création du Conseil facultaire de Réforme. Communiqué de presse. 19 juin 1968.

COMMUNIQUE A LA PRESSE

en date du 18.6.68

Les délégués mandatés par les Etudiants, les Assistants et les Professeurs de la Faculté de Médecine ont élaboré un programme d'accord sur les modalités d'installation d'un Conseil Facultaire de Réforme, dont les travaux seront basés sur une Charte reprenant des principes fondamentaux de réforme tels qu'ils ont été exprimés par des assemblées d'assistants et d'étudiants.

La séance facultaire de ce mercredi soir voit donc l'aboutissement des efforts tentés par tous pour la lutte pour une réforme dans un sens de démocratie, d'interdépendance et d'efficacité de la Faculté.
C'est pour les autres Facultés et Ecoles de l'Université Libre de Bruxelles, un message qui prouve que de large mouvement de contestation qui s'est développé au sein de l'Université Libre de Bruxelles pour servir une oeuvre constructive. Ceci est le fait d'assemblées, fédérales et/ou facultaires, tenues de grand mouvement des assemblées libres.

Cette Charte insiste particulièrement sur :
1. La participation effective de la communauté facultaire dans son autonomie, sa responsabilité de la Direction et de la gestion de la Faculté.
2. La responsabilité des autorités facultaires devant l'assemblée de la Communauté facultaire.

3. Le souci d'une plus grande autonomie d'organisation et de gestion à l'égard des facultés au sein de l'Université Libre de Bruxelles.
4. L'urgence de la réforme de l'enseignement médical dans le sens d'une participation active et critique de l'étudiant, qui est le fondement même du principe de libre examen.
5. La nécessité d'autoriser une politique dynamique d'expansion et de rayonnement national et international de la Faculté.

121

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 18 juin 1968

ASSEMBLEE INTERFACULTAIRE U.L.B.

Une première assemblée interfacultaire de délégués des corps enseignants, étudiant et du personnel a été tenue le 18 juin 1968 à partir de 20 heures à la Faculté de Médecine.

Elle

- déclare que
 - a) l'U.L.B. est la communauté des étudiants, des enseignants, du personnel scientifique et du personnel technique, administratif et ouvrier qui y étudient ou y travaillent.
 - b) l'U.L.B. a pour buts inséparables l'enseignement supérieur et la recherche. Ces deux activités sont basées sur le principe du Libre-Examen/
- rejette par principe toute charte concernant l'université de demain qui serait imposée par le conseil d'administration sans négociation préalable avec la communauté universitaire;
- exige que le nouveau conseil d'administration ait un caractère essentiellement transitoire ;
 - a) il assure la continuité légale de l'U.L.B. et la gestion des affaires courantes;
 - b) il confiera l'établissement des nouveaux statuts et la refonte des structures de l'U.L.B. à une assemblée constituante émanant des divers corps de la communauté universitaire. Cette assemblée constituante sera indépendante du conseil d'administration.
 - c) il prendra dès son installation l'engagement de promulguer au plus tard le 1^{er} février 1969, les nouveaux statuts tels qu'ils auront été rédigés par l'assemblée constituante et approuvés par la communauté universitaire.

(texte transmis à la presse par la délégation étudiante de la Faculté de Médecine)

Pour la Délégation étudiante de Médecine,
J.G. LOSHAN, J.M. DOURON,
13, avenue d'Avril, 24, Av. Cerisiers,
Bruxelles 15 Bruxelles 3

Impressé à la Fac. de Médecine
Envoyé aux participants avec le bulletin de la commission pour le 21.6.68

120

Absent, apparemment, de la scène universitaire durant la première moitié du mois de juin, le Conseil d'administration travaille cependant à la réforme des statuts de l'U.L.B. Le 3 juin, déjà, un rapport a été établi dans ce sens par le Bureau de l'Université. Une longue séance du Conseil se tient le 17 juin, afin de préparer la réunion — décisive — annoncée pour le 20. Ouverte à 17 heures, celle-ci se termine le vendredi 21 mai à plus de deux heures du matin. Elle se conclut par une révision partielle des statuts de l'Université, auxquels quatorze modifications ont été apportées dans l'esprit des grandes préoccupations qui ont dominé les travaux du Conseil. Conséquence inattendue de ces décisions: le 22 juin, le Président Félix Leblanc, l'Administrateur Jean-Pierre Gillet et le Secrétaire général Robert Leclercq renoncent à leurs mandats au Conseil dans un but d'apaisement. Jean Baugniet, ancien Recteur, est élu Président provisoire du Conseil. Le 24 juin, le Recteur Marcel Homès doit renoncer à l'exercice de sa charge pour raisons de santé. Le Pro-Recteur Maurice Leroy lui succède pour une durée déterminée. Entretemps, les réactions en sens divers se sont multipliées. Mais le dialogue s'amorce. Le 21 juin, le Comité Intersections C.G.S.P.-U.L.B. décide d'engager des négociations et se prononce pour le dégagement des locaux administratifs. Une partie de ceux-ci seront dégagés par les ouvriers de l'U.L.B. le 27 juin.

C a
20
27
e

En même temps que MM. Gillet et Leclercq renoncent à leurs mandats

M. Félix Leblanc abandonne la présidence du Conseil de l'U.L.B.

LE SOIR

124a

22.VI.1968

Le Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles, réuni le 22 juin 1968, a pris connaissance d'une communication de son Président M. Félix Leblanc.

Celui-ci a exprimé sa profonde satisfaction d'avoir pu conduire à bonne fin la révision partielle des statuts qui a fait l'objet de la résolution unanime du Conseil du 20 juin. Il lui a paru cependant souhaitable que le Conseil revise aujourd'hui la composition du Bureau de l'Université pour lui permettre de faire face efficacement aux lourdes tâches qui s'imposeront à lui, notamment en vue de l'adaptation des méthodes de gestion aux exigences nouvelles.

M. le Président a déclaré mettre dans ce but son mandat à la disposition du Conseil d'Administration.

M. le Professeur Jean-Pierre Gillet a exprimé, de son côté, le désir de mettre à la disposition du Conseil d'Administration son mandat d'Administrateur de l'Université.

Enfin, M. Robert Leclercq, Secrétaire Général de l'Université, a déclaré qu'il jugeait opportun d'éviter l'équivoque qui pourrait résulter de sa double qualité de Secrétaire Général et de membre permanent du Conseil et a proposé qu'il soit mis fin à ce dernier mandat.

Le Conseil s'est incliné devant les raisons invoquées par son Président M. Leblanc et se voit donc amené à son grand regret à accepter la démission qui lui est offerte.

Il tient, en ce faisant, à lui exprimer sa profonde gratitude pour les services exceptionnels qu'il a rendus, particulièrement au cours des dix années de sa présidence, et pour son dévouement dont sa décision de ce jour apporte un nouvel et émouvant témoignage.

Il lui a conféré le titre de Président honoraire.

Le Conseil a, de même, accepté avec regret la démission de M. le Professeur Gillet de son mandat d'Administrateur de l'Université.

Il rend hommage aux grandes qualités dont il a fait preuve, également depuis dix ans, dans l'accomplissement d'une tâche particulièrement lourde.

Il lui confère le titre d'Administrateur honoraire.

123

L'ASSEMBLÉE de Bruxelles

122 Annonce par le Conseil d'administration de la révision partielle des statuts de l'U.L.B. Texte diffusé par l'Assemblée libre. 21 juin 1968.

123 La démission de plusieurs membres du Conseil est portée à la connaissance du public. 22 juin 1968.

124a-d Extraits du journal *Le Soir* du 22 juin 1968 et du journal *Le Peuple* du 25 juin 1968.

Le Conseil d'administration, en sa séance du 20 juin 1968, a estimé d'un intérêt vital pour l'Université de procéder à une révision partielle des statuts de celle-ci.

122

Dans ces

A l'issue d'un débat-marathon de ses dirigeants

Les statuts de l'U. L. B. font l'objet d'une première « démocratisation »

LE SOIR

124b

U.L.B. : Après les premières réactions
le dialogue peut enfin s'ouvrir...

Le Peuple

124c

Les premières impressions recueillies cette nuit dans les milieux de l'Assemblée libre occupant les locaux de l'Université libre de Bruxelles, après la déclaration faite par le Conseil d'Administration expriment la déception et la surprise.

125

L'Assemblée Libre du Personnel, Administratif, Technique et Ouvriers estime que les décisions du Conseil d'Administration sont inacceptables et ne satisfont ni les légitimes aspirations du Personnel de l'Université, ni les principes démocratiques élémentaires.

126

Le Cercle du Libre Examen communique :
1/ Qu'il refuse de considérer comme valable un Conseil d'Administration élaboré sans une consultation préalable de la Communauté Universitaire et que, d'autre part, il ne peut accepter la nouvelle formule de Conseil transitoire tant que la représentation professorale sera aussi importante et que les délégués étudiants et les représentants des secteurs administratifs et techniques seront à un tel point minorisés.

127

Le Bureau élargi de l'Association Générale des Etudiants de l'U.L.B., ayant pris connaissance de la déclaration du Conseil d'Administration du 21 juin regrette que des statuts soient imposés à la Communauté Universitaire sans qu'il ait été tenu compte des différentes propositions concrètes qu'elle a faites et notamment de celles de l'A.G. du 3 juin ;

128

Le Cercle des Etudiants libéraux de l'Université Libre de Bruxelles ayant pris connaissance des décisions du Conseil d'Administration de l'ULB, tient à faire connaître son opinion :
1°/ il marque son accord au principe de la réforme du conseil d'administration et il accepte que celui-ci reste en place provisoirement jusqu'au 20 novembre 1968, à condition que des garanties formelles soient données pour que les réformes de structure soient appliquées.

129

Réactions très diverses
de la communauté universitaire

LE SOIR

124d

les sujets

125-126-127-128-129 Tracts divers répondant à la déclaration du Conseil. 21 juin 1968.

Une motion de la C. G. S. P.

Vendredi soir, le comité intersection groupant les représentants syndicaux C.G.S.P.-U.L.B. du personnel ouvrier, employé scientifique et enseignant a rédigé une synthèse des trois motions votées séparément par les différentes sections. Dans cette motion commune, le comité prend acte de la démission à terme (20 novembre 1968) de l'actuel Conseil d'administration; il constate que la déclaration du Conseil d'administration, malgré ses insuffisances et ambiguïtés manifestes, constitue un acquit important sur la voie d'une démocratisation des structures de l'Université, tout en déplorant que le Conseil d'administration ait élaboré les modifications de statut du 20 juin 1968, dans le secret et sans négociation réelle.

En particulier, le comité Intersections estime tout à fait insuffisante la représentation du personnel administratif et technique et ouvrier qui doit être équivalente à celle des autres catégories de la Communauté universitaire.

A ce sujet, il décide d'entamer dès à présent, des négociations avec les membres du conseil désignés à cet effet.

En attendant la mise en place du conseil d'administration transitoire, le comité intersections estime indispensable que des garanties soient obtenues afin qu'aucune décision importante engageant l'avenir de l'Université (et en particulier en ce qui concerne la plaine des manoeuvres) ne soit prise d'ici au 20 novembre sans consultation préalable des organisations structurées de la Communauté universitaire, en particulier les organisations syndicales et les commissions paritaires facultaires.

Le comité intersections confirme sa décision de cesser ce 21 juin la participation de la C. G. S. P. à l'occupation des locaux du centre administratif de l'Université.

Il souhaite le dégagement des locaux nécessaires à l'exécution des mesures décidées le 20 juin 1968 et au fonctionnement normal des services de l'Université.

Il estime cependant que ce dégagement doit être le résultat d'un accord entre l'Assemblée libre et l'autorité légale basé sur des garanties pour le mouvement de contestation quant à :

— La mise à disposition de locaux pour poursuivre les réunions dans des conditions assurant le fonctionnement normal de l'U. L. B. ;

— L'absence de toute forme de sanction qui frapperait les participants à ce mouvement de contestation.

Le comité intersections appelle l'ensemble de ses affiliés à la vigilance pour consolider les résultats obtenus. Il prend toutes les mesures nécessaires pour donner à l'action syndicale dans les mois à venir des formes d'action particulièrement concrètes.

LE SOIR

130

130 Extrait du journal *Le Soir*, 23-24 juin 1968.

Ce mercredi
gnats, ch
et ouvrie
tre l'aut
Ils décid
démocrat

131 L'Assemblée Interfacultaire manifeste également sa volonté de dialoguer. Texte adressé aux membres du Conseil d'administration. 26 juin 1968.

" L'Assemblée Interfacultaire constate que la Déclaration du Conseil d'Administration du 20 juin dernier constitue un acquit sur la voie d'une démocratisation des structures de l'Université.

Le Comité constate d'autre part que l'occupation des locaux est faite actuellement par un petit groupe de personnes qui ne sont plus représentatives du mouvement de contestation qui s'est développé à l'Université.

Le comité inter-sections CGSP-ULB, réuni le 27 juin 1968, se réjouit de constater que le travail des services administratifs centraux a pu reprendre normalement ce jour.

venir a
Dans ces
viées tout
les sujets

132-133 La C.G.S.P. désavoue l'occupation des locaux, dont une partie est dégagée, avec l'approbation de l'organisation syndicale, le 27 juin. Tracts du Comité intersections de la C.G.S.P.-U.L.B. 25 et 27 juin 1968.

Réduite à une poignée d'«irréductibles», l'Assemblée libre se refuse à abandonner une occupation désormais sans signification, en dépit des appels réitérés des autorités académiques. Le 3 juillet, celles-ci décident de «localiser» la contestation dans la Faculté de droit où elle s'est retranchée, en isolant la Faculté du Grand hall par des panneaux de contreplaqué, promptement baptisés «mur de la honte» par le dernier carré des occupants. Cependant, la tâche des autorités va être compliquée par l'attitude de deux groupements restés jusque là inconnus: le «Comité de Défense de l'U.L.B.» et le «Groupe H» qui, tous deux, exigent l'évacuation de la Faculté de droit. Au surplus, des incidents éclatent. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, un groupe de jeunes gens assaille la Faculté de droit et incendie la voiture de l'un des contestataires Eduardo Tell. De sérieux bagarres opposent, dans la nuit du 8 au 9 juillet, contestataires et éléments d'extrême-droite. Une intervention de la police semblant devoir se profiler, les étudiants de l'Assemblée libre sont reçus au cabinet du Ministre de l'Intérieur Harmegnies. Les événements vont se dénouer rapidement. Le 10 juillet, un nouveau communiqué du Bureau annonce l'usage éventuel de peines disciplinaires contre les étudiants réfractaires. Dans la soirée, une descente du Parquet, appuyée par d'importantes forces de police et de gendarmerie, met définitivement fin à l'occupation. La tentative de récupérer la Faculté de droit, après le retrait des gendarmes et des policiers, tout comme la mise sur pied de l'«Université critique et populaire d'été», ne sont que les ultimes soubresauts de la contestation moribonde. L'Assemblée libre a vécu.

juin → 28 → juillet

Ce 28 1 0 re
gnats. ch

136 Extrait du journal *La Dernière Heure*. 4 juillet 1968.

Le bureau de l'Université libre de Bruxelles adresse un dernier appel aux «occupants»

«Le bureau de l'Université libre de Bruxelles adresse un dernier appel pour qu'il soit mis fin sans délai à une situation qui, loin de servir les aspirations généreuses et intéressantes qui ont été au principe de l'Assemblée libre, en détourne le sens et la transforme en un défi permanent sans but et sans objectif.»

C'est là le dernier paragraphe d'un avertissement que le bureau de l'U.L.B. a largement fait diffuser — afin que nul n'en ignore — mercredi après midi. Il est signé conjointement par M.M. J. Baugniet, président du conseil d'administration, M. Leroy, pro-recteur remplaçant provisoirement le recteur, et R. Leclercq, secrétaire général.

«Qu'est-ce qui a justifié cette prise de position ?

Le début de la résolution le précise ainsi: «L'Assemblée libre...»

«Le bureau de l'Université constate que :

«contrairement à la décision communiquée par l'Assemblée libre le 26 juin et selon laquelle elle mettait fin à l'occupation des locaux, contrairement aussi aux promesses faites par des dirigeants de

l'Assemblée libre au cours d'une conversation avec les autorités académiques le 1^{er} juillet 1968.

«en dépit enfin des assurances formelles données par l'autorité académique sur le fait que des locaux seront mis à la disposition de tout groupe universitaire qui désirerait tenir des séances de discussion, en veillant toutefois à ce que le déroulement normal des activités d'enseignement, de recherche et d'administration ne soit pas entravé,

«une infime minorité se refuse à tout dialogue alors cependant que les quatre conditions fixées le 19 juin par l'Assemblée libre sont remplies,

« Cette même minorité, loin d'agir dans un esprit constructif, émet au contraire, entre autres, les prétentions abusives de continuer l'occupation des locaux et d'user des biens et des services de l'Université au-delà de tout ce qui est consacré normalement à tout groupement d'étudiants. Par là-même, elle met en péril la mise en train des réformes qui donneront à l'Université de nouvelles structures ré-

pondant au vœu de la communauté universitaire.»

En c'est ici que se place l'appel que nous avons reproduit en tête de cet article.

Erreur d'interprétation !

On se rappellera à ce sujet qu'au terme d'une très longue séance nocturne, qui se prolongea jusqu'à 4 h du matin, l'Assemblée libre avait voté, samedi, une motion dans laquelle elle se prononçait «contre la continuation de l'occupation dans ses formes actuelles.»

Cette motion se terminait par cette phrase: «... et laisse les locaux, qu'elle accepte de céder, à qui voudra les prendre.»

Pour beaucoup, cela signifiait la fin de l'occupation.

Mais il apparut bien vite qu'un certain nombre d'«occupants» ne l'entendaient pas ainsi.

Pour eux, seuls les locaux administratifs encore occupés devaient être libérés, mais il n'était nullement question d'abandonner le grand hall, ni les auditoires et bureaux de la Faculté de Droit.

Pourquoy adoptaient-ils cette attitude, alors que, quelques jours plus tôt, le recteur Leroy avait promis de mettre des locaux à la disposition de tout groupe universitaire qui désirerait tenir des séances de discussion ?

Tout simplement — nous ont-ils dit — parce qu'ils ont craint de ne se voir offrir que quelques locaux secondaires, non groupés, peu pratiques et sans téléphone.

La Faculté de Droit — provisoirement vide — leur offrait le «parquet» qu'ils souhaitaient, ils mirent donc le grand dessus.

Quant au grand hall — ce sont toujours les «occupants» qui parlent — ils le revendiquent en tout cas jusqu'au moment où le secrétariat en aura besoin pour prendre les inscriptions dans les semaines qui précèdent la rentrée.

C'est contre pareilles prétentions, en contradiction formelle avec les textes votés par les «occupants» eux-mêmes, que le bureau de l'U.L.B. vient de réagir.

Mercredi, dans le courant de

(Voyez suite en page 5.)

La Dernière Heure

135

Les Autorités Académiques et Administratives font peser une menace directe sur notre occupation du Grand Hall. Nous devons riposter à cette menace dès demain matin 3 juillet à 7 h 30.

Une équipe doit passer la nuit dans le Grand Hall, au moins à 3 ou 4 pour donner l'alerte. Je recommencerai dès 7 h 30 mon travail de recopie des affiches, qui doivent rester là où elles ont été faites pour la 1ère fois.

Nos ripostes peuvent être diverses. De toute façon : je propose que toutes les réunions de ce soir se terminent vers minuit, de façon à ce que la

MOBILISATION DE DEMAIN MATIN à 8 HEURES REPRESENTE AU MOINS

40 d' ENTRE NOUS ! A 40 DANS LE GRAND HALL !

Si non le Grand Hall est perdu. Nous devons le garder, au moins qu'il soit accessible dans la journée. Le projet des Autorités Universitaires est

DE LE FERMER PUREMENT ET SIMPLEMENT A TOUT LE MONDE !

Mobilisation. Et riposte en cas de difficulté.

Jean-M. Hennebert



134

En conséquence, le Bureau de l'Université adresse un dernier appel pour qu'il soit mis fin sans délai à une situation qui, loin de servir les aspirations généreuses et intéressantes qui ont été au principe de l'Assemblée libre, en détourne le sens et la transforme en un défi permanent sans but et sans objectif.

134 Tract appelant les étudiants à se mobiliser contre l'évacuation des locaux. 2 juillet 1968.

135 Communiqué du Bureau de l'Université demandant l'évacuation des locaux. 3 juillet 1968.



137



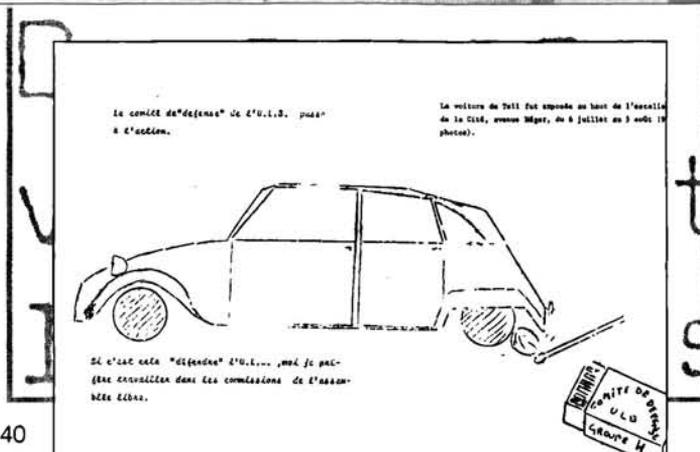
138

137-138 Pour isoler les «enragés» dans la Faculté de droit, des ouvriers de l'U.L.B. posent une cloison que les contestataires couvrent de leurs slogans. 3 juillet 1968. 2 photos *Le Soir*.

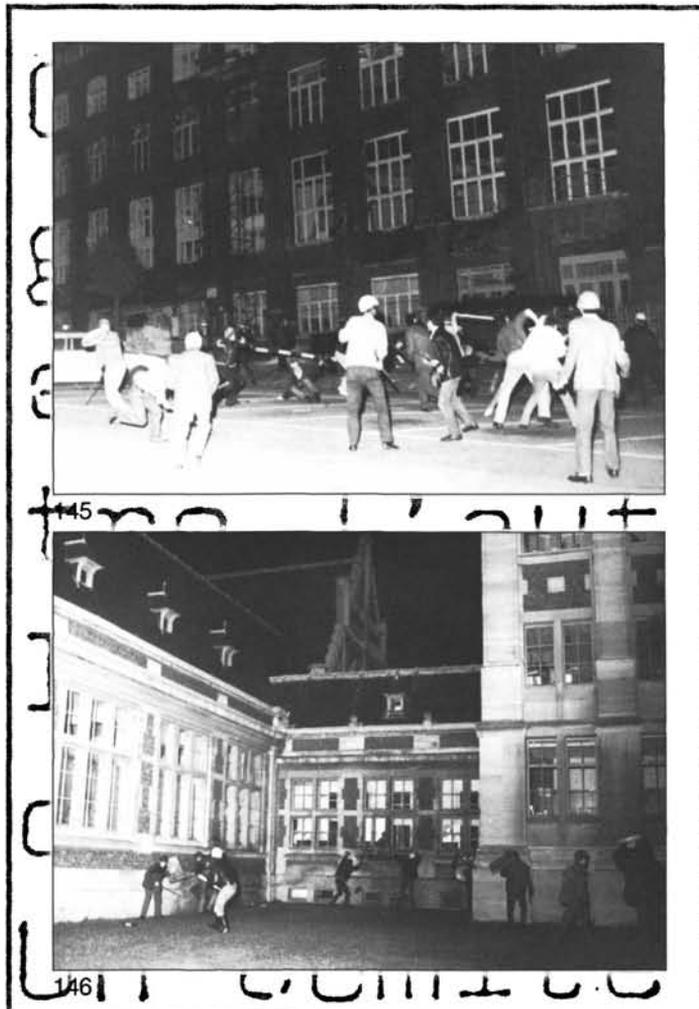


139

139-140 Les incidents de juillet: la voiture d'un occupant, E. Tell est mise à feu par un groupe d'assailants. 6 juillet 1968. 1 photo et 1 tract.



140



145-146-147 Affrontement entre occupants de la Faculté de droit et militants du groupe extrémiste «Occident». 9 juillet 1968. 3 photos.



147

LES SUJETS

148 Rapport des entretiens passés entre les occupants de l'U.L.B. et le ministre de l'Intérieur, Lucien Harmegnies, au sujet de l'intervention éventuelle des forces de l'ordre sur le campus. Texte diffusé le 8 juillet 1968.

LES ENTRETIENS DU 8 JUILLET : RAPPORT DE CHRISTIAN VASSART.

Le lundi 8 juillet 1968, à 18 heures, trois membres de l'Assemblée Libre, J.-M. Wasseleers, S. Teill et C. Vasseur, ont pris l'initiative et assumé la responsabilité de trois entretiens.

1) M. Wasseleers, Ministre de l'Intérieur.

2) M. Harmegnies, cette fois en présence de M. De Geyse, commissaire en chef de la police de Bruxelles, et de premier adjoint faisant office de sous-commissaire.

Accompagné à son arrivée par le Ministre Coels, et M. Baret, attaché de cabinet au Ministère de l'Intérieur.

De ces échanges de vue il ressort que :

- 1) une lettre demandant des autorisations de l'ULB a été adressée aux autorités communales de Bruxelles pour demander l'intervention des forces de l'ordre à l'ULB.
- 2) seul le sang froid des autorités communales, connaissance des répercussions de toute intervention.
- 3) le ministre de l'Intérieur reconnaît la spécificité des Assemblées Libres, à savoir qu'il s'agit d'un mouvement non structuré et sans obligation de loyauté.
- 4) le ministre offre son cabinet comme lieu de rencontre entre tout membre de l'Assemblée Libre et les autorités de l'ULB, afin de procéder à un nouvel échange d'informations.
- 5) Enfin, une troisième démarche a été faite au domicile de M. Seroy, dans le but de recueillir des informations concernant les intentions des autorités de l'ULB à l'égard de l'Université Critique. M. Seroy a refusé catégoriquement les propositions, qu'il qualifie de "provocateurs" et a changé de son domicile les trois membres de l'Assemblée Libre.

Le Professeur,
[Signature]
M. LENOY.

Le Président du Conseil d'Administration,
[Signature]
J. BAUSCHIST.

Le Secrétaire Général,
[Signature]
M. LECLEBERG.

149 Nouveau communiqué du Bureau exigeant l'évacuation des locaux. 10 juillet 1968.

148

149

150-151 L'intervention des forces de l'ordre contre les occupants de la Faculté de droit. Après le départ des gendarmes, des contestataires tentent de réoccuper la Faculté. 10 juillet 1968. 2 photos.



150

151

UNIVERSITÉ CRITIQUE POPULAIRE D'ÉTÉ

Le mouvement du 17 mai décide de poursuivre son œuvre de contestation au nom de la liberté de la parole et de la liberté de l'enseignement critique et populaire, « ouvert à tous, sans aucune restriction » et de libérer l'esprit de la société qu'elle s'efforce aussi à transformer.

De travail au sein de ce mouvement les étudiants à la recherche d'ordre, qui dépassera le statut social de mouvement de jeunesse (groupes, étudiants, lycéens, étudiants, etc.).

A CETTE FIN NOUS PROPOSONS LE PROGRAMME DE TRAVAIL SUIVANT (sans hiérarchie) :

- 1) Critique de l'enseignement universitaire :
 - Critique des méthodes d'enseignement
 - Critique des programmes
 - Critique des contenus
 - Critique des méthodes d'enseignement
 - Critique des contenus
 - Critique des méthodes d'enseignement
- 2) Critique de la société :
 - Critique de la société
 - Critique de la société
 - Critique de la société
- 3) Critique de la société :
 - Critique de la société
 - Critique de la société
 - Critique de la société
- 4) Critique de la société :
 - Critique de la société
 - Critique de la société
 - Critique de la société
- 5) Critique de la société :
 - Critique de la société
 - Critique de la société
 - Critique de la société
- 6) Critique de la société :
 - Critique de la société
 - Critique de la société
 - Critique de la société
- 7) Critique de la société :
 - Critique de la société
 - Critique de la société
 - Critique de la société

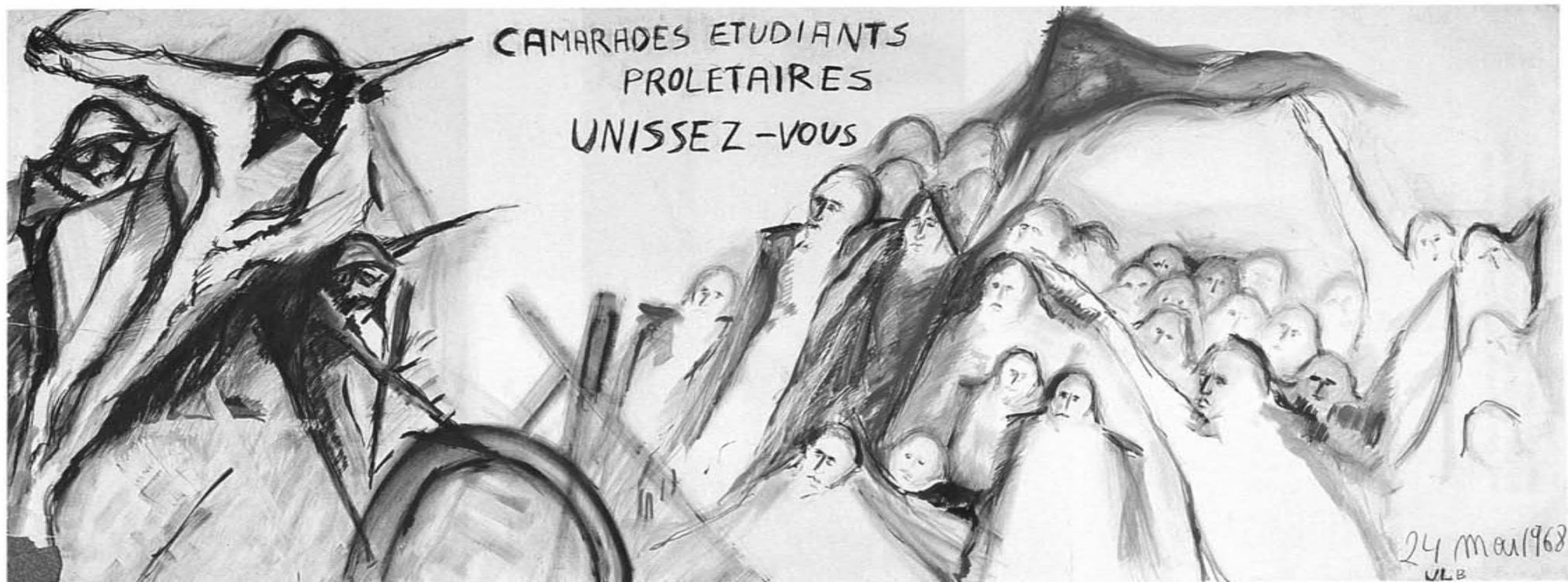
Sur cette base, nous proposons une organisation de travail en trois séries de groupes dont certains fonctionneront ainsi :

- 1) GROUPES D'ÉTUDES intervenant sur thèmes proposés ci-dessus.
- 2) GROUPES DE LIEN avec les UNIVERSITÉS, Facultés, universités et autres établissements.
- 3) GROUPES D'ACTION pour la réalisation d'objectifs immédiats dans une action concertée face aux autorités ou entreprises une publicité silencieuse et agressive.

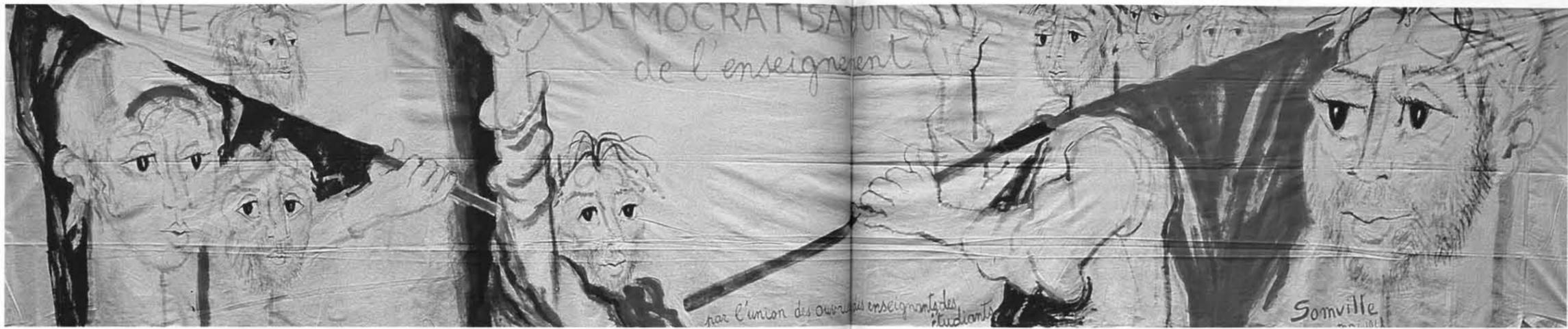
J. M. S.

152 Une tentative de poursuite de l'action contestataire pendant les vacances : l'Université critique et populaire d'été. Tract du 3 juillet 1968.

Dans les
viées tout
les sujets



271 Pastel réalisé par Arié Mendelbaum dans les premiers jours de l'occupation du Grand Hall (le 24 mai). (Prêté par M.E. Tell).



269 Tissu peint ornant le Grand Hall en mai 68. Oeuvre de Roger Somville. Ce tissu a été placé en 1984 sur l'un des murs de la Salle du Conseil d'administration à l'Institut de Sociologie.



270 Tissu peint ornant le Grand Hall en mai 68. Oeuvre de Roger Somville. (Prêté par l'artiste).

LES ACTEURS EN PRÉSENCE

par Andrée DESPY-MEYER
et Marc D'HOORE

Ils sont présentés dans l'ordre qui paraissait correspondre le mieux à la nature des forces qui furent en action durant cette période:

- l'Assemblée libre, acteur principal, noyau par excellence de la contestation
- les Facultés, sièges de dialogues constructifs entre professeurs, assistants, chercheurs et étudiants
- les étudiants, interlocuteurs par l'intermédiaire de leurs cercles auprès des autorités académiques et auprès des professeurs
- les organisations politiques et leurs tendances très divergentes allant de l'extrême gauche, favorable à une remise en question de notre société, à la droite libérale partisane de réformes à opérer dans le calme
- Le P.A.T.O., représentant le monde des travailleurs de l'U.L.B. et les syndicats, points de liaison entre travailleurs et certains membres du corps enseignant
- la communauté flamande, profitant des événements pour faire entendre sa voix
- les autorités académiques, acculées à la fonction d'acteurs en tant que cible principale du mouvement
- les contestataires *extra muros*, surtout nombreux dans les institutions d'enseignement artistique

Dans les deux chapitres qui vont suivre, figurent divers témoignages et souvenirs de ceux qui vécurent les événements de mai 68.

Ils ont été classés en tenant compte de la fonction occupée par leur auteur dans l'Université à l'époque, du rôle qu'il joua dans le mouvement, du message qu'il voulait transmettre. Pour beaucoup, les auteurs de ces témoignages ne seront pas représentatifs des acteurs en présence à cette date. Que ceux-là sachent que nombreux furent ceux qui ne répondirent pas à notre appel, estimant que c'eût été faire la œuvre d'«ancien combattant», plusieurs autres ne tinrent pas à parler de leurs souvenirs par crainte de fossiliser une cause qui ne s'est pas éteinte en 1968 mais qui continue à faire partie de notre vécu quotidien. Enfin, quelques uns estimaient n'avoir pas le droit de parler au nom de l'Assemblée libre puisque la règle y était de n'intervenir qu'en son nom propre. Pour eux, la trace majeure de ces journées est de pouvoir se raconter entre eux leurs souvenirs de ce mois de mai.





158

L'ASSEMBLÉE LIBRE

Magnifiée par les uns comme type achevé de l'expression démocratique, réprouvée par les autres, l'Assemblée libre fut, indéniablement, l'acteur principal des journées de Mai 1968 à l'U.L.B. Sans doute, elle ne fit jamais l'unanimité. Au contraire, de solides inimitiés lui furent d'emblée acquises : tous ceux qu'inquiétaient ses excès verbaux, qu'énervait la prétention à poursuivre l'occupation des locaux ou que décevait son incapacité de formuler un programme positif de réformes.

Elle ne parvint pas à conserver bien longtemps le capital de confiance que nombre d'étudiants lui avaient accordé dans les premiers jours. A l'enthousiasme succédèrent rapidement le découragement et la désaffection. Mais l'énergie qu'elle mobilisa, le dynamisme initial dont elle fit preuve furent assez puissants pour ébranler l'Université assoupie et faire pleinement apparaître l'urgence de ses nécessaires réformes. Par son existence même, elle obligea les uns et les autres à

prendre position et à participer au vaste débat sur le renouveau de l'U.L.B. Sur les principes énoncés par l'Assemblée libre originelle, celle qui, née le 13 mai, devint «occupante» à partir du 22, d'innombrables Assemblées libres, plus ou moins spontanées, se réunirent non seulement à l'U.L.B. mais également dans des Instituts d'enseignement à Bruxelles et en province. Et l'agonie de l'Assemblée libre ne signifia point celle du mouvement. Les réformes mises en route dans

les Facultés dès juin, à un moment où les adeptes de l'Assemblée du Grand Hall se faisaient chaque jour plus rares, firent la preuve que tout retour en arrière était désormais impossible.

158 Une Assemblée libre dans le Grand Hall de l'Université. Mai 1968. 1 photo. Jean-Claude Garrot y prend la parole.



Marcel LIEBMAN
Chargé de cours à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques

CE QUE FUT L'ASSEMBLÉE LIBRE

Il faudrait, pour décrire ce que fut l'Assemblée libre et pour tenter d'en saisir la nature, le concours de spécialistes de la sociologie, de la psychologie et de la science politique; il faudrait aussi et surtout le témoignage de ceux qui ont participé à cette expérience qui tenait tout à la fois de l'entreprise politique, du psychodrame et de la fête. Car l'Assemblée libre, en ses meilleurs jours, ce fut tout cela. Une entreprise politique: ce n'est évidemment pas un hasard si elle trouve son origine dans le «Mouvement du 13 mai», affirmant sa solidarité avec l'action contestataire, mieux révolutionnaire, des étudiants français et proclamant, comme ces derniers, la nécessité d'entraîner la classe ouvrière dans le mouvement. Ce n'est pas un hasard si elle trouva une impulsion ou un soutien — qui n'excluaient pas les réserves — dans les groupes d'étudiants de gauche et si, dès le départ, elle suscita l'animosité des associations aux allégeances conservatrices. Les thèmes, enfin, qui revinrent le plus souvent dans les débats et les travaux de discussion furent ceux de la gauche, si on entend du moins cette expression dans son sens le plus large et si on tient compte de la volonté des participants de dépasser les formules, les programmes et les méthodes des organisations existantes. Mais, si l'Assemblée libre fut un phénomène politique, elle fut bien autre chose encore, que les psychologues auront à définir: une entreprise de libération des consciences et des modes d'expression, une communion où se retrouvent ceux qui se côtoyaient jusqu'alors tout en s'ignorant, qui, enfin, se découvrent dans une situation entièrement neuve — qui se veut situation de vérité — et qui apprennent à se connaître. Mais à se connaître au moment

même où ils se transforment et se révèlent à eux-mêmes comme des êtres tout à coup libérés d'une série de contraintes, d'interdits et d'inhibitions. Ces professeurs — peu nombreux — qui deviennent des camarades; ces inconnus qui deviennent des amis, cette explosion de colère qui devient une explosion de joie et où tout se fait dans l'exubérance et l'enthousiasme, dans l'enthousiasme et le sérieux, c'est cela l'Assemblée libre à ses débuts. La fête.

La fête de la liberté et le terme d'Assemblée libre prend ici tout son sens. L'Assemblée fut et se voulait libre dans une double signification: la liberté était pour elle un idéal et la libération un but; mais, d'emblée, la liberté fut considérée comme un monde d'action, comme une raison d'être plus encore que comme une forme de devenir. Libre, elle l'était parce que tous les sujets pouvaient être abordés, parce que tout le monde était invité à participer aux discussions et parce que toute forme d'organisation et de structuration était tout de suite perçue comme l'intrusion de la contrainte dans le royaume nouvellement conquis à la liberté. «Ici l'organisation ne pénétrera pas», aurait-on pu écrire au fronton du temple. Si on y avait du moins trouvé encore quelque espace à noircir. Or, «l'organisation», c'était à peu près tout en quoi on pouvait voir une menace à l'expression absolument libre — libre jusque dans l'incohérence — des individus. «L'organisation» abhorrée, ce n'était pas seulement une structure bureaucratique, une instance de direction et donc d'autorité; mais, de manière aussi profondément ressentie, un ordre du jour présidant au déroulement de la discussion, une discipline, ou tout simplement une suite logique — logique pour qui? — qui tente d'y imprimer un ordre et une finalité. De telles tentatives ne rencontreraient d'ailleurs pas vraiment l'hostilité de l'Assemblée; davantage l'indifférence. L'Assemblée simplement n'offrait pas prise à ces efforts si manifestement étrangers à l'esprit de l'entreprise. Même ce dernier terme doit d'ailleurs être récusé comme impliquant un projet mûri, un but conscient, l'étalement de revendications qui s'enchaînent en une stratégie. L'Assemblée libre ne fut donc pas une «entreprise», plutôt une aventure. On comprend que les esprits les plus politiques, les plus aguerris à la technique des assemblées délibérantes, à ce jeu où les motions d'ordre, les résolutions, les textes de synthèse, les inter-

pellations forment l'ordinaire du militant-débatter, on comprend que ces politiques furent dérouterés et que le désarroi, chez eux, se substitua rapidement à l'enthousiasme. C'est qu'ils voyaient avant tout dans l'Assemblée libre un moyen et ils se rendaient compte que cet instrument était d'un usage limité dans le temps. Il fallait utiliser rapidement ses potentialités, son pouvoir d'intimidation et sa vertu mobilisatrice. De quoi s'agissait-il, somme toute? De passer de la revendication réformatrice limitée au cadre universitaire à la prise de conscience de ses implications sociales, à sa globalisation; autrement dit, de politiser un mouvement d'autant plus susceptible de se prêter à l'opération qu'il n'était aucunement apolitique. Puisque le «Mouvement du 13 mai» et l'Assemblée libre rassemblaient dans leur thématique de gauche une multitude de plus en plus nombreuse d'étudiants, n'était-il pas légitime d'espérer que de cette heureuse surprise naisse en Belgique un mouvement étudiant révolutionnaire aussi vigoureux que celui du S.D.S. en Allemagne, de l'U.N.E.F. et des «groupuscules» en France? Il fallait pour cela que l'action lancée à l'U.L.B. au mois de mai obtienne un succès rapide qui assurât, malgré les vacances, son extension, fût-ce à terme, à d'autres universités et ce à la faveur du problème posé par l'expansion universitaire. Or, il n'y avait de succès possible que dans la mesure où l'on consentait à se fixer des objectifs et à affirmer des revendications ou même des exigences. Ainsi, de temps en temps, des esprits bien intentionnés, dont le réalisme se doublait en l'occurrence d'une bonne dose de naïveté — puisqu'ils demandaient à l'Assemblée libre quelque chose qu'elle n'était pas en mesure de donner — adressaient aux contestataires un appel pathétique: il était temps qu'on élabore une stratégie! Et de se justifier devant un auditoire ennuyé ou réticent en démontrant impeccablement et vainement que tout cela n'avait rien qui fût contraire à l'esprit révolutionnaire.

Les «politiques» cependant ne formaient pas, à l'Assemblée libre, un groupe homogène. Il est vrai que, par quelque effet tenant presque de la magie, de vieilles inimitiés, des haines qui, la veille encore, avaient braqué les uns contre les autres les membres d'une gauche divisée, il est vrai que de sourdes rancunes et des méfiances tenaces paraissaient avoir fondu au grand soleil du mois de mai. Cela aussi, c'était une des vertus

de la fête; ou, pour reprendre la terminologie socialiste, l'effet d'une unité qui se forge dans l'action. Jamais on n'imposa à l'Assemblée libre — qui ne l'eût d'ailleurs pas supporté — le réquisitoire de maoïstes contre les krouchtcheviens, des trotskystes contre les anarchistes ou tout autre débat idéologique qui eût paru oiseux et hors de propos. Il reste cependant que les «politiques» de gauche, s'ils n'étaient pas leurs divergences, ne furent pas non plus unis. Certains d'entre eux souhaitaient un succès rapide, et donc limité, qui pût être amplifié plus tard et s'offrir des objectifs plus ambitieux. D'autres, au contraire, donnaient l'impression de vouloir faire durer le mouvement dans la forme qu'il avait prise jusqu'à ce que se propage sa vertu exemplaire. L'exemple qu'il convenait de diffuser, c'était l'occupation des locaux administratifs, en quoi se lisait le symbole de l'appropriation par les travailleurs de leurs lieux de travail. A cet égard, l'occupation du «grand hall» du Solbosch et des bureaux de l'administration centrale de l'Université n'était pas un fait isolé. Une des caractéristiques de l'année 1967, sur le plan des luttes sociales, a été l'occupation de plusieurs usines belges par des ouvriers menacés dans leur sécurité d'existence. La prise de possession de bâtiments universitaires par ses usagers n'était donc pas seulement un symbole de socialisation, mais encore — concrètement — un réel maillon d'une chaîne réelle qu'il fallait maintenant allonger. Les événements qui se déroulaient en France montraient que le «relais vers la classe ouvrière» n'était pas chimérique. Il fallait donc, dans l'esprit de certains, tenir cette citadelle du Solbosch jusqu'au moment où les travailleurs manuels rejoignent, dans le combat social et politique, les travailleurs intellectuels. Tout projet et toute revendication qui ne misaient pas sur ce relais était jugé réformiste et condamné comme tel. Mais le «relais» ne se produisit pas. Et la fête ne pouvait durer au-delà de la période de croissance du mouvement contestataire. Cette croissance tenait à une série de circonstances. Tout d'abord, le succès initial, spectaculaire et retentissant puisque l'autorité avait été expulsée du lieu où, si longtemps, elle avait exercé son pouvoir. Puis, le miracle d'une occupation qui se prolonge, attirant une foule de sympathisants et de curieux et dont surgissent non pas une organisation, mais des services

(service d'ordre, de nettoyage, d'intendance et même une garderie d'enfants; c'est vrai que, pendant les premiers jours, même les enfants étaient partout), non pas des «leaders» mais des «porte-parole» en passe de se transformer en candidats-vedettes.

La première épreuve sérieuse dont l'Assemblée libre sortit victorieuse, ce fut sa confrontation, le 24 mai, avec des centaines d'étudiants entourés et encadrés par leurs professeurs, arrivés en force au square Jean Servais à une heure très matinale où les étudiants occupants étaient peu nombreux. L'intention était de toute évidence de mettre fin au scandale de l'illégalité par l'expulsion des «révolutionnaires». Quelques heures, cependant, de discussion enlèveront aux nouveaux arrivants toute intention belliqueuse. Le dialogue avait pris la place de l'affrontement. Fait décisif parce qu'il mettait en branle un mouvement de sympathie réservée et encore méfiante, de sympathie quand même, dirigée vers l'Assemblée libre. Ce courant était animé par des étudiants critiquant les méthodes utilisées par la contestation, mais acquis partiellement à celle-ci, puisqu'ils reconnaissaient la légitimité de ses mobiles et la pertinence de ses exigences rénovatrices. Pendant plusieurs jours, l'Assemblée libre augmenta ses effectifs par ce renfort d'éléments pour qui le projet politique et la libération psychologique comptaient moins que la revendication réformatrice, mais qui se rendaient compte que l'Assemblée libre permettait à cette dernière de progresser à un rythme rapide. Le mouvement connut alors son apogée: le succès engendra l'optimisme, la fraternité, la joie. On manifestait certes une véhémence opposition à l'autorité d'ailleurs absente; mais rien ne ressemblait moins à un chahut ou à une guindaille que ces assemblées vibrantes sans être houleuses, sérieuses mais pas ternes pour autant, anarchiques mais non désordonnées. Que l'on me permette ici d'évoquer une impression personnelle que je ressentis alors devant ce «spectacle», en tant qu'enseignant qui, du haut de sa chaire, avait tenté pendant des années

d'expliquer aux étudiants le sens, la profondeur et la difficulté du libre examen. Je me suis dit alors: «Le libre examen, vivant et vécu, le voici véritablement comme jamais nos exposés magistraux n'ont réussi à lui prêter un semblant d'existence».

Un tel enthousiasme, une telle disponibilité pour la discussion et une telle sérénité ne sont cependant possibles que dans des moments d'exception, instants privilégiés où la victoire entraîne un sentiment de confiance et de ferveur. Situation précaire toutefois puisque l'Assemblée libre, refusant de se fixer un programme de revendications qui eût pu être au moins partiellement satisfait, ne pouvait que décevoir les sympathisants attirés à elle par l'espoir de la voir s'atteler à une tâche immédiate de réforme universitaire. Pour les «revendicatifs», ce programme comptait presque exclusivement. Pour les plus purs des contestataires, au contraire, il pesait d'un poids très limité en regard d'ambitions autrement exaltantes: déclen-

chement d'un processus révolutionnaire par l'extension du mouvement à la classe ouvrière; ou, a fortiori, libération du vieil homme et création, nécessairement lente, d'un homme nouveau, désaliéné.

C'est ainsi que l'Assemblée libre perdit son pouvoir d'attraction et commença à se replier sur elle-même. D'autant que l'évolution de la situation en France et le reflux du mouvement révolutionnaire tel qu'il s'y déroulait devait nécessairement avoir des répercussions en Belgique et que bien des étudiants actifs au début étaient soustraits au mouvement par la préparation des examens. La stagnation, ou le recul aidant, les dissensions se firent plus vives, le doute et le découragement gagnèrent les esprits. Seules les agressions extérieures réussirent encore — mais pour peu de temps — à ranimer les certitudes d'antan. Pour cette phase de recul, on aurait beau jeu d'énumérer les traits négatifs, les côtés ridicules, et les quelques excès coutu-

miers de tout corps de garde où se relâche la discipline. On aurait tort cependant de les mettre au passif de l'Assemblée libre. L'Assemblée libre déjà était morte.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui? Une menace selon les uns pour qui son pouvoir libérateur n'a jamais été qu'une force destructive, négativiste, nihiliste et pernicieuse. Pour d'autres, un souvenir. Celui de quelques journées où tout à coup l'extraordinaire, selon l'expression de Guevara, devenait quotidien et où tout retrouvait un goût de jeunesse. Mais, sur un tout autre plan, celui des réalités politiques et sociales, une expérience dont les mérites autant que les faiblesses seront des enseignements dont il sera tenu compte par tous ceux qui se préoccupent de la rénovation des structures de l'Université et de la société qui l'encadre et la conditionne. Pour ceux qui voient dans les valeurs d'égalité et de liberté des idéaux et se cabrent devant les impératifs — réels ou supposés — d'un ordre d'ailleurs branlant où la soumission, la contrainte et l'argument d'autorité tiennent lieu d'adhésion volontaire et réfléchie, pour tous ceux-là, l'Assemblée libre, jusque dans son incohérence, aura été un grand événement.

De la page écrite en mai et juin 1968, l'encre n'est pas encore séchée. Du souffle qui ébranla alors les vieilles structures, l'inspiration n'est pas encore épuisée. Qu'on ne s'y trompe donc pas: l'Assemblée libre, dispersée, vaincue, défunte, a gardé sa puissance. Les craintes qu'elle a inspirées peuvent être salutaires; les nostalgies qu'elle a laissées derrière elle peuvent, demain, s'animer et se remettre en mouvement; les espoirs qu'elle a suscités, enfin, reprendre vie et reculer encore les limites que le réalisme impose à la sagesse et que l'audace déplace inlassablement.

En hommage à la mémoire de Marcel Liebman décédé le 2 mars 1986, nous avons tenu à reproduire cet article paru dans le *Bulletin UAE*, septembre 1968, pp. 5-7.



159



160

159 - 160 Le déroulement d'une Assemblée libre: après la discussion, l'assistance passe au vote

d'une motion. Mai 1968. 2 photos *Le Soir*.

Ce mercredi
gnats, ch
et ouvrie
tre l'aut

Tout, information :

1. ASSEMBLEE LIBRE ET LA DEMOCRATIE DIRECTE EN ACTION.

1. Une assemblée libre est ouverte à tous elle est critique.
2. Elle est ouverte dans les domaines qu'elle définit :
 - elle n'a ni aucun représentant et ne représente qu'elle-même.
 - elle peut assister et révoquer ses mandataires à tout moment.
3. L'assemblée libre n'est ni électorale.
4. Elle pratique en son sein le suffrage libre et non secret, chacun étant responsable devant tous.
5. L'assemblée étudie et exécute les décisions prises à l'unanimité.
6. Elle n'est pas un organisme officiel car elle n'a pas de membres. Elle est une association de fait.
7. Elle informe chacun de son action.

153

153 L'Assemblée libre définie par elle-même. Tract diffusé le 18 juin 1968.

Lundi 13 mai, à l'occasion d'un meeting de solidarité avec les étudiants français, tenu à la Cité Universitaire de l'U.L.B., des étudiants assistants, chercheurs, professeurs, participants, ont décidé d'occuper le grand auditorium Paul-Dénilé Janson durant une partie de la nuit.
Appliquant le principe de la démocratie directe, les 500 participants décidèrent de s'ériger en Assemblée Libre d'Etudiants, de poursuivre leur action de solidarité avec les étudiants et travailleurs français et de commencer dans leur propre établissement la critique de la structure et de la fonction actuelles de l'Université.

154

L'ASSEMBLEE LIBRE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS DE L'U.L.B. REUNIE LE 21 MAI 1968, NE RECONNAIT PLUS L'AUTORITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'U.L.B. . ELLE DECIDE EN CONSEQUENCE DU PRINCIPE DE SON REMPLACEMENT PAR UNE INSTANCE DEMOCRATIQUE ELUE PAR L'ASSEMBLEE DANS LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE ET PREND LES MESURES NECESSAIRES AVEC LES ETUDIANTS, OUVRIERS, EMPLOYES ET TECHNICIENS POUR CONCRETISER CETTE DECISION DANS LES PLUS BREFS DELAIS.
ELLE A ELU EN SON SEIN UNE COMMISSION DE CONTACT A CET EFFET ET DECIDE DE SE REUNIR A NOUVEAU

155

ASSEMBLEE LIBRE DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE BRUXELLOISE

CABINET DE PRESSE
50, Avenue F.-D. Roosevelt
Bruxelles 5

APPEL A LA POPULATION BRUXELLOISE

156

ASSEMBLEE LIBRE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET OUVRIER DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES, réunie ce 27 mai 1968, à l'auditoire 201, Philo, à 15 heures.

157

154 - 155 - 156 - 157 Tracts émanant de diverses Assemblées libres tenues à l'U.L.B. Mai 1968.



Marco LAMENSCH,
étudiant en 1ère licence physi-
que en 1968.

Je me souviens

D'une pensée de Poincaré moins figée que la définition du Libre Examen: «Donnez-moi un paramètre, je dessine un éléphant; donnez-m'en deux, il remue la trompe.»

De l'air effaré des autorités académiques expulsées de leurs bureaux capitonnés, dans le désordre et la bonne humeur.

De la première radio libre, celle de l'Université occupée, débitant des messages abscons. «Le canapé de Monsieur Leblanc est toujours au milieu du salon. Nous répétons...»

De l'inefficacité merveilleuse des Assemblées libres où tout réalisme était suspect. On n'en était pas encore à tous s'écouter, mais déjà à rêver qu'on pouvait tous parler.

Des gens très sérieux qui disaient sérieusement qu'en soutien à leur révolte, nous avions envoyé aux étudiants parisiens un pavé de Quenast peint noir-jaune.

Des biscuits et du muscat que nous bûmes à la santé du prof d'allemand qui avait eu la riche idée de laisser son bureau ouvert.

De bacchanales grandioses dans la Fac de philo et lettres, autour d'un mouton rôtissant dans le patio.

De l'odeur des premiers joints qui n'étaient pas encore des pétards.

Des Bruxellois, surpris, goguenards ou intéressés qui passaient un moment à l'Assemblée libre comme on va prendre un verre Grand-Place.

De la «Motion Mirza» (alias Miedzanagora) qui disait en substance que nous nous refusions à limiter le mouvement à des exigences qui pussent être satisfai-

tes. Mais était-ce bien cela?

D'avoir ouvert, à poil et mal éveillé, à un prof de philo dans le bureau duquel je logeais. Il s'excusait d'avoir à récupérer ses copies d'examen que, pour m'endormir, j'avais lues la veille.

Des imprécations envers les «communistes» de l'Assemblée libre de mon ami vietnamien, Tran. Il bronzait devant sa fenêtre, à la Cité, et les après-midi où je venais le voir, tous les deux, chacun pour soi, nous pactisions avec l'ennemi.

De mon ami Antoine que son enthousiasme pour ce joyeux mois de mai n'avait pas assez distrait du tragique de la vie, et qui y mit fin, à pas vingt ans.

Des disques des Beatles dans le Juke-box de Madame Beppino. A l'époque, on ne voyait chez elle que des physiciens et des sociologues.

De ce prof de l'ULB — et néanmoins ami — qui venait à l'Assemblée libre avec sa Ferrari mais qui — pudeur, prudence? — la laissait à 500 mètres de l'Université.

De la clairvoyance des jeunes loups qui frayaient hier avec les trublions, le temps de devenir les mandarins d'aujourd'hui.

D'une fête de trois mois, d'un extraordinaire sentiment de bien-être, d'un providentiel report d'examens. Sans nostalgie.



André MENU,
étudiant en 2ème candidature
sciences sociales en 1968.

De cette période contestataire qu'a vécu l'U.L.B. en mai 1968, ce sont certainement les réunions de l'Assemblée libre qui restent les plus vives à l'esprit. Ces réunions quotidiennes auxquelles participaient souvent des centaines d'étudiants, d'assistants, de chercheurs (les profes-

seurs étaient plus rares), n'avaient rien à voir avec les assemblées qu'ont coutume d'organiser tel ou tel mouvement politique ou syndical. L'Assemblée libre n'avait qu'un seul dogme: le droit à la parole. Cette parole, tout un chacun pouvait la saisir, au gré de ses interrogations, de ses réflexions, à peu près assuré d'être écouté jusqu'au bout, tant était réelle et partagée l'exigence qu'aucune parole, pas même les inévitables langues de bois, ne pouvaient être baffouées dans leur droit à l'expression. Tout cela ne tarda pas à produire des effets singuliers: il apparut bien vite que les «professionnels» de l'intervention, porte-parole attirés et animateurs reconnus de comités, cercles ou cellules devaient leur emprise habituelle à d'autres circonstances. Les aspirations du mouvement étaient mieux traduites par des individus qui jusque là avaient peu ou pas du tout joué de rôle dans la vie politique interne à l'université. Etonnante d'ailleurs fut la capacité de l'Assemblée libre à faire oublier à ses participants leurs adhésions ou attaches antérieures. La disparition apparente des identités connues et reconnues des individus et des groupes s'alimentait sans doute aux conditions exceptionnelles qui entouraient le débat, son ouverture, sa profondeur, la négation voulue de prémisses acquises ou de points de chute obligés, en un mot: sa liberté. N'a-t-on pas entendu quelque un répliquer à quelqu'autre qui demandait à l'orateur de se presser: «le temps, ça n'existe pas!» Tout aussi surprenante fut la force d'attraction exercée par l'Assemblée libre sur ceux-la même qui s'y déclaraient hostiles. Comme cela fut démontré avec éclat lorsqu'une assemblée d'«anti», réunie à Janson se conclut tout simplement par un ralliement. N'idéalisons pas: il arriva à l'Assemblée libre, même dans ses plus beaux jours, d'en décourager plus d'un: par ses irrépressibles confusions, ses lenteurs dûment assumées et surtout son obstinée répugnance à toute délégation de pouvoirs ou définition plus étroite de ses objectifs. De plus, elle n'avait pas le monopole du débat contestataire qui s'était engagé dans les Facultés avec des soucis plus circonscrits. Il n'empêche que l'Assemblée libre resta le foyer central de la contestation et qu'elle permit aussi à quelques uns de goûter à une expérience même imparfaite et partielle de démocratie directe. Et cela ne peut, je crois, s'effacer d'une existence humaine.



Eduardo TELL,
Chercheur au Centre d'étude de
l'Amérique latine à l'Institut de
Sociologie en 1968.

*Chère Trija,
J'ai enfin un moment de répit... à 4 h. du matin. En effet, je suis responsable du «Service d'ordre» et comme tu peux imaginer la pagaille qu'il y avait ici les premiers jours de l'occupation, tu comprendras que je n'ai pas eu un instant de répit ni de repos (deux à trois heures de repos en moyenne par jour, souvent interrompées d'alertes). Vendredi passé, nous avons été attaqués par une 40ne d'éléments d'extrême droite qui ont été rapidement mis en déroute. Dans la nuit du 10 au 11 nous avons déjoué une nouvelle attaque - cette fois coordonnée avec la police (350 hommes). Pour cela nous avons séquestré un des chefs des bandes fascistes. Evidemment, une fois libéré il a porté plainte pour séquestration et un camarade a été inculpé - emprisonné le 11; il vient d'être libéré car nous avons menacé de faire grève. Tout cela concerne l'aspect flic de l'occupation. Quant aux débats qui se déroulent dans les Assemblées libres et dans les commissions, je ne pourrai pas te dire grand chose car en tant que responsable du Service de Sécurité, je n'ai pas eu le loisir de participer à ces activités. Les Assemblées quotidiennes et très nombreuses au début, s'espacent et s'éclaircissent avec les examens. Si nous tenons jusqu'à la fin de la session des examens, c'est que nous restons pour longtemps, peut-être jusqu'à la rentrée, c.-à-d. jusqu'à l'élection d'un Conseil d'administration par les Assemblées libres des étudiants, des professeurs et des ouvriers et employés. En ce qui concerne l'occupation, qui est quand même l'action qui permet le mouvement revendicatif ou réformiste de se poursuivre de côté des Facultés et des syndicats, son sort sera décidé aux alentours du 20, date à laquelle l'actuel Conseil d'administration se réunit à nouveau... pour se démettre et désigner un Conseil d'administration provisoire jusqu'à la rentrée.*

En tout cas, après cette vague de révolte, l'U.L.B. ne sera plus jamais la même, comme les gens qui y ont participé ne sont plus les mêmes: en ce qui me concerne, j'ai maigri évidemment (!).

ULB ouyie - Bot. 15.6.68

Chien Trifa: J'ai enfin un moment de repos... à 4 h. du matin. En eff. je suis responsable du Service d'ordre et comme de vous imaginer la pagaille qu'il y avait en ces premiers jours de l'occupation, tu comprendras que je n'ai pu en un instant de repos ni de repos (dormir à trois heures de repos en moyenne par jour, souvent interrompés de l'alerte). Vendredi vous nous avez été attaqués par une 40^e de éléments d'extrême droite qui ont été rapidement mis en retraite. Dans la nuit du 10 au 11 nous avons dû subir une nouvelle attaque - cette fois coordonnée avec la police (350 hommes). Pour cela nous avons séquestré un des chefs des bandes fascistes. Évidemment, une fois libéré il a porté plainte pour séquestration et un camarade a été incriminé - en prison le 11 il veut d'être libéré, car nous avons vaincu de leur grève. Tout cela concerne l'aspect physique de la vie de l'occupation. Quant aux débats qui se déroulent dans le Brumelles Libre et dans les commissions, je ne pourrai pas te dire grand chose, car tu es tout au fait plus responsable du Service de Sécurité je n'ai pas eu le loisir de participer à ces activités. Le Brumelles quotidien est très nombreux au début, s'efface et s'éclaircit avec les semaines. R. nous tenons jusqu'à la



157 bis Lettre d'Eduardo Tell à son épouse relatant des épisodes de la contestation. 15 juin 1968. E. Tell avait été élu à la veille de l'occupation responsable du service d'ordre par l'assemblée du corps enseignant. Ce service d'ordre était constitué essentiellement de réfugiés politiques issus de pays à régimes dictatoriaux.

157 bis

ASSEMBLEE LIBRE DES ETUDIANTS, OUVRIERS ET PROFESSEURS DE LA CAMBRE.

161

L'assemblée libre de l'ULB décide d'organiser une Assemblée réunissant les Assemblées libres des autres établissements d'enseignement, de travail et d'artistes ainsi que les enseignants, étudiants et travailleurs qu'elle peut toucher.

162

Assemblée Libre de La Faculté de Médecine.

Réunie ce mercredi 5 JUIN à l'auditoire P.E. Janson a rassemblé plus de 700 étudiants, chercheurs, assistants, professeurs ordinaires et extraordinaires et personnel hospitalier et technique de la Faculté.

163

VRIJE VERGADERING VAN DE BRUSSELSE UNIVERSITAIRE GEMEENSCHAP
PERSCOMMUNIQUE COMMUNIQUE DE PRESSE 7 6 68

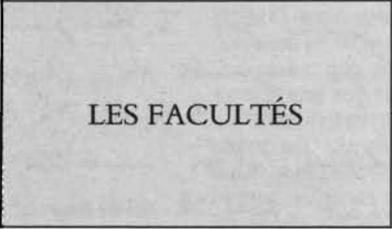
164

161 - 162 - 163 - 164 Un moyen d'expression largement répandu: la formule de l'«Assemblée libre» connaît une véritable vogue tant à l'intérieur qu'en dehors de l'Université. Tracts diffusés par différentes Assemblées libres. Mai-juin 1968.



Les chercheurs, chefs de travaux, assistants de la Faculté des Sciences, réunis ce 31 mai, prennent acte de l'offre faite par les Professeurs L. De Brouckère, R. Jeener, J. Jeener, J. Nasielski, F. Bingen, J. Michot, représentants de la Faculté des Sciences, de désigner 7 observateurs pour assister à leurs réunions consacrées à la discussion de nouvelles structures de l'Université et souhaitent, dès à présent, que divers principes servent à définir l'esprit dans lequel les problèmes doivent être abordés :

- création de nouvelles structures ayant un caractère fonctionnel pour remplacer toutes structures considérées comme périmées;
- éligibilité, révocabilité et responsabilité à toutes les structures de gestion;
- disparition de toutes différences dans la responsabilité de la gestion entre le chercheur et l'enseignant;
- reconnaissance de la nécessité de l'interchangeabilité de la fonction sans préjudice de la stabilité de l'emploi;
- participation des étudiants et du personnel technique.



LES FACULTÉS

167

La rupture fut complète entre le Conseil d'administration, solennel et lointain, et l'Assemblée libre, devenue rapidement victime de son propre refus de se doter d'une organisation responsable et d'un programme concret qui seuls pouvaient lui permettre de se profiler comme un «interlocuteur valable».

Cependant, dès la fin du mois de mai, des discussions, parfois vives mais constructives, eurent lieu dans les Facultés. Dans ces cadres plus restreints, le dialogue put s'établir entre étudiants, chercheurs, assistants et professeurs.

La question du déroulement de la session d'examens, compromis par le déclenchement de la contestation, fut la première abordée.

Puis, ce furent au tour des structures facultaires, des problèmes liés à l'enseignement, de la réforme de l'Université elle-même, d'être mis sur la sellette.

Témoin de cette importante activité, l'Assemblée Interfacultaire, née le 18 juin, joua un rôle notable dans la préparation des premières élections organisées à l'automne 1968 pour la désignation du nouveau Conseil d'administration.



Jacques DUMONT
 Chef de travaux à la Faculté de
 médecine en 1968.

**CONTESTATION 1968
 IMPRESSIONS EN DEMI
 TEINTES**

- U.L.B. 1968 ± 1.000.000.000
 FB en caisse - 1972 ±
 1.000.000.000 FB de dettes
- U.L.B. 1964-1968: le nombre
 d'étudiants de l'U.L.B. rattrape le
 nombre d'étudiants de l'U.C.L.
 L'écart se creuse à nouveau dès
 1969.
- 1968-1969: 1000 heures de
 discussions générales... pour
 des centaines de personnes,
 sans conclusion...
- En Faculté de médecine, grâ-
 ce à l'organisation de réunions
 propres à la Faculté, très vite un
 Conseil facultaire de Réforme
 (C.F.R.), précurseur du Conseil
 facultaire, est créé qui va intro-
 duire, dans un organe structuré,
 la voix très importante dans cette
 Faculté des assistants et des étu-
 diants. Dans le futur Conseil
 Facultaire, l'élection de délégués
 empêchera la minorisation effec-
 tive de ces corps. La tonalité et
 le style direct des discussions de
 ce C.F.R. persistent jusqu'à pré-
 sent. Le mythe du professeur,
 ipso facto compétence universi-
 taire, représentant vers l'extérieu-
 r de son domaine et directeur de
 laboratoire est ébranlé.
- 1969: L'idée du nouvel Hôpi-
 tal académique et de son site à
 Anderlecht est lancée au C.F.R.
- 1968: Tentative de prise de
 pouvoir par une minorité activiste

ECOLE DES SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES.

Assemblée libre des professeurs, assistants, chercheurs
 et étudiants réunie le 28 mai 1968.

165.

29.5.68

Sciences économiques politiques et sociales

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Professeurs-étudiants du 29 mai 1968

PROPOSITIONS (dans le cadre de notre fac.)
 do

" Réforme oui,
 chienlit non!"
 (auteur contemporain...)

166

CECI VOUS CONCERNE DIRECTEMENT: IL S'AGIT DES EXAMENS.

L'Assemblée Libre des étudiants et professeurs de la faculté
 de Philosophie et Lettres qui s'est tenue au Relais le 28 mai
 a voté les principes suivants: - L'organisation d'une 3ème session
 - le report des examens oraux de 10 jours, avec maintien des
 écrits aux dates prévues - la dissociation des examens avec
 le report des cotes.

168

Convaincus que la restructuration de l'U.L.B. doit se
 faire à partir de et par la Communauté universitaire, les étu-
 diants de la Faculté de Droit, réunis en Assemblée Générale le
 29 mai 1968 ont décidé la création d'un Conseil Paritaire facul-
 taire étudiants-enseignants. Ils ont procédé à l'élection de
 délégués.

169

assemblée libre - faculté de philo.

170

CHARTRE de la Faculté de médecine.

PRINCIPES GENERAUX

1. La mission de la Faculté de Médecine est l'enseignement des
 disciplines médicales (médecine, sciences dentaires, études de
 post-graduat, disciplines connexes, recyclage, études d'infirmière)
 l'organisation des soins de santé au sein des hopitaux et la
 recherche et la délivrance des diplômes légaux. Cette mission doit
 s'intégrer dans le cadre d'une politique générale de la santé publique.

171

PROJET DE CHARTRE émanant de l'Assemblée interfacultaire des délégués
 des Etudiants, des chercheurs et assistants, réunie le 21 juin 1968, à 13 heures.

172

viées tout
 les sujet

165-166-167-168-169-170-171-
 172 A l'échelle facultaire, un
 important travail de réforme
 est réalisé dans le courant du
 mois de juin. Tracts et com-
 muniqués. Mai-juin 1968.

qui prend le contrôle des assemblées par sa résistance à la durée des réunions (surnommés en Italie «les culs de plomb»). Spécialité: les motions votées à 1 heure du matin.

□ 1968: Pendant 4 à 5 ans, tout assistant présentant un doctorat sera effectivement «de droit» et quelle que soit sa valeur, nommé à titre définitif. Conséquence, à partir de 1982, on ne nommera plus que un candidat sur 40 à 50 en sciences exactes.

□ 1968: Grande fête? Oui pour ceux qui n'ont rien d'autre à faire, non pour ceux qui maintiennent une activité normale compétitive en plus de cette grande fête.

□ 1968: On conteste tout sauf le droit à ne rien faire des nommés à titre définitif. Il y a, il y avait, il y aura deux races à l'université, d'une part ceux qui sont nommés à titre définitif, surtout des professeurs, et qui ne doivent rendre compte de leur activité (hormis cours et examens) que s'ils demandent quelque chose, d'autre part les assistants qui sont soumis à une compétition féroce et à une justification permanente.

□ 1987: Les Chefs de Services et les Professeurs sont toujours nommés à vie...



Alain DE WEVER

étudiant en 1er doctorat médecine en 1968.

Mai 1968, 1er Doctorat en Médecine dans une Faculté oligarchique, dotée d'un corps professoral respecté mais difficile à approcher.

L'étudiant en médecine moyen a l'impression d'être là exclusivement pour étudier, et non pour participer à la vie intime de l'Université. Il assiste aux cours à la Porte de Hal, mais ne sait pas comment est structurée l'Université ni comment on vit au Solbosch. Il se croit seul et n'ose pas s'intégrer, si ce n'est en prenant part aux guindailles et autres manifestations de son cercle facultaire.

Mai 1968 explose, en pleine période de préparation des examens. L'étudiant ouvre de grands yeux, on l'interpelle, on l'invite à des réunions le jour, la nuit. Il écoute, il s'interroge, il ose parler.

Il court au Solbosch, rencontre des étudiants, des assistants et des professeurs avec lesquels il n'avait jamais pensé discuter, boire, manger, dormir,... en bref, fraterniser.

Ses yeux, ses oreilles, s'ouvrent à un monde nouveau. Il apprend la dialectique, la politique, les luttes de pouvoir. Il se rend compte que plus rien n'est impossible; un avenir d'abord flou puis très concret se bâtit devant lui.

Pour moi, ce fut une révélation de la joie immense de vivre et de construire en communauté. J'ai immédiatement participé aux assemblées libres, à la Faculté de médecine puis au Solbosch, malgré les conseils de prudence de mon entourage.

Les réunions informelles, la rédaction des tracts, leur impression (le plus souvent dans les secrétariats des jeunes professeurs heureux d'accompagner ce mouvement) sont devenues en quelques jours l'objet principal de mes préoccupations. Les examens, d'abord reportés, se déroulent malgré tout en première session, selon un calendrier «à la carte», les heures d'études entrecoupées de nombreuses réunions de jour et de nuit.

L'esprit de synthèse enfin est la clef de la réussite de ces examens-là: le temps manque et l'esprit est ailleurs.

J'ai connu le temps des premières élections, d'abord comme représentant de ma promotion, puis comme délégué au Conseil Facultaire de Réforme. Ensuite viendra le temps de l'apprentissage du mandat électif, avec ses devoirs vis-à-vis des assemblées et ses droits vis-à-vis d'autorités chancelantes.

Pour la Faculté de médecine, Mai 1968 révélait le besoin de renouveler le réseau hospitalier et surtout ouvrir un hôpital académique appartenant à l'U.L.B., à l'abri des aléas politiques inhérents aux institutions publiques qui géraient les hôpitaux.

Rapidement, le Conseil Facultaire de Réforme demande à l'Université de construire son propre hôpital.

Quelle ne fut pas notre surprise quand, contre toute attente, devant les délégués du C.F.R. (Roland Potvliege, Yvon Kennis et moi-même), Monsieur Baugniet, Président de l'U.L.B. à l'époque, nous répondit affirmativement, sans hésitation. Quelques jours plus tard, le Ministre

Namèche approuvait le projet ambitieux du Conseil facultaire. La Faculté de médecine et l'Université avaient ainsi, en 3 mois débloqué un problème, soulevé dès le milieu du XIX^e siècle.

Ce fut aussi pour notre Faculté la fin du mandarinate à la française: les Professeurs Chefs de Service exerçant un droit «de vie ou de mort» sur l'assistant ou l'étudiant disparaissent en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, dans une ambiance dont certains effets pervers sont dénoncés aujourd'hui par des «parricides» d'hier...

Malheureusement, Mai 1968 fut aussi pour moi la révélation de la violence. Je me souviens d'une jeune fille courant avenue Héger avec son foulard H... et son sac D..., rattrapée par un gendarme qui lui fracassa le nez: elle flânait par hasard dans les parages...



Claude JAVEAU,

Chargé de recherche à l'Institut de sociologie en 1968.

J'ai longtemps cru que le monde avait basculé pour moi en 1968. Ce fut peut-être vrai du côté de mes affaires privées. Pour le reste, le recul fait apparaître les illusions, les erreurs de perspective, les germes de ce que les perroquets appellent maintenant des «effets pervers». Certes, beaucoup de paroles se sont libérées ce mois-là, mais c'était pour donner quartier libre à l'insignifiant discours narcissique d'aujourd'hui. On ne pouvait pas savoir. Quoi qu'on fasse, on n'est jamais que le Fabrice de ses propres Waterloos ou de ses propres Austerlitz. Rabattons-nous sur les souvenirs. J'en ai au moins trois: 1° A la mi-mai, l'Institut de Sociologie tint une «assemblée libre», pratiquement convoquée par la direction — quel habile homme que ce Doucy! — dans un local de la Faculté de philo. Sur le tableau vert, mon ami Thoveron écrivit: «La sociologie est la science de la contestation». Ensuite, mon maître Janne-

vingt ajouter: «y-compris de la contestation de la contestation». Ce rappel aux droits de la liberté de pensée fut mal compris ce soir-là.

2° A la fin du mois, si j'ai bonne mémoire, une troupe parisienne vint jouer à la Cité, sur des tréteaux improvisés constitués de quelques tables de restaurant, une pièce de Wolinski intitulée: «Je ne veux pas mourir idiot.» Quelques étudiants d'extrême-droite (l'un d'entre eux était le correspondant officiel à l'U.L.B. du mensuel fascisant Europe Magazine) ayant tenté de chahuter, l'assistance les força à grimper sur la scène et à y entonner, sous les huées et les quolibets, La Brabançonne. Ce qu'ils firent de très bon cœur.

3° Dans le grand hall de l'Université, au cours d'une assemblée libre, un participant — je crois me souvenir qu'il s'agissait de Serge Pahaut — se leva entre deux discours enflammés pour déclarer tout simplement: «Je prends la parole pour dire que j'ai le droit de prendre la parole». Puis il se rassit, sous les applaudissements. En ce temps-là, on applaudissait à tout moment, et n'importe quoi.

Je pourrais aussi rappeler que j'ai chanté l'Internationale dans l'amphi P.E. Janson. Il y en a, je parie, qui ne voudront pas me croire.

COMMUNIQUE /

Le Cercle du Libre Examen, le Studiekring Vrij Onderzoek, l'Association Générale des Etudiants, le Brussels Studentengenootschap, et le Bureau du Parlement Etudiant s'insurgent surtout contre le dernier paragraphe du communiqué du Conseil d'Administration de l'U.L.B. du 28 mai 1968. à savoir : "Il (le Conseil d'Administration) ne pourra tolérer plus longtemps l'occupation des locaux universitaires".

Ces associations considèrent qu'aucune discussion valable ne peut être envisagée tant qu'une telle menace n'aura pas été retirée.

Elles estiment d'autre part que si des négociations doivent s'ouvrir, elles ne peuvent l'être en aucun cas avant la démission du Conseil d'Administration et qu'elles ne peuvent être menées avec certains délégués "choisis" de quelques cercles facultaires.

Elles estiment qu'il appartient à l'université du libre examen de montrer l'exemple d'un développement rationnel, d'une gestion démocratique et d'un ensei-

LES ÉTUDIANTS...
ET LES ANCIENS

174

Si la contestation incarnée par l'Assemblée libre s'affirma d'emblée en dehors des structures étudiantes traditionnelles, celles-ci furent bien présentes dans le débat. Certaines d'entre elles appuyèrent dès les premiers jours un mouvement qui reprenait ou amplifiait leurs propres objectifs. Ce fut le cas de l'Union Etudiante Syndicale ou de l'Association Générale des étudiants qui se trouvaient sur le terrain dès le 13 mai. Plus responsables et plus «sérieuses» que l'Assemblée libre, ces organisations rempli-

rent aussi un rôle d'interlocuteurs vis-à-vis des autorités académiques. Ainsi, le 3 juin, les dirigeants de l'Association Générale rencontrèrent le Recteur et le Pro-recteur pour lui soumettre un plan de restructuration de l'Université. De leur côté, les Cercles facultaires ne restèrent pas inactifs. C'est à l'initiative de huit d'entre eux — ceux des Sciences économiques, politiques et sociales, de Solvay, de Polytechnique, de Droit, de Médecine, des Sciences, de Pharmacie et d'Education

physique — que fut organisée le 24 mai la grande assemblée des «modérés» à l'auditoire Paul-Emile Janson. Des Cercles facultaires organisèrent également des rencontres étudiants-professeurs pour régler la question des examens ou préparèrent l'élection de délégués à l'Assemblée interfacultaire. Quant à l'Union des Anciens Etudiants, son rôle semble avoir été des plus modestes. Tout au plus marqua-t-elle, le 24 mai, sa «volonté de favoriser des réformes à l'U.L.B.».



Claire BILLEN

étudiante en 1^{ère} licence histoire en 1968

Il y avait de graves événements à l'Université de Louvain. On savait que les étudiants américains faisaient connaître avec violence leur opposition à la guerre de Vietnam. Il se passait depuis quelques mois d'étonnantes choses à Paris. Malgré l'évidente radicalisation de la vie politique estudiantine, rien ne laissait présager, pour la «bonne élève» que j'étais, la flambée de révolte dont l'U.L.B. serait le théâtre. Tout s'alluma en plein «mois de bloc», c'est-à-dire à un moment où je ne fréquentais plus les locaux de cours. Cette période calme et studieuse ne me semblait pas pouvoir être troublée. Les nouvelles étranges dont je prenais connaissance par la radio provenaient d'un univers que je ne reconnaissais pas. L'Université occupée, l'Assemblée libre dans le grand hall du C.R.B.... Je mis plus d'une semaine avant d'aller y voir. Ma première visite fut stupéfiée, mêlée de scandale et d'ivresse, et en quelque sorte déchirante. J'entends pourfendre, laminer, déshabiller, dans des discours férocement dérisoires, une institution où je me sentais depuis 3 ans parfaitement à l'aise, heureuse et adaptée! L'enseignement était désuet, la loi des professeurs était tyrannique, les autorités universitaires étaient lointaines, inaccessibles et leurs décisions s'étaient toujours prises dans l'arbitraire et le secret. Voilà qui tout à coup était indubitable, et qui, dans la conscience subite que j'en prenais, devenait brusquement intolérable, inadmissible.

Je ne manquai plus une assemblée libre. Malgré sa totale étrangeté, ce lieu, ce groupe me semblait le seul fréquentable, le seul qui proposait de l'Université une image qui me convint. Grisée par la camaraderie, le tutoiement généralisé, l'anticonformisme goguenard qui se manifestait à tout propos, j'avais l'impression que là, l'Université entière m'appartenait. Ce sentiment avait une traduction humaine :

l'Assemblée faisait se côtoyer sans distinction, dans des expériences passionnelles souvent intenses, des étudiants de toutes les Facultés, des gens occupant dans l'institution des fonctions les plus diverses. Mais l'appropriation avait aussi une traduction toute spatiale, toute matérielle. Nous pouvions nous promener dans toute l'Université! Plus de couloirs interdits comme ceux de la Présidence et du Rectorat (rez-de-chaussée du C.R.B.), plus de bureaux sacrés, de salle des profs sanctuaire. Tous les lieux pouvaient être joyeusement profanés. Je crois bien que les premiers bains de soleil dans les rosiers du patio de Philo et Lettres datent de 1968.

Jamais de ma vie je n'avais eu l'occasion de passer aussi rapidement de la contrainte à la permissivité la plus grande. Un monde de possibles vertigineux s'ouvrait devant nous et la clef de ce monde c'était l'insolence. On imagine mal aujourd'hui le pouvoir extraordinaire que se découvrit l'insolence sur la société hiérarchisée, satisfaite et digne que voulait être l'Université guindée de l'époque. Dans un premier temps, cette insolence fut le seul produit véritablement exportable de l'Assemblée libre. Beaucoup d'entre nous avaient sans doute l'espoir d'ébranler profondément le vieux monde (je me souviens de l'Assemblée libre entonnant l'Internationale à l'annonce, par la radio, de la prise de la Bourse de Paris par les étudiants français). A posteriori, il est facile de dire qu'il ne pouvait en aller de la sorte, mais quelle impression étrange laissait tout retour à la rue, à la maison, dans la famille, après les nuits exaltées et enfumées passées sur le carrelage du Grand Hall. Le monde restait incroyablement inerte, «normal». En plusieurs lieux cependant on pouvait apprécier la contamination de l'ironie et de l'insolence. J'assistai ainsi à un concert, aux Beaux-Arts, dont l'assistance était rien moins qu'estudiantine et qui fut interrompu plusieurs fois par les récriminations argumentées de certains spectateurs «contestant» le choix du programme et le discours désuet du présentateur. Pour un temps, il était devenu admis, peut-être même nécessaire, de proférer tout haut ce qui d'ordinaire s'échangeait tout bas dans les conversations privées. Dans les flots de discours que l'on écouta des heures et des jours durant, on parlait beaucoup de démocratie directe, de spontanéité des masses, de mandats impératifs. Abandonnant la dérision du bourgeois,

thème convenu du folklore estudiantin, les diatribes s'en prenaient de front au capitalisme. De grands élans de solidarité avec les ouvriers naissaient, mais les organisations syndicales, quant à elles, étaient regardées avec énormément de méfiance. Cette méfiance, elles la rendaient bien aux contestataires de 68. Parmi les nombreux courants qui traversaient les réunions quotidiennes de l'Assemblée libre, deux flux majeurs portaient les enthousiasmes et les volontés. L'un que l'on qualifierait de libertaire revendiquait la mise en cause totale de l'Université, de la Société de l'Homme, tel qu'il avait été défini et modelé par cette Société. Des débats animés par ce courant, rien ne voulait sortir d'autre que de longues réflexions décapantes destinées à désintoxiquer les individus de toutes conventions, conditionnements, apprentissages, fausses évidences qui les avaient asservis jusque là et qui les asserviraient encore mieux par la suite. L'autre tendance, multiple, polymorphe, divisée (comme l'était la précédente) ambitionnait d'être constructive et dans l'attente de transformer la société, projetait plus immédiatement de travailler à une refonte de l'Université. Peuplée par une bonne part des membres d'organisations politiques ou étudiantes déjà expérimentées (mais sans doute ébranlées par la tournure insolite des événements), cette mouvance donna aux organes de réforme, mis sur pied à la rentrée de septembre-octobre, les participants étudiants, enseignants et employés parmi les plus exigeants et les plus actifs.

Nombreux étaient cependant les étudiants qui n'étaient pas ou pas encore engagés politiquement, mais qui se sentaient attirés par le caractère nettement rassurant de cette tendance plus rationnelle. Leurs premières armes, ils les firent en allant discuter avec les professeurs, Faculté par Faculté, de l'organisation à donner aux examens. Ces derniers avaient été forcément retardés et la discussion était vive de savoir s'ils pouvaient se dérouler dans une université occupée. On ne peut pas dire avec une totale exactitude que les nouvelles structures de l'Université découlent directement de ce qui se passa d'essentiel en mai-juin 1968. La révolte d'alors ne pouvait et ne voulait pas établir une institution. La reconstruction de ce qui avait été si bien ébranlé ne pouvait être qu'une trahison pour l'Assemblée libre. Vouée à s'évanouir dans un monde qui n'avait pas changé

vraiment, l'Assemblée et tout ce qui se vécut à ce moment a laissé cependant des traces lisibles. L'Université et sa vie sociale ont un visage très différent de celui qu'elles avaient avant mai 68. Outre les changements de structures et de programme dont on peut villipender le caractère formel ou pervers, des rapports neufs entre les gens se sont institués. L'univers respectueux et compassé de la maison que j'avais connue de 1965 à 1967 s'était écroulé avec une rapidité étonnante : en quelques semaines, les usages, les politesses, les respects, les formalismes les mieux assis étaient devenus totalement inusités. Cette transformation fulgurante reste pour moi un objet de profonde perplexité et un fait majeur de l'époque. On n'étonnera personne en disant que les hiérarchies ne vivent pas que de formalisme et de comportements extérieurs. A l'Université, les féodalités existent, même si elles ont changé de visage. Je demeure cependant convaincue que la liberté d'allure et le souci de critique qui caractérisent encore aujourd'hui l'atmosphère ULBiste portent en eux quelque chose de bon en quoi je conserve une certaine confiance.



Jean-Jacques JESPERS, étudiant en 2^{ème} doctorat droit et 1^{ère} licence journalisme en 1968.

Mai 1968, événement collectif, est évidemment, d'abord et surtout, un événement individuel. Comme un rayonnement qui provoquerait en vous une mutation génétique, invisible et pourtant irréversible.

Quant aux faits eux-mêmes, les gloses ne manquent pas : revendication d'une autre distribution de la plus-value à l'apogée d'une phase de haute conjoncture ; difficultés d'insertion dans l'université traditionnelle de la génération du «baby boom» de l'immédiat après-guerre ; éclatement de la contradiction profon-

de entre mutations suprastructurales et archaïsmes infrastructurals; avènement tonitruant de la nouvelle classe dirigeante (la «technostructure»); tout cela peut être compris comme formes différentes d'un même paradigme de glissement de la société d'une étape vers une autre.

Mais aucune interprétation sociologique ne rend compte du séisme individuel que provoquèrent ces mois de catharsis. Sans doute leur résonance varie-t-elle en intensité et en nature selon le passé personnel de chaque acteur: c'est bien la preuve! Et puisqu'on me requiert d'user de la première personne, je dirai que, sur le jeune homme de 22 ans que j'étais, la tête pleine de fantasmes, en quête d'identité et de reconnaissance, cette période a eu l'effet d'une injection péridurale: il s'agissait bien, en effet, de l'accouchement d'une maturité très éventuelle dans un monde où aucun repère, aucun rite n'indiquaient clairement la sortie de l'adolescence.

Et cependant, ce séisme individuel accompli simultanément dans des milliers d'âmes avait, de ce fait même, une signification collective. Inexorable dialectique de l'homme et de la société.

L'Université se désignait elle-même comme le Veau d'Or à abattre, puisqu'elle revendiquait le rôle de creuset des modèles culturels. Ceux qui la géraient avant 1968 personnifiaient la mainmise des classes alors dominantes sur la production intellectuelle comme sur la production matérielle. Mais ce qui nous donnait le courage (si l'on peut dire!) de faire trembler sur ses bases l'édifice culturel dont l'Université tenait lieu de sommet, c'était, paradoxalement, la sécurité matérielle et morale dont cet édifice, et le système économique qui le fondait, nous avaient dotés. Aucune menace d'exclusion sociale ne barrait notre horizon. Seule la présence des générations antérieures nous empêchait de mettre au monde les immenses possibilités dont notre société était — nous le sentions — sur le point d'accoucher.

C'est donc en même temps d'un meurtre rituel collectif du «père» et d'une naissance du «fils» que l'évocation de Mai 68 me fait me souvenir. Cependant, je ne parviens pas à croire que ce fut aussi banal que cela...

Ce mercredi
gnats, ch
et ouvrie
tre l'aut

UNION ETUDIANTE SYNDICALE - UNION ETUDIANTE SYNDICALE - UNION ETUDIANTE SYNDICALE

Vive l'Assemblée Libre!

A propos d'un article de "La Libre Belgique"

173

Cercle des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles .

24 mai 1968

Suite à l'assemblée qui a eu lieu aujourd'hui dans l'auditoire Paul-Emile Janson , Le Cercle des Sciences vous invite à vous réunir mardi 28 mai à l'auditoire Lameere . (144)

174

21 juin 68

Le Cercle du Libre Examen communique :
I/ Qu'il refuse de considérer comme valable un Conseil d'Administration élaboré sans une consultation préalable de la Communauté Universitaire et que, d'autre part, il ne peut accepter la nouvelle formule de Conseil transitoire tant que la représentation professorale sera aussi importante et que les délégués étudiants et les représentants des secteurs administratifs et techniques seront à un tel point minorisés .

175

venir à l
Dans ces
viées tout
les sujets

173-174-175 Des organisations étudiantes à l'appui du mouvement. Tracts et communiqués. Mai-juin 1968.

Ce mercredi

ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS
DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES.
22, avenue P. Héger, Bruxelles 5.
Tél. 47 57 11.

CERCLE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES,
22, avenue Paul Héger, Bruxelles 5.

Bruxelles, le 5 juillet 1968.

Madame,
mademoiselle,
monsieur le Professeur,

Dans le but de contribuer d'une façon positive à la démocratisation de la Faculté, le Comité du Cercle de Philosophie et Lettres a jugé utile de marquer le soutien qu'il apporte aux délégués élus lors de la dernière assemblée générale des étudiants francophones de la Faculté (18.VI.68) pour siéger à la Commission préparatoire au Conseil Paritaire.

177-178-179 Des cercles étudiants participant activement à l'œuvre de réforme aux niveaux facultaire et universitaire. Tracts diffusés par les Cercles des sciences, du Libre Examen et de Philosophie et lettres. Mai-juin 1968.

180 Un appel des Anciens en faveur du dialogue. Déclaration du Conseil d'administration de l'U.A.E. 24 mai 1968.

178

Le Conseil d'administration de l'Union des Anciens Etudiants de l'U.L.B.,
réuni en assemblée extraordinaire le 24 mai 1968, à l'unanimité de 36 membres présents :

Rappelle que son objet social vise notamment à concourir à la prospérité de l'Université libre de Bruxelles dont l'enseignement est fondé sur le principe du Libre Examen;

Tout en marquant sa volonté de favoriser des réformes de l'Université, suit avec une vigilante attention la crise actuelle, est heureuse d'apprendre qu'un dialogue se noue qui permet d'espérer des solutions négociées et acceptables pour tous;

Prend acte et se réjouit de ce qu'il a été annoncé que le fonctionnement normal de l'Université reprendra dès le lundi 27 mai 1968;

Fidèle à sa vocation, l'Union des Anciens Etudiants, membre de la communauté universitaire, favorisera, dans la mesure de ses moyens, les négociations et exprime sa confiance dans l'avenir de l'U.L.B.

180



Georges FRISQUE
étudiant en 4^{ème} année à l'École de commerce Solvay en 1968.

MAI 68... VINGT ANS APRES!
Vingt ans après, que ce soit seulement ou déjà, ce qui me frappe le plus, c'est que rien de ce que nous voulions ne s'est réalisé et que tout ce qui s'est réalisé, c'est précisément ce que nous ne voulions pas. Cette constatation, je la fais sans nostalgie ni amertume. Il ne pouvait en être autrement.

Il n'est pas étonnant non plus de voir aujourd'hui les élus étudiants claquer la porte du Conseil d'Administration, frustrés par le sentiment très juste de ne servir à rien. Vingt ans après, les purs et durs des Sciences sociales qui boycottaient les urnes au nom d'un vibrant «Election - trahison», se contentent de les ignorer peureusement et de tra-

hir sans le savoir en faisant prendre des bains nocturnes à leur bleusaille récalcitrante dans la pièce d'eau qui rend moins laid de parvis de la Monnaie. Cette constatation, je la fais aussi sans acrimonie à l'égard des hommes de pouvoir. Après tout, si quelques stratèges ont eu l'habileté de faire carrière à l'occasion des événements, peut-on leur faire le moindre reproche alors qu'ils ne se sont jamais engagés à rien et que l'ampleur des problèmes posés les dépasse complètement?

Nous voulions l'Université critique, nous avons l'Université muette. Nous voulions l'Université ouverte, elle s'est ratatinée sur elle-même. Nous voulions l'Université indépendante des partis politiques, elle en est devenue à la fois l'émanation et l'enjeu en s'ajoutant à la liste déjà longue des institutions belges qui entrent en ligne de compte pour les marchandages les plus sordides. Nous voulions la qualité de l'Enseignement, nous avons des cours d'orthographe et une politique de facilité pour retenir des

étudiants égarés qui ont au moins le mérite de faire nombre dans le calcul des subsides. Nous voulions l'excellence de la Recherche, nous avons la précarité d'emploi des chercheurs et l'émiettement insensé de nos maigres ressources financières. Nous voulions la qualité, nous avons la quantité. Ce phénomène est irréversible et général. Il y a une Université de masse, comme il existe une Production, une Consommation, une Télévision, des Partis politiques et des Syndicats de masse. Et à ceux qui voudraient me faire croire que l'Université de masse n'est pas l'Université de masse en n'hésitant pas à dénaturer le sens des mots, je réponds: «Continuons le combat!» non pour réformer ce qui ne peut l'être mais simplement pour dire «Assez!» sans risquer la mort civile.

LA « CONTESTATION » A L'U.L.B.

Des présidents des cercles facultaires se prononcent en faveur du dialogue

Une contre-manifestation annoncée pour vendredi devant la statue de Théodore Verhaegen

A l'issue d'une réunion de contact au Cercle facultaire de médecine et à laquelle assistaient les présidents des Facultés de médecine et pharmacie, de droit, de polytechnique, de sciences, de sciences politiques, économiques et sociales et le cercle Solvay, les présidents des huit cercles facultaires sur les dix que comportent l'Université libre de Bruxelles, ont annoncé, jeudi soir, une contre-manifestation des organisations estudiantines, des professeurs et de tous les sympathisants à l'U. L. B., qui se déroulera vendredi, à 15 h, face à la statue de Verhaegen, avenue Roosevelt.

Ils ont émis le désir que la session d'examen ne soit pas fermée à la date prévue pour permettre aux étudiants soucieux des intérêts de l'université et de leurs examens de réagir.

Au nom des présidents facultaires, le président de droit a affirmé sa confiance envers le conseil d'administration qui se déclare prêt au dialogue, quitte à le contester plus tard, mais sur une base dégagée de toutes contraintes.

Une déclaration du recteur M. Homès

Au début de la conférence, M. Homès a déclaré qu'il transmettra au conseil d'administration de son université la demande des étudiants sollicitant l'élargissement de la session des examens. Ceci afin que les étudiants, qui désirent témoigner leur solidarité avec leur université en ce moment, ne soient pas gênés dans leurs examens. « Je suis personnellement favorable à cette adaptation », a déclaré M. Homès, qui a également précisé que les étu-

dants et professeurs présents ont témoigné leur confiance à l'égard du conseil d'administration. « Ils sont conscients, a-t-il dit, que personne ne peut résoudre les problèmes qui se posent à l'université en vingt-quatre heures. Nous les résoudrons tous ensemble par la voie normale et c'est par étapes que les problèmes recevront leur solution. »

Le recteur a, d'autre part, mis en lumière l'importance de la décl-

Vendredi, à 15 h

Les cercles facultaires et les professeurs de l'U. L. B. appellent les étudiants, professeurs, assistants et chercheurs qui veulent montrer que dans l'Université libre de Bruxelles, ils ne céderont pas à la force devant les éléments qui recherchent la contestation générale et non la discussion, à se réunir le vendredi 24 mai, à 15 h, devant la statue de Verhaegen, 50, avenue Roosevelt.

Parlant de la position du conseil d'administration en précisant qu'elle lui permet de « prendre langue avec qui il veut ». Mon objectif dans les jours à venir est d'établir des contacts avec tous les groupes intéressés. Je ne connais pas « l'assemblée libre », mais je connais des professeurs et des étudiants, et je suis prêt à parler avec eux. Je ne parlerai cependant pas devant une assemblée qui au point de départ me refuse.

Parlant de la position du conseil

Après le 17 juin 1968.

UNION DES ETUDIANTS COMMUNISTES DE BELGIQUE - Section ULB
CELLULE ULB du Parti Communiste de Belgique
65, rue des Palais - Bruxelles 3

Luttons unis contre le conseil d'administration!

Camarades,

Nous vous avons déjà parlé dans notre tract précédent, de la manière dont Tasiaux a tenté de vous opposer aux participants à l'assemblée libre occupante, en les assimilant tous à quelques étudiants qui tentent depuis le début de saboter l'action, en lançant de grandes phrases soi-disant révolutionnaires, mais en refusant en fait toute action concrète.

Cette manoeuvre ayant échoué, Trejbiez réédite le coup de Tasiaux (avec son aide), en menaçant lui aussi de faire "évacuer" les locaux occupés, sous des prétextes mensongers de sécurité et d'hygiène.

Simultanément, Trejbiez tente d'ailleurs de remettre sur pied un faux "syndicat", créé de toute pièce par le patronat, dans la pure tradition des patrons paternalistes du 19ème siècle - ce qui montre une fois de plus le caractère réactionnaire le plus rétrograde du conseil d'administration.

LES ORGANISATIONS POLITIQUES

185

Le mouvement de contestation ne pouvait laisser indifférents les multiples groupements politiques — de création ancienne ou récente, bien implanté ou marginaux — qui existaient à l'U.L.B.

Nombreuses furent les organisations de gauche — communistes «officiels» ou dissidents de Jacques Grippa, «Jeunes révolutionnaires», trotskystes, anarchistes — qui se mobilisèrent énergiquement au profit d'un combat que plusieurs d'entre elles espéraient pouvoir mener bien au-delà des «réformes» introduites dans le

cadre étroit de l'Université. La cible, ici, n'était pas le seul Conseil d'administration, mais le capital, la société, le régime; les buts, trop abstraits pour être réellement inquiétants et jamais identiques, d'ailleurs, d'un groupement à l'autre. Également présents, les Étudiants socialistes préparèrent, de concert avec les Jeunes Gardes socialistes et l'Union de la gauche socialiste, une soirée d'information avec le concours d'invités français. Du côté libéral, de nettes réserves furent exprimées. Favorable au principe des réformes, le

Cercle des étudiants libéraux — le plus puissant des groupements politiques de l'U.L.B. — désapprouva à plusieurs reprises l'occupation des locaux et les excès de l'Assemblée libre. Son homologue flamand, le Liberaal Vlaams Studentenverbond — V.U.B. (L.V.S.V.) porta au contraire toute son attention sur la question du dédoublement linguistique de l'U.L.B. C'est également sur ce terrain que le «Club Jules Destrée», créé quelques mois auparavant, situa son action. Club de réflexion se réclamant des principes de libre examen, de

socialisme et de la solidarité Bruxelles-Wallonie, ce groupe établit un certain nombre de revendications dans un «Manifeste» qu'il présenta à la presse en juin 1968.

181-182-183-184-185-186-187 Durant les journées de la contestation, de nombreux groupes de gauche font entendre leur voix. Tracts diffusés à l'U.L.B. Mai-juin 1968.



Jacques GRIPPA

LES EVENEMENTS DE 1968 A L'U.L.B.

Je suis ingénieur, ancien de l'U.L.B. et j'avais à cette époque 55 ans: ce n'est donc pas en tant qu'étudiant que j'y ai été mêlé mais comme dirigeant d'un parti qui avait des amis au sein du corps enseignant et parmi les chercheurs, les ouvriers, employés, techniciens, et qui était lié à un cercle d'étudiants communistes dont faisaient d'ailleurs partie deux de mes enfants: Jacqueline et Pierre. Au fond, le mieux que je puisse faire c'est de vous renvoyer à la brochure «Luttes étudiantes: passer de l'esprit de révolte à la conscience révolutionnaire», écrite dans le feu des événements. Le titre résume bien ce que nous pensions à l'époque: la dominante parmi les étudiants était une révolte contre «l'ordre établi» à l'Université, et en général, contre un «ordre» basé sur des orientations opprimantes, anti-démocratiques. A cet égard, nous appuyions un mouvement qui contestait les mécanismes de la société actuelle — bourgeoise — et leurs conséquences à l'Université. Mais nous critiquions le fait de s'en tenir à une révolte, avec ce que tout cela peut comporter d'irrationnel, avec notamment des dérapages «gauchistes», le négativisme absolu, le rejet de principe de toute «structure» amenant l'hostilité même à l'égard d'organisations démocratiques, l'isolement par rapport aux autres luttes progressistes notamment ouvrières. Une partie de la photo se trouvant en couverture de la brochure, est aussi significative de notre action, avec le calicot déployé «Ouvriers, étudiants, unis nous vaincrons».

Certes sur la base d l'expérience acquise, certains passages des considérations générales seraient aujourd'hui formulées autrement, en montrant encore plus explicitement que nous voulions une démocratie socialiste comme aboutissement des transforma-

**PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE
Fédération Bruxelloise
18, avenue de Stalingrad.**

CELLULE CADRES/U.L.B.

182

**PARTI COMMUNISTE DE BELGIQUE
Comité Central
65 rue des Palais Bruxelles 3**

183

**ETUDIANTS COMMUNISTES
18-20, avenue de Stalingrad,
Bruxelles 1.**

184

**Groupe Anarchiste Révolutionnaire
"SOCIALISME et LIBERTÉ"**

187

**LIBERAAL VLAAMS STUDENTENVERBOND - BRUSSEL
Victor Greysonstraat 48
BRUSSEL 5.**

190

**L' UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE
LES JEUNES GARDES SOCIALISTES ,
LES ETUDIANTS SOCIALISTES ,**

188

188 Invitation lancée par des organisations socialistes à participer à une soirée d'information à Saint-Josse. 20 mai 1968.

190 La réaction du Liberaal Vlaams Studentenverbond aux décisions prises le 20 juin par le Conseil d'administration de l'U.L.B. Tract du 26 juin 1968.

tions souhaitées des structures sociales.
Mais pour en revenir au sujet, j'attire l'attention sur le chapitre VI (p. 72 et suivantes) définissant correctement les revendications concrètes de démocratisation de l'enseignement, partie du programme de front un populaire, comme le spécifie le titre. A cet égard, nous soutenions l'Union Etudiante Syndicale (U.E.S.) qui depuis des années combattait dans le même sens. Ainsi, en résumé, nous avons participé pleinement aux événements de 68 et si notre soutien comportait aussi une polémique à l'égard de certains aspects de la «révolte», cette critique était constructive dans l'intérêt du mouvement général progressiste.

**Luttes étudiantes :
PASSER
DE L'ESPRIT
DE REVOLTE
A LA CONSCIENCE
REVOLUTIONNAIRE.**

Jacques GRIPPA
secrétaire du Comité Central
du Parti Communiste de Belgique.



Marc ABRAMOVITZ
étudiant en 2ème licence sciences psychologiques et pédagogiques en 1968.

MAIS QU'EST-CE QUI NOUS ANIMAIT?
Etre sollicité en tant qu'ancien combattant... malaise; ensuite et sans doute, si une partie de soi est restée militante, cette pudeur, retenue, résistance peut faire place à l'envie de témoigner...
Le 12 mai 1968 je terminais la

psycho, tout en cumulant le fait d'être marié, d'avoir un enfant, d'être secrétaire général des Etudiants Communistes de l'U.L.B. et Président du Cercle facultaire. Quelle chance ai-je eu de pouvoir terminer une carrière, de ce qu'on appelait à l'époque un responsable étudiant, dans la peau d'un occupant, d'un contestataire radical, d'un «enragé»: les plus gauchistes que moi me considéraient comme un révisionniste, un «kroutchevien»; les plus-à-droite comme un pur et dur. Il y avait dix cercles facultaires, sept étaient considérés comme «de droite», trois étant «de gauche». Comme aujourd'hui, et depuis longtemps, on disait alors que quand il pouvait sur Paris il y avait un léger crachin sur Bruxelles.

Le 13 mai, la première Assemblée libre a surgi, a été générée, s'est érigée, en solidarité avec les étudiants parisiens sur lesquels s'abattait une grêle de coups de matraque. Le même soir nous débattions de la réforme de l'U.L.B.!

Comme à Paris, nous décidions d'occuper l'auditoire où se déroulait ce qui, au départ, n'était qu'un meeting de protestations...

Le 22 mai, l'Assemblée libre décidait d'occuper le bureau du conseil d'administration, alors que celui-ci était en réunion. J'ai vu de mes yeux vu le dernier administrateur sortir par la fenêtre. Dans de pareils moments ce n'était pas des sentiments de jubilation, de fierté, de victoire qui m'animaient, mais une détermination anxieuse, l'impression abyssale de ne plus pouvoir faire marche arrière, d'avoir brûlé tous les vaisseaux «d'étudiant responsable» que j'avais été.

Sans doute que les autres membres élus du comité d'occupation (20 enseignants, 20 étudiants) devaient vivre la même chose. C'est ce qui explique, du moins en partie, que du début jusqu'à la fin du mouvement, les participants à l'Assemblée libre ont œuvré avec une détermination non traditionnelle pour abattre les structures surannées de l'université.

Le 24 mai fut une journée décisive. Tôt le matin, alors qu'une poignée d'occupants se réveillaient à peine, le grand hall fut investi par un cours complet d'étudiants de première candi polytechnique, sous la conduite de deux professeurs. Leur objectif: tenir une Assemblée libre où ils seraient majoritaires afin de voter «démocratiquement» la levée de l'occupation. Connaissant mieux qu'eux les règles de démocratie directe qui régissaient nos assemblées, j'ai

189 Tract diffusé par le Cercle des Etudiants Libéraux de l'U.L.B. condamnant l'occupation des locaux administratifs. 24 mai 1968.

191 Un point de vue francophone dans la question du dédoublement linguistique de l'U.L.B.: le «Manifeste» du «Club Jules Destrée». 18 juin 1968.

rcrcr

, ch

vrie

'aut

Ils décid

LUTTE ETUDIANTE REVOLUTIONNAIRE



ORGANE DE LA FRACTION ETUDIANTE
DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
(TROTSKYSTE)

SECTION BELGE DE LA IV^e INTERNATIONALE

186

VIVE LE COMBAT INTERNATIONAL DES ETUDIANTS ET DES TRAVAILLEURS !
EN AVANT !

un groupe de J.R.

Bulletin de liaison des JEUNES REVOLUTIONNAIRES
B.P.5, Saint-Gilles 3, Bruxelles.

187

CERCLE DES ETUDIANTS LIBERAUX DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

LIBERONS L'ULB BAFOUEE.

CHASSONS L'OCCUPANT.

189

Club Jules DESTREE.

LIBRE EXAMEN, SOCIALISME, SOLIDARITE BRUXELLES-WALLONIE,
tels sont les trois objectifs que s'est fixés le Club Jules DESTREE.

Fondé depuis quelques mois, ce Club compte en son sein des membres du corps professoral et du personnel scientifique de l'U.L.B., des étudiants et des anciens étudiants de cette même université. Aborder les problèmes en toute liberté, les discuter, faire fi de toute "orthodoxie" politique et refuser tout à priori, en tirant des conclusions pour l'action de ses membres, voilà son ambition.

491

demandé le premier la parole et je l'ai tenue le temps que les camarades, qui occupaient le central téléphonique, contactent le plus d'occupants possible. Si la manœuvre de nous déloger échoua, c'est que non seulement «l'imagination était au pouvoir» mais surtout qu'une irrésistible envie de changer les rapports hiérarchiques se propageait dans toute la communauté universitaire. Cela fut encore plus marquant l'après-midi.

A l'appel de 7 cercles facultaires, une manifestation et un rassemblement mobilisèrent 2 à 3.000 étudiants et professeurs anti-contestataires.

L'affrontement semblait inévitable. C'est le contraire qui se produisit. Nombreux furent ceux qui rejoignirent l'Assemblée libre, mais encore plus nombreux furent ceux qui allèrent porter la contestation dans leurs facultés, services, lieux de travail.

D'autres souvenirs auraient pu être évoqués... ceux-ci me plaisent particulièrement.

ASSEMBLEE LIBRE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET OUVRIER

DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES, réunie ce 27 mai 1968,

à l'auditoire 20I, Philo, à 15 heures.

Motions adoptées :

I. Solidarité avec l'action entreprise par les Etudiants et accord sur l'occupation des locaux.

II. L'Assemblée libre du Personnel de l'Université libre de Bruxelles, après avoir entendu des membres de l'Assemblée libre des Etudiants qui lui ont donné l'assurance que les locaux du service traitements seront entièrement libres, conclut qu'il n'y a aucune entrave pratique à l'exécution du paiement prochain des salaires et traitements.

En conséquence, elle demande le déroulement normal de ces paiements. Elle prend acte de la solidarité des Etudiants.

III. L'Assemblée libre du Personnel "ouvrier et employé", réunie le 27 mai 1968, déclare dès maintenant que toute mesure disciplinaire prise à l'encontre des membres d'une quelconque catégorie de la Communauté universitaire (étudiants, professeurs ou membre du personnel administratif) provoquera sa solidarité la plus immédiate.

P.A.T.O. (1) ET SYNDICATS

193

Le «relais vers le monde des travailleurs» fut l'une des grandes attentes de l'Assemblée libre. Celle-ci espérait, à l'instar de ce qui se passait au même moment en France, voir les travailleurs partager son combat. Et, dans les premiers jours, quelques indices purent faire croire que le personnel administratif, technique et ouvrier de l'Université se joindrait au mouvement. Il y eut certes des réticences. La section de l'U.L.B. du Syndicat Libéral des Agents des Services Publics (S.L.A.S.P.) exprima ainsi, en des termes mesurés, son rejet de la violence et son souhait d'un dialogue constructif. Mais la C.G.S.P.-U.L.B. affirma promptement sa solidarité avec l'Assemblée libre et le principe de l'occupation des locaux. Dès le mois de novembre 1967, la section «Enseignement» du

syndicat socialiste avait développé — dans une brochure intitulée «L'Université de Demain» — une série de propositions visant à la démocratisation de l'Université. Les revendications de la contestation devaient logiquement recevoir son approbation. En outre, l'ampleur du mouvement créait un climat opportun à l'énonciation des nouvelles exigences et augmentait leurs chances d'aboutir. Réunie à l'initiative de la C.G.S.P., le 27 mai, une Assemblée libre P.A.T.O. marqua également sa solidarité avec l'action des étudiants. De nouvelles assemblées de ce type eurent encore lieu par la suite. Ce climat fut néanmoins de courte durée. Eclatés dans les premiers jours de juin, des incidents établirent de façon catégorique tout ce qui séparait

les aspirations du personnel de celles de l'Assemblée libre. Ce fut d'abord, le 4 juin, la position du personnel des Services Techniques et des nettoyeuses de l'U.L.B. qui marqua son «désintérêt total à l'égard du mouvement anarchiste»; puis, le 7 juin, la rencontre tendue entre délégués syndicaux (section «Ouvriers» de la C.G.S.P.) et occupants du Grand hall. Enfin, le 14 juin, la création de la F.E.D.I.P., faisant suite au «Manifeste Trejbiez», et affirmant sa volonté de ne se préoccuper que des seules revendications sociales et professionnelles du personnel, acheva de dissiper les dernières illusions quant à la réalité du «relais vers les travailleurs». L'attitude de la section «Enseignement» de la C.G.S.P. resta pour sa part davantage sympathique à la contestation: elle

continua à tenter de la canaliser. Cependant, à l'annonce des réformes introduites le 21 juin par le Conseil d'administration, l'organisation socialiste, par le biais de son Comité inter-sections, désapprouva définitivement l'occupation des locaux et se tourna vers le dialogue avec les autorités académiques.

(1) Personnel administratif, technique et ouvrier

192-193 Le soutien du «monde des travailleurs» à la contestation universitaire. Motions adoptées en faveur de l'Assemblée libre par la section «enseignement» de la C.G.S.P.-U.L.B. et par l'Assemblée libre du P.A.T.O. Tracts des 25 et 27 mai 1968.



Baudouin SANCKE

Collaborateur de l'Administrateur en 1968.

Pour moi, les préludes au mouvement de contestation de mai 68 se situent dès la promulgation de la loi Janne en 1965 et des conséquences qui en découlèrent.

En 1964 un accord Louvain-Bruxelles, qualifié de secret, mais néanmoins publié dans la «Libre Belgique» prévoyait l'installation des deux Universités libres dans l'arrondissement de Nivelles et l'autorisation pour l'U.C.L. de dispenser ses enseignements pratiques de Médecine à Woluwé-St-Lambert. Cet accord inspira certainement la législation de 1965. Mais l'implantation de l'U.C.L. à Woluwé fut évidemment mal ressentie chez nous.

Je me souviens du jour où le Ministre Janne, invité à parler au Janson de sa loi, quitta l'auditoire devant les réactions violentes dont il était l'objet de la part des membres de la Faculté de médecine, le Professeur Jean Snoeck en tête.

D'autre part, le problème des futures implantations de l'U.L.B. était à l'époque débattu par nos autorités. J.-P. Gillet était partisan de l'installation d'une partie de l'Université hors de Bruxelles, sur le site de Sept-Fontaines, à proximité de Rhode-Saint-Genèse; F. Leblanc, davantage attaché à la tradition de l'Université dans Bruxelles, optait pour une extension dans la capitale. Il fut question un moment du Champ de courses de Boitsfort, ensuite ce fut la Plaine des Manœuvres avec toutes les conséquences que l'on connaît.

Ce désaccord, augmenté d'une divergence de vues entre l'Administrateur et le Recteur quant à leurs pouvoirs respectifs — le Recteur tentait en vain d'imposer ses prérogatives — devait de plus en plus immobiliser les capacités de décisions des instances supérieures et elles présentèrent un front désuni lorsqu'elles affrontèrent le mouvement de 1968.

Le 22 mai, lorsque les contestataires occupèrent les locaux

administratifs de l'Université, je vis le Président s'enfermer dans son bureau et laisser à l'Administrateur le soin de tenir tête aux contestataires.

Heureusement J.-P. Gillet ne fut que peu importuné, les contestataires déclarant s'intéresser davantage aux idées qu'aux hommes.

Le Conseil d'Administration, contraint de tenir ses assises en dehors de l'Université, choisit pour sa réunion extraordinaire du 22 mai la Villa lorraine.

Ensuite les Autorités se réfugièrent dans les maisons de l'avenue Buyl, à l'Institut de philosophie notamment.

En quelques jours, Félix Leblanc avait vieilli de plusieurs années. C'est au cours de cette période que le Recteur, en raison du bon contact qu'il entretenait avec les étudiants, fut chargé de négocier avec les membres de l'Assemblée libre.

Je me souviens encore de ce tract distribué par les «Truands» dans lequel ils faisaient une analyse sévère de la correspondance qu'ils avaient volée dans les locaux administratifs. Y étaient mises en exergue les dissensions internes entre ceux qu'ils appelaient: le père (F. Leblanc), le fils (J.-P. Gillet) et le simple d'esprit (M. Homès).



Mateo ALALUF

chercheur au Centre d'étude des problèmes sociaux et professionnels de la technique en 1968.

LES TRACES DE 68

Les événements, tout comme les idées, ne tombent pas du ciel. C'est donc bien des années avant, alors que j'étais étudiant, que je retrouve les traces de 68. D'abord cette brochure ronéotypée que nous avons diffusée comme Etudiants Socialistes en 1963 (1). Nous tentions d'y faire une analyse de l'Université dans ses liaisons avec le monde financier. La composition du Conseil d'administration en était bien selon nous l'expression. Ainsi le seul inventaire des fonctions

exercées par les administrateurs de l'U.L.B. dans des firmes privées constituait pour nous la preuve irrévocable de la collusion entre l'Université et les groupes dominants d'une société que nous récusions. On se souvient combien en 1968, la dénonciation du Conseil d'administration et son remplacement symbolique ont été un moment important.

Ensuite, il y avait parmi nous, aussi bien pour les cours que pour les groupes auxquels nous participions, un refus des rapports d'autorité et une demande diffuse de démocratie. Celle-ci se nourrissait des premières lectures concernant la non directivité et la dynamique des groupes. Nous tentions de tenir des réunions inspirées de ces techniques. Certains d'entre nous, devenus assistants dans les années qui précédaient 1968, essayaient la non directivité dans les séminaires et travaux pratiques. Nous le faisions aussi dans le cadre des cours de formation syndicale auxquels nous participions à la F.G.T.B. de Bruxelles. Ces questions devaient marquer par la suite toutes les assemblées libres de 68.

D'autres encore, tout juste mes aînés, dans le cadre de la section syndicale de la C.G.S.P.-U.L.B. avaient rédigé une brochure-programme «L'Université de demain» (2) dont on retrouvera tant d'éléments dans l'assemblée constituante et dans les nouvelles structures de l'Université issues de 68.

En 68, au cœur des événements, au milieu des conflits, j'avais été élu, avec quelques amis, qu'une sensibilité de jeunes assistants-chercheurs unissait, au comité syndical. Il s'agissait pour nous de radicaliser celui-ci, de le rapprocher de la contestation étudiante, tout en donnant plus de consistance à celle-ci. De par notre formation, nous connaissions les limites du mouvement. Si nous participions à ses élans, nous savions aussi comme l'écrivait Marcel Liebman, qui tout à la fois stimulait notre réflexion et faisait de notre nébuleuse un groupe chaleureux: «le pouvoir n'appartient pas à l'imagination. Il a un enracinement concret qui n'échappe pas facilement aux puissances économiques, aux forces répressives, aux classes dirigeantes» (3). Aussi, nous fallait-il tenter, avec des moyens dérisoires de prolonger cet élan, de le réfléchir, de le rendre politique. C'est dans cet esprit que nous nous sommes lancés dans la revue Mai, au lendemain de mai 68.

Aujourd'hui, dans un contexte

bien différent les corporatismes se renforcent, l'élitisme et la hiérarchie redevenant les maîtres mots; les pratiques académiques loin de stimuler la critique semblent plutôt enfermer la pensée dans des ghettos. Aussi, la crise que traverse l'Université repose-t-elle toujours les problèmes de son ouverture à des pratiques pédagogiques différentes, à des publics défavorisés et exclus de l'enseignement supérieur, à la formation permanente et à l'action culturelle à tout âge. Pour y répondre ne devons-nous pas aussi nous interroger sur le sens et le contenu de nos activités professionnelles? Mais n'est-ce pas cela précisément retrouver les traces de 68?



Francis SARTORIUS

bibliothécaire à l'Université en 1968

Que cela soit en profondeur ou en surface — chacun aura son avis sur la question — les événements de 1968, à l'Université, et leurs prolongements ont bouleversé la physionomie de l'institution mais ces changements ont aussi permis aux acteurs et aux figurants du psycho-drame qui se joua à l'époque, d'assister à une représentation non-stop où le sérieux, le pseudo-sérieux, la douce loufoquerie, le délire verbal se cotoyèrent tout en faisant, en général, bon ménage entre eux.

Ceux qui, en ces semaines agitées, gardèrent la tête froide — mais y en eut-il? — engrangèrent la vision de scènes tranchant résolument sur la grisaille du quotidien et dont, probablement, ils ne verront jamais de remake.

Un point à souligner, des plus positifs d'ailleurs, fut le brassage qui se fit dans ce qu'on n'appellerait pas encore à l'époque, la communauté universitaire. Des liens vont se nouer entre les

(1) L'étudiant de l'ULB, Etudiants socialistes, 1963.

(2) L'Université de demain CGSP-enseignement, ULB, 1967.

(3) Mai, N° 1, décembre 1968.

membres des diverses composantes de cette communauté et des amitiés actuelles ont comme point de départ les événements de 1968. Quant aux inimitiés ayant la même origine elles se sont en général estompées. Le même phénomène va aussi se produire dans le cadre plus spécifique du personnel administratif, technique et ouvrier, nous verrons les uns et les autres apprendre à se connaître, quelquefois collaborer mais aussi quelquefois s'engager dans des voies opposées.

Une grande partie de ce personnel appartenait aux Facultés de sciences exactes sans doute parce que plus proche des revendications des contestataires qui, eux-mêmes, étaient soutenus par bon nombre de scientifiques de ces Facultés.

Nous verrons se multiplier les réunions informelles discrètes ou tapageuses mais qui, toutes, iront crescendo, dans la voie d'un changement encore que, tant sur les buts que sur les moyens d'y parvenir, les opinions divergeaient de manière sensible.

Ces assemblées libres, pour reprendre la terminologie de l'époque, furent intéressantes sur le fond dans la mesure où, véritablement, on alla très loin dans l'analyse de situations que tous voulaient changer. On assista à la prise de parole d'une collectivité jusque là pratiquement absente de la gestion de l'Université. Cette collectivité dans la collectivité, le personnel administratif, technique et ouvrier, eut ses porte-paroles qui, rapidement, se multiplièrent.

Certains noms, ignorés la veille, furent connus de tous le lendemain. Au fil des jours des positions se cristallisèrent et des sensibilités différentes se firent jour. Il est clair que, consciemment ou inconsciemment, on s'efforça de canaliser l'anarchie du début et que, mieux préparés par une activité antérieure, certains s'efforcèrent d'arriver à mettre en avant la concrétisation de réformes «raisonnables».

Cela ne se fit pas sans mal, il est malaisé d'orienter des assemblées souvent houleuses et où l'un ou l'autre prompt à relever le caractère redondant de telle ou telle proposition ne se fait pas faute de mettre les riens de son côté par des sorties à l'emporte-pièce.

Certains, dans ce genre d'exercice, se taillèrent une belle réputation de trouble-fête et l'on attendait avec impatience leurs interventions qui consternaient la partie «sérieuse» de l'assemblée. Celle-ci appelait alors à la rescousse un de ses ténors et l'on

MOTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE SYNDICALE C.G.S.P.-U.L.B.
Secteur Enseignement, DU 25 MAI 1968.

MOTION I

L'Assemblée Générale Syndicale CGSP, Secteur Enseignement, réunie le 25 mai 1968, réaffirme sa solidarité avec l'Assemblée Libre où s'exprime la revendication de démocratisation totale de l'Université. Elle invite tous ses membres à renforcer le mouvement par leur présence et leur participation active contribuant ainsi à dégager des solutions rapides, tant qu'une garantie suffisante n'aura pas été obtenue assurant le succès du mouvement de démocratisation réelle en cours. L'Assemblée approuve l'occupation de locaux par l'Assemblée Libre.

192

Le Personnel SCIENTIFIQUE, ADMINISTRATIF et TECHNIQUE de l'U.L.B., affilié au Syndicat Libéral des Agents des Services Publics a, en sa séance du 28 mai 1968 voté la motion suivante :

194

La position de l'Assemblée du personnel des Services Techniques et des Nettoyeuses de l'Université Libre de Bruxelles.

195

MANIFESTE AU PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET OUVRIER DE L'UNIVERSITE

196

FEDERATION INDEPENDANTE DU PERSONNEL DE L'U.L.B.

(Fédip U.L.B.)

Adresse provisoire : M. Claude DARIS
c/o Bibliothèque Centrale
U. L. B. -

197

revenait à l'objet strict du débat et au vote d'une motion finale. C'est là que l'on pouvait prendre la mesure des intervenants. En effet, synthétiser de manière relativement simple une heure de débats contradictoires en faisant voter un texte reprenant ce à quoi l'on veut aboutir nécessite un effort de concentration auquel ne veulent se soumettre que ceux ayant une vision claire des objectifs à atteindre alliée à une détermination à faire triompher leurs idées.

Cela rétrécissait le champ et c'est pourquoi beaucoup d'intervenants se contentèrent d'exprimer leurs idées de manière répétitive mais sans tirer de manière cohérente les conclusions d'un débat toujours renouvelé.

Tout groupe social en mutation s'invente ou reprend un langage qui se veut rupture avec le passé immédiat. Ici aussi on n'échappa pas à la règle et une phraséologie pas toujours très claire fut utilisée mais ce langage nouveau ne laissa dans l'esprit

de ceux qui l'entendirent que des scorifiés bien vite oubliés. On aura compris à la lecture de ces quelques lignes que c'est une vision impressionniste des choses que je présente ici, que l'on n'y cherche donc pas une analyse ou une chronique qui devront, un jour, faire l'objet d'un travail sérieux, c'est du moins le vœu que je forme.

194 L'opinion du syndicat libéral de l'U.L.B. Tracts du S.L.A.S.P. 28 mai 1968.

195 Le personnel ouvrier de l'Université prend ses distances à l'égard de l'Assemblée libre. Tract diffusé le 4 juin 1968.

196-197 Le «Manifeste Trejbiez» et la création de la F.E.D.I.P. (Fédération Indépendante du Personnel de l'U.L.B.). Documents en date des 9 et 17 juin 1968.

198 Le Comité inter-sections de la C.G.S.P.-U.L.B. marque son accord pour le dégagement des locaux administratifs. Tract du 27 juin 1968.

COMMUNIQUE PRESSE

Le groupe de travail "Démocratisation et dualité structurée" de la Communauté Universitaire flamande réuni samedi 15 juin 1968, après avoir pris connaissance des modifications que le Conseil d'Administration démissionnaire entend apporter à l'article 21 de statuts:

- constate que ces modifications ne répondent nullement aux exigences actuelles de démocratisation des structures du fait que la représentation de la Communauté flamande n'est pas assurée;
- exige la représentation paritaire de la Communauté flamande au sein du Conseil d'Administration provisoire;
- fait appel aux parlementaires flamands, à l'opinion publique et à toute la communauté flamande afin qu'ils appuient cette revendication de démocratisation élémentaire pour amener le Conseil d'Administration sortant à intégrer cette représentation paritaire dans les modifications provisoires des statuts.

Persdienst, V.V.

LA COMMUNAUTE
FLAMANDE

Hamerbaunse

Comme ce fut le cas pour bien d'autres composantes de l'U.L.B., les journées de Mai 68 furent mises à profit par les membres néerlandophones de la communauté universitaire pour se faire entendre. Bien que fragmentaire, l'action flamande à l'Université sut se servir des circonstances. D'abord en récupérant la formule de l'Assemblée libre: étudiants et professeurs néerlandophones s'y retrouvèrent afin de faire connaître leurs points de vue.

Ensuite, en s'organisant de manière plus efficace: un «Comité de coordination de la communauté universitaire flamande» (le CO.CO.N.U.G. — Coördinatiecommissie van de Nederlandstalige Universitaire Gemeenschap), créé le 13 juin, prolongea l'action entamée en mai bien au-delà de la période de la contestation et contribua à la victoire des partisans de la fondation d'une université libre néerlandophone à Bruxelles.



Frans DE PAUW, professeur ordinaire à la Faculté de droit (section flamande) en 1968.

Traduction de l'article «De contestatiebeweging en de vlaamse problematiek», paru dans «Le bulletin; U.A.E.», septembre 1968, p. 16.

LE MOUVEMENT DE CONTESTATION ET LA PROBLÉMATIQUE FLAMANDE

1. — Avant que ne se déclenche le mouvement de contestation, il était apparu clairement que les problèmes découlant du dédoublement seraient bientôt à l'ordre du jour.

Le point de vue du Conseil d'administration de l'U.L.B., annoncé lors de la séance solennelle de rentrée, le 4 octobre 1967, était celui de l'Université «unitaire et bilingue», qui ne reconnaissait pas les structures linguistiques. Avant que la contestation ne commençât, des objections furent soulevées contre ce point de vue dans les cercles néerlandophones et francophones.

La presse flamande parla d'un système de «bilinguisme de guichet», tandis que les associations libre examiniistes flamandes continuaient à réclamer sans relâche la «dualité».

Dans son plan de réforme du 2 avril 1968, le Recteur Homès reconnut que la politique unitaire n'était plus acceptable, ni par la communauté flamande, qui revendiquait la séparation budgétaire, ni par les francophones: la politique unitaire avait abouti à l'échec.

2. — A l'initiative des étudiants flamands (Brussels Studentengenootschap — B.S.G.) et des professeurs flamands (Vereniging van Vlaamse Professoren — V.V.P.), la problématique flamande fut entamée. Le 28 mai fut convoquée une assemblée qui suscita un vif intérêt. Des membres de la communauté universitaire néerlandophone remplirent l'auditoire 201. Ces membres, qui s'intitulaient «participants flamands de l'Assemblée libre», arrêtaient les positions suivantes: 1° une structure dédoublée et

complètement démocratique
2° l'unité pour la collaboration dans l'égalité la plus complète
3° une comptabilité séparée, ouverte et contrôlée.

3. — On n'en resta pas à la fixation de principes généraux. Bientôt fut mis sur pied un Comité de coordination de la communauté universitaire néerlandophone (Coördinatiecomité van de nederlândstalige universitaire gemeenschap — COCONUG) / 13 juin 1968 /, qui adopta le point de vue suivant:

«1° nous sommes partisans de deux Conseils d'administration et de deux administrations, à côté de certains organes de contact et de services communs

2° durant une courte période de transition, nous acceptons l'existence d'un seul Conseil d'administration, à condition:

a) que ce Conseil d'administration provisoire soit composé de manière totalement paritaire sur le plan linguistique

b) que les membres néerlandophones de ce Conseil soient élus démocratiquement par la Communauté universitaire flamande». Le même Comité de coordination convoqua bientôt une assemblée générale de tous les membres du personnel enseignant de la communauté universitaire néerlandophone (1er juillet 1968). Cette assemblée se prononça également de manière nette en faveur d'une «structure dédoublée et complètement démocratique».

4. — A l'Université même, on en vint à la conclusion que la structure de l'Université devait répondre au dédoublement réclamé depuis longtemps.

Dans la première déclaration du Conseil d'administration, celle du 28 mai, il ne fut fait aucune allusion aux problèmes consécutifs au dédoublement. Evidemment, les cercles libre examiniistes flamands soulignèrent immédiatement cette omission.

Le Conseil d'administration utilisa cependant un langage clair lorsqu'il introduisit, le 20 juin suivant, une importante réforme des statuts. Non seulement une nouvelle composition du Conseil y était annoncée, mais en outre plusieurs problèmes essentiels, dont le caractère urgent sautait aux yeux, y furent évoqués. Le dédoublement structurel de l'Université était qualifié de problème fondamental.

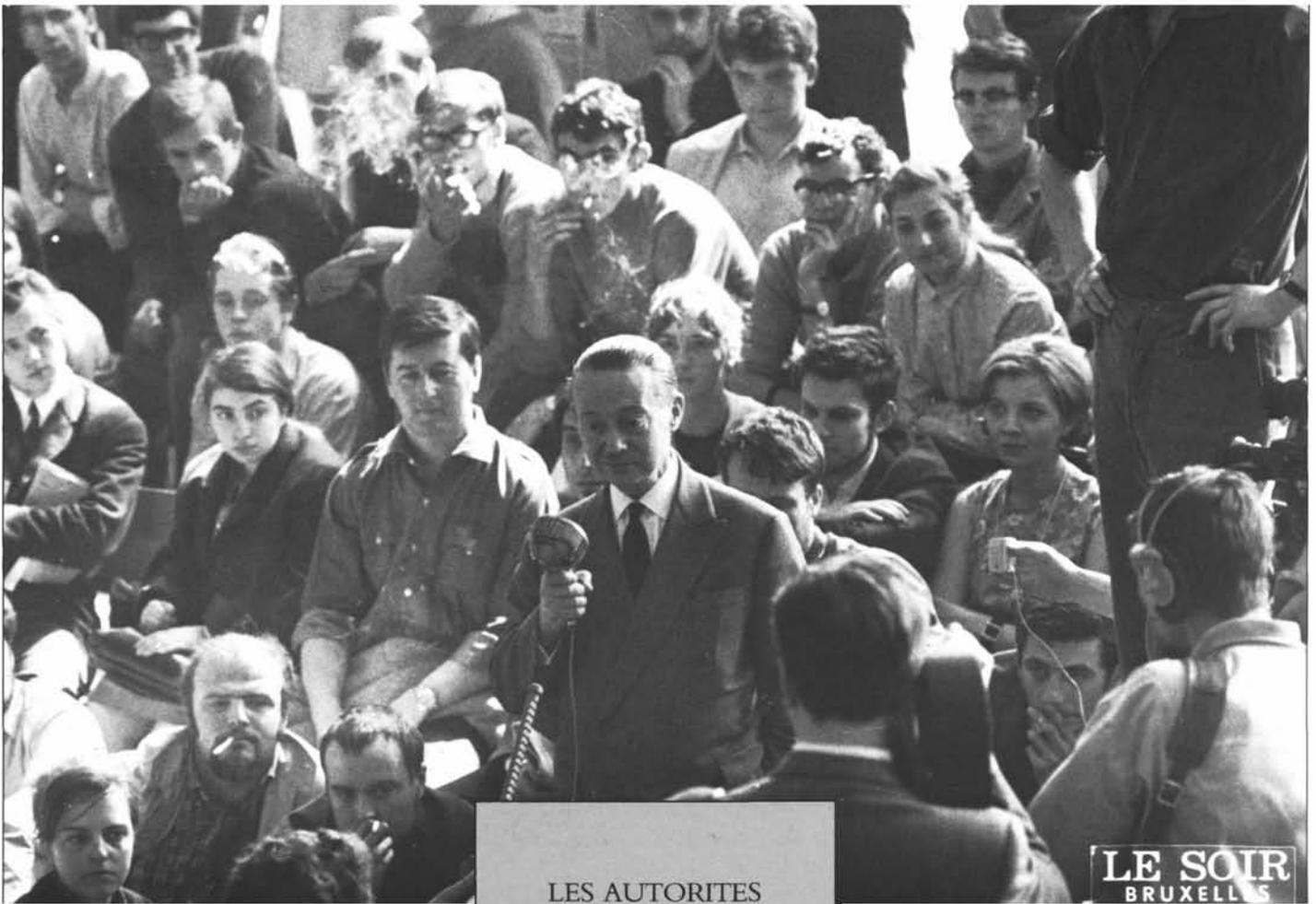
L'importance de ce texte réside dans le fait qu'on y rompait avec l'ancienne conception de l'Université francophone comprenant des cours en néerlandais. On peut espérer que le Conseil d'administration provisoire, qui doit se réunir pour la première fois le 20 novembre 1968, mènera à bonne fin ce dédoublement structurel. Entretemps, cet important problème n'est pas perdu de vue. Au sein de la commission de réforme que l'ancien Conseil a mis sur pied, on met au point un document sur le dédoublement des structures à l'usage du nouveau Conseil.

Conclusion. Au cours de la contestation, une décision a donc été prise selon laquelle le dédoublement ne continuerait plus d'être une simple question de création de cours. Une phase totalement neuve avait donc commencé.

La déclaration du 20 juin du Conseil d'administration est en effet très claire sur ce point: le dédoublement concerne l'Université en tant qu'institution et ne se borne en aucun cas à la création de cours donnés en néerlandais. De ce fait, la phase extrêmement courte d'une Université «unitaire et bilingue» est bel et bien terminée.

VRIJE VERGADERING VAN DE BRUSSELSE UNIVERSITAIRE GEMEENSCHAP PERSCOMMUNIQUE COMMUNIQUE DE PRESSE 7 6 68
199
ALGEMENE VERGADERING VAN DE GENEESHAREN, VORSERS, WERKLEIDERS, ASSISTENTEN en STUDENTEN van de VLAAMSE AFDELING VAN DE FAKULTEIT GENEESKUNDE - V.U.B.
200
ASSEMBLÉE LIBRE DES ETUDIANTS DE LA SECTION NEERLANDOPHONE DE L'ULD
201
ASSEMBLÉE LIBRE DES ETUDIANTS DE LA FACULTE DE PHIL ET LETTRES (régime néerlandais).
202
MOTIE VAN HET KOORDINATIEKOMITEE STUDENTEN VAN DE N.U.G.
Het Koördinatiecomitee van de studenten van de Nederlandstalige Universitaire Gemeenschap, bijegekomen op 1 juli 1968, heeft de beslissingen van de Raad van Beheer van 20 juni 1 l. onder- zocht.
204
Het coördinatiecomitee, vertegenwoordigend orgaan van de Nederlandstalige universitaire gemeenschap, vergaderd op 8 juli 1968, heeft kennis genomen van het voornemen van het bureau van de Raad van Beheer van de V.U.B., om een regeling te treffen voor de wijze waarop de professoren van het andere taalregime en van de fakulteitsvoorzitter, zal worden verkozen.
205

199-200-201-202-203-204-205 L'affirmation de la présence flamande à l'U.L.B. au cours des journées de la contestation. Motions et communiqués diffusés par des assemblées néerlandophones. Mai-juin-juillet 1968.



214

LES AUTORITES
ACADEMIQUES

Principale cible des attaques de l'Assemblée libre, le Conseil d'administration, chassé de son lieu de réunion traditionnel, sut néanmoins tenir tête en évitant tout à la fois la tentation de la capitulation et le danger du recours à la force. En se mettant immédiatement à la tâche, il prépara résolument la vaste entreprise de rénovation que les circonstances lui imposèrent. Dès le 22 mai, la volonté de dialoguer est proclamée et des premiers contacts sont pris. A plusieurs reprises, le Recteur Homès se rendit en Assemblée libre — le 25 mai, le 27 mai et le 7 juin — démontrant ainsi

son désir de négocier mais également l'incapacité de l'Assemblée libre d'échapper au verbalisme oiseux dans lequel elle se complaisait. C'est, en fin de compte, auprès d'autres interlocuteurs que les autorités trouveront l'indispensable écoute. Dès le 28 mai, le Conseil d'administration émit un certain nombre de propositions de réforme. Mais, dans le climat qui dominait à ce moment à l'Université, ces mesures ne purent provoquer une adhésion suffisamment large. Il fallut attendre le 21 juin pour que la situation se dénouât. Dans le plan que le

Conseil soumit à cette date à la communauté universitaire, il était décidé que l'ancien Conseil resterait en place jusqu'au 20 novembre suivant. Il serait alors remplacé par un Conseil transitoire élu — où siègeraient des membres du corps professoral, des assistants, des étudiants et deux représentants du P.A.T.O. — qui aurait pour mission de procéder à une refonte des statuts de l'Université, ainsi que d'étudier les questions liées à la réforme de l'enseignement et au dédoublement linguistique. Concrétisant ce travail, une Commission de réforme, com-

posée des trois Recteurs, des Présidents de Facultés et de deux collègues élus par chaque Faculté, fut convoquée le 27 juin afin de procéder à la consultation des différents organes structurés de la communauté universitaire. L'Université entrait désormais dans une ère nouvelle.

214 Le Recteur Homès en Assemblée libre. 27 mai 1968. 1 photo *Le Soir*.



211

1862-1890. J. VAN SCHOOR	ADM
1863-1879. J. ANSPACH	BCU
1875-1881. F. VANDER STRAETEN	BOL
1881-1889. CH. BULS	SOU
1890-1907. CH. GRAUX	ADM
1893-1899. EM. DE MOT	BCU
1907-1916. W. ROMMELAERE	PRE
1907-1919. A. BEHAEGHEL	ADM
1909-1933. AD. MAX	BCU
1916-1924. P. HECER	PRE
1916-1934. P. HYMANS	PRE
1919-1925. M. BOURQUIN	PRE
1924-1928. M. VAUTHIER	PRE
1928-1933. J. SERVAIS	ADM
1930-1947. F. HECER	PRE
1933-1934. R. MARCQ	PRE
1934-1940. P. HYMANS	PRE
1940-1941. L. GRAUX	PRE
1941-1952. CH. FRERICHES	ADM
1947-1950. F. LEBLANC	PRE
1952-1958. P. DE GROOTE	PRE
1958-1963. F. LEBLANC	PRE
1958-1963. J. P. GILLET	PRE

Ce mercredi gnats, ch et ouvrie



210

210 Des étudiants donnant une conférence de presse dans le bureau du Président. Mai 1968. 1 photo.

211 Les contestataires occupent la Salle du Conseil d'administration. Mai 1968. 1 photo.

212-213 Vision symbolique de la prise de pouvoir par l'Assemblée libre: les listes des administrateurs et des recteurs de l'Université «corrigées» par les occupants du Grand Hall. Mai 1968. 2 photos.

212

1947-1950. JEAN BAUGNIET
1950-1953. MARCEL BARZIN
1953-1956. E. JEAN BIGWOOD
1956-1959. HENRI JANNE
1959-1962. W. DE KEYSER
1962-1965. MAURICE LEROY
1965-1967. MARCEL V. HOMES
1967 - Assemblée Libre

213

Le Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles, réuni le 22 mai 1968 à 18 heures, a décidé, à l'unanimité, de faire la déclaration suivante :

1. Le Conseil est conscient de ce que dans l'opinion de la communauté universitaire, toute entière, au changement profond des conditions générales de la vie, de l'enseignement et de la recherche doivent correspondre des adaptations appropriées de structure et de méthode. Les déterminer et les appliquer constituent un devoir qui s'impose à tous ceux qui ont le souci de voir l'Université, dans la cohésion, remplir son rôle social, scientifique et idéologique.

206

ASSEMBLEE LIBRE DU 27 MAI - 14 H.

INTERVENTION DU RECTEUR

"....J'ai entendu à la radio la nouvelle selon laquelle l'Assemblée Libre souhaitait entendre le recteur. Je réponds à ce souhait.Je viens ici tout à fait consciemment et librement. Je voudrais vous vous donner lecture d'une décision du bureau de l'université qui siège quasi en permanence et où par conséquent ce n'est pas moi que j'engage mais le bureau de l'Université car il faut que vous sachiez qu'elle sont les vraies positions prises...

207

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES unanime, réuni ce jour, 28 mai 1968, a pris la résolution suivante qui sera statutairement validée dans le délai réglementaire de trois semaines :

208

Le Conseil d'Administration, en sa séance du 20 juin 1968, a estimé d'un intérêt vital pour l'Université de procéder à une révision partielle des statuts de celle-ci. Les nouveaux textes adoptés figurent en annexe à la présente déclaration.

209

206-207-208-209 Le Conseil d'administration face au mouvement de contestation. Documents divers. Mai-juin 1968.



André L. JAUMOTTE
professeur ordinaire à la Faculté
des sciences appliquées en
1968.

A PROPOS DE MAI 1968

Les événements chocs de mai 1968 ont été l'occasion plutôt que la cause de la modification profonde et durable des structures de l'Université, caractérisée dans les nouveaux statuts (1970).

Quoiqu'il en soit de l'analyse de leur influence sur cette transformation, ce fut un moment d'intense réflexion (pour certains), de multiplier rencontre, de projets variés dont celui de fonder la gestion de l'Université sur la base de la participation de tous les corps qui la composaient, le corps professoral étant à parité avec les représentants des autres corps.

Devant l'enjeu d'un tel projet, les anecdotes sont dérisoires mais elles font revivre les côtés cocasses qui accompagnent toutes les situations même les plus tendues.

Nous étions quelques uns à étudier la composition d'un Conseil d'administration respectant ces deux impératifs de participation et de parité.

Pour finaliser notre réflexion nous étions réunis un beau soir de ce printemps 1968 dans le jardin de la maison de Jean-Pierre Gillet, que nous étions venus informer de ce projet.

Des étudiants s'étaient joints à nous.

L'échange de vue se poursuivait et Jean-Pierre Gillet avait aimablement préparé une collation: viande froide et salade mélangée.

Les étudiants nous regardaient avec curiosité, étonnés de la liberté de nos propos.

Je m'étais borné à manger de la salade.

Et un étudiant de dire à mi-voix à ses camarades: «Quelle vache, ça doit être ce type-là, il ne mange que de l'herbe». Quelques mois après, je le rencontrai dans une fonction de responsabilité qu'il exerçait dans le cadre des associations étudiantes.

Il voulait bien me dire qu'il ne faut pas se fier aux apparences.



Maurice LEROY
pro-recteur en 1968

Les événements qui, au cours de l'été 1968, ont secoué le campus de l'U.L.B. ont laissé, chez ceux qui en furent les acteurs et les témoins, des souvenirs contrastés.

Cette soudaine poussée de fièvre faisait apparaître un mécontentement, latent depuis plusieurs années dans la communauté universitaire et qui n'était que le désir, bien compréhensible, d'adapter aux exigences de notre temps des structures qui, incontestablement, avaient vieilli. Mais très vite, ces revendications dégénèrent en des manifestations spectaculaires suscitées par une petite minorité dont la logomachie extravagante cachait mal l'indigence de la pensée et qui, chose plus grave, n'était pas représentative, de nombreux trublions étrangers à l'institution s'y étant infiltrés.

Par bonheur, le corps enseignant réagit avec bon sens et clairvoyance; se refusant à toute anarchie, consterné aussi par l'inconscience, voire le mépris, avec lesquels une frange contestataire traitait la recherche scientifique, base de tout enseignement universitaire digne de ce nom, il se mit à la tâche de façon constructive. Il se trouva en effet dans chaque Faculté quelques membres qui, se faisant les interprètes de leurs collègues, se groupèrent autour du pro-recteur — un accident de santé ayant malheureusement contraint le recteur Marcel Homès à prendre trois mois de repos — pour mettre au point, au cours de nombreuses réunions parfois éprouvantes mais toujours menées dans un climat de confiante collaboration, les conditions d'un indispensable renouveau; il est bon d'y insister car les conclusions de cette commission d'études et de réformes ont fourni les bases raisonnées des réformes ultérieurement adoptées, bien que, curieusement, on ait parfois affecté de les tenir pour négligeables.

Mais peu importe, l'essentiel

étant que notre U.L.B. ait pu surmonter, de façon globalement positive, cette crise qui, à certains moments, avait fait craindre le pire. En ce qui me concerne, ces «vacances» studieuses de 1968 figurent certainement, grâce à la collégiabilité cordiale qui ne cessa de marquer nos discussions, parmi les meilleurs souvenirs de ma carrière rectorale.



Jean-Pierre GILLET
administrateur de l'Université en
1968.

1968 était fatal puisque, c'est bien connu, lorsque l'on s'enrhume à Paris, on éternue à Bruxelles.

Ce qui pour certains fut une grande fête reste en mon souvenir un joyeux et furieux désordre dans un grand hall de l'Université, tout tapissé de banderoles réclamant «l'envoi au poteau» des dirigeants de l'Université et animé par les orateurs les plus divers, idéalistes convaincus, farfelus, jeunes et moins jeunes, inattendus de Paris, Louvain ou nulle part.

Désordre des idées: ne me suis-je pas fait écrire par un vieux copain: «Jean-Pierre, cela me désole mais tout nous sépare maintenant: je suis de l'autre côté de la barricade». Il se croyait, ma parole, en 1848.

La «révolution» occupait bien entendu les points stratégiques dont la centrale téléphonique: belle occasion de téléphoner gratuitement à Katmandu. Etant encore Administrateur de l'Université, j'ai fait couper toutes les lignes à l'exception de trois lignes «ville». D'aucuns, reprenant mezzo voce les discours des contestataires, n'ont pas manqué d'attirer mon attention sur les responsabilités qui seraient les miennes si, en cas d'accident, ces jeunes anges étaient coupés de tout contact avec l'extérieur.

Désordre des institutions et des papiers: le pillage organisé des archives de l'Administrateur

notamment, à la recherche des «listes noires» de ceux des «Scientifiques» qui étaient marqués pour le billot par un matin blême ou, à défaut, pour le renvoi sans préavis. Il faut croire qu'on n'a pas trouvé la liste noire, qui n'existait d'ailleurs pas, mais que par contre certains ont trouvé grand profit à la lecture des études que j'avais menées dans différents domaines regardant la gestion de l'U.L.B. puisque j'ai retrouvé, quelques mois plus tard, sous la signature d'un de nos nouveaux princes, des fractions de textes qui étaient les miens. Je n'ai pu m'empêcher d'en tirer une certaine fierté: plagié, soit, mais par cet aigle! Détail cocasse: le membre du Conseil qui s'inquiétait (ma démission ayant été donnée en séance et prenant cours immédiatement) de la façon dont son traitement lui serait réglé à la fin du mois.

Détail formidable: l'incroyable dévouement du personnel, qui a continué à faire tourner une machine administrative dont il faut croire que les rouages étaient bien articulés que pour résister à pareille tempête.

Une chose est certaine, et heureusement: 68 nous a coûté cher mais ne nous a pas fait perdre notre âme. Le libre examen existe toujours et je suis donc libre d'avoir sur ces événements un avis personnel: 68 a peu changé les choses, nous vivons toujours sous la férule des princes qui nous gouvernent (il en est qui ne font rien, il en est d'autres qui agissent et alors, quelque critique que l'on pourra porter sur eux, l'on n'épuisera pas le sujet). Simplement, les méthodes de travail ne sont plus les mêmes et la liturgie qui entoure l'exercice du pouvoir a été profondément modifiée. Est-ce un progrès? Je laisse à chacun le soin de juger.

Durant la journée deux assemblées ont eu lieu :

a) à celle du matin

succintement :

1. Résumé de la position de contestation globale
2. Résumé de la position prise à la Cambre.
autogestion : jury d'examens - justification des notes
etc...
autogestion administrative et financière
liberté d'expression politique à l'intérieur
suppression du minerval y-compris pour les étrangers.

Un document détaillé existe.

3. Insistance sur la solidarité d'action excluant toute discrimination esthétique.
4. Accord sur l'importance du renouveau dans les écoles et les écoles d'Art, mais refus de se limiter à ces objectifs.

LES CONTESTATAIRES
EXTRA MUROS

216

Si c'est à l'U.L.B. que le mouvement de contestation — par son degré d'intensité et sa portée — eut le plus de signification, quelques établissements d'enseignement, à Bruxelles et en province, furent le théâtre de manifestations de nature identique. Dans l'ensemble, les Universités de Liège, de Louvain et de Gand connurent des mois de mai et juin assez calmes. A Mons, le ton fut plus élevé. Mais c'est surtout dans les établissements artistiques que des troubles furent enregistrés. A Gand, le Centre culturel de l'abbaye Saint-Pierre fut occupé

par des artistes-peintres, le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et les Académies des Beaux-Arts de Liège et de Mons subirent également l'occupation. C'est d'ailleurs pour parer à une telle situation que les musées bruxellois décidèrent de fermer leurs portes. Dans le même temps, la formule de l'assemblée libre se répandit à la R.T.B. ainsi que dans plusieurs instituts supérieurs, tels l'I.N.R.A.C.I., l'I.N.S.A.S. et la Cambre. Les méthodes de l'enseignement artistique, la liberté d'expression et de création, le refus de

la «culture bourgeoise» furent ici les leitmotivs des contestataires. C'est sur des thèmes de ce genre que se manifestèrent également des petits groupes d'intellectuels et d'artistes, comme le «Groupe Accuse». Enfin, l'Assemblée libre tenta à plusieurs reprises d'assurer la liaison avec l'enseignement secondaire et de gagner celui-ci au mouvement. Mais, en dépit de quelques réactions positives suscitées de ce côté, les résultats, pour être symboliques, n'en furent pas moins extrêmement modestes.

Tout comme le relais vers «le monde des travailleurs», le front avec le secondaire allait prendre place au rang des illusions perdues.

215-216-217-218-219-220-221-222
Les Beaux-Arts et l'enseignement secondaire contestés.
Tracts et communiqués diffusés en mai-juin 1968.



Roger SOMVILLE
directeur de l'Académie des
Beaux-Arts de Watermael-
Boitsfort en 1968

Mai 1968 — lundi 13 mai — 10 heures du matin.
Je travaillais à l'atelier — «Combattant» — une toile difficile. C'était le temps des «Fumeurs». Une communication téléphonique de Georges Meurant, un de mes étudiants à l'Académie des Beaux-Arts de Watermael-Boitsfort: «Somville, faites vite un calicot. A deux heures, il va se passer quelque chose d'important à l'U.L.B. ...».
Enervé, je réponds: «Ah... oui... pas le temps...! Quelques minutes passent. Je lui téléphone. «D'accord... j'arrive...».
A deux heures, j'apporte à l'auditoire Janson «plein à craquer» un grand drap de lit peint à l'acrylique «Grosses têtes de l'Université et divers gros oiseaux».
L'occupation est décidée. C'est la «Contestation» «à la belge».
Pendant cinq jours, dès le matin, je «produis» un tissu peint de 12 m². Thèmes: «Les artistes soutiennent les justes revendications des étudiants».
«Il vaut mieux abîmer des voitures qu'assassiner des consciences».
«L'assemblée libre est consciente de ses devoirs, de sa force, de ses responsabilités».
Chaque jour, vers deux heures de l'après-midi, on accroche le tissu nouvellement arrivé...

Lors d'une «assemblée libre» (où je n'étais pas) Luc de Heusch déclare que je pratique un léger terrorisme intellectuel, vu l'envahissement du «hall» par d'énormes tissus...

Selim Sasson répond «Pas d'accord, lui au moins a le courage de prendre ses pinceaux»... Les «Assemblées» — parfois orageuses et folkloriques — se poursuivent... entourées de couleurs joyeuses. Un climat. Un moment rare.
En juin, l'un des tissus disparaît. Volé? Vendu? Curieux!!! Puis ce fut l'occupation du «Palais des Beaux-Arts»...

Ce mercredi gnats, ch et ouvrie

Depuis quelques temps, le «dernier» tissu — le plus réussi à mes yeux — se trouve magnifiquement présenté dans la «Salle du Conseil d'administration» à l'Institut de sociologie...
Aujourd'hui, ce pays perd ses acquis démocratiques et est en recul sur 1967...
Mais ceci est une autre histoire...

215

Groupons-nous aussi sur le front culturel. Choisissons notre camp. Mettons nos forces, nos talents, nos capacités créatrices au service du Front Uni Populaire. Développons un art et une littérature, une nouvelle culture de Front Uni Populaire. Une culture populaire qui exprime les objectifs démocratiques et nationaux, anti-impérialistes, internationalistes des peuples de Belgique, les buts révolutionnaires socialistes du prolétariat.

218

Les étudiants et les professeurs de l'Académie Royale des Beaux Arts, de Mons contestent le système éducatif actuel qui ne respecte pas les principes les plus élémentaires de dignité et de démocratie et qui se révèle incapable de résoudre les graves problèmes d'avenir qui se posent aux étudiants.

221

NOUS AVONS DROIT A LA PAROLE !

Après les Assemblées Libres, de l' U.L.B. , la Cambre, l' I.A.D. , l' I.N.S.A.S. , les élèves et enseignants du secondaire sont eux aussi prêts à entrer dans la lutte contre la discipline arbitraire et l'absence de démocratie.

Certains même se réunissent déjà en Assemblée Libre. C'est pourquoi nous appelons tous les élèves et les professeurs du Secondaire à participer à l'Assemblée Libre du samedi 1er juin à 14 h 30, dans le Grand Hall de l' U.L.B. , 50, avenue Franklin Roosevelt (V.U.B.) afin de discuter de nos problèmes, de notre action et de la manière d'élargir le Mouvement du 13 mai.

COMITE D'ACTION D'ELEVES ET
ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE DE
L'ASSEMBLEE LIBRE.

224

COMMUNIQUE AUX ELEVES DE L'ATHENEES ROYAL ET DE L'ECOLE NORMALE
DE WOLUWE SAINT PIERRE.

222

ASSEMBLEE LIBRE DE L' INRACI

217

"GROUPE ACCUSE"
15, rue des Champs-Élysées,
BRUXELLES 5.

219

RUPTURE EXPRESSSIONALISTE.
Le 12 juin 1968.

LES THEMES ABORDES

Andrée DESPY-MEYER
Marc D'HOORE

Contrairement à la jeunesse universitaire française qui craignait pour son avenir et aspirait à une société différente, capable de s'adapter aux exigences du futur, la jeunesse universitaire belge et ulbiste en particulier, ne nourrissait pas les mêmes appréhensions, elle ne remettait pas en cause un régime politique ou un système de valeurs.

Seul un petit nombre cantonné dans l'extrême gauche s'identifiait à la révolution permanente. Les revendications de la plupart allaient essentiellement vers une réforme en profondeur de l'Université.

Non seulement dans ses rouages de direction qui avaient vécu et avaient besoin d'un rajeunissement avec une répartition des tâches plus démocratique et une responsabilité plus grande du niveau des différentes composantes de l'institution. Mais aussi et surtout dans une nouvelle conception des programmes, une refonte des enseignements et un rapport plus ouvert et franc entre maîtres et élèves.

L'occasion était donnée aux étudiants de dépoussiérer leur Maison, ils en profitèrent.

Il allait de soi que le dédoublement linguistique serait à l'affiche de la contestation de la communauté flamande.

Le dédoublement avait commencé en 1935 pour le doctorat en droit; il se poursuivit ensuite de façon régulière après la réouverture de l'Université en 1945 dans les Facultés de philosophie et lettres, sciences et sciences politiques, économiques et sociales. Mais il fallut attendre 1967 pour que les premiers docteurs en médecine flamands terminent leurs études et le dédoublement des cours de l'Ecole de Commerce était annoncé pour octobre 1968.

Toutefois, à la rentrée académique du 4 octobre 1967, pour la première fois, le recteur Homès souhaita la bienvenue en flamand aux étudiants et étudiantes néerlandophones mais il restait favorable à une Université ayant deux sections linguistiques.

Si une banderole «Hors du Vietnam les agresseurs américains» avait été placée dès les premiers jours de l'occupation dans le Grand Hall, elle n'était pas au centre de discussions abordées sur ce conflit pas plus que sur d'autres qui secouaient le monde à ce moment.

L'Université se souciait surtout d'elle-même.





226

Axé sur la «contestation», selon la terminologie qui s'impose à cette date, le mouvement qui ébranla l'Université au cours des mois de mai et juin 1968 s'articula autour de quelques thèmes centraux parmi lesquels la réforme de l'Université elle-même occupa une place de choix.

Cette question constituait la préoccupation première d'un phénomène issu essentiellement du monde universitaire, dont elle traduisait la soif de renouveau. Nombreux, en effet, étaient ceux qui estimaient que les structures de la vénérable institution et les buts de l'enseignement qui y était dispensé avaient besoin d'être adaptés aux réalités du temps. Déjà,

avant les «événements», des voix s'étaient fait entendre en ce sens. C'était la Conférence Européenne Syndicale des Etudiants qui, réunie à Bruxelles en mars 1967, avait adopté un rapport rédigé par J.-L. Peninou, de l'Union nationale des étudiants de France (U.N.E.F.), et consacré aux «nouvelles fonctions» de l'Université. Ou encore, la C.G.S.P.-U.L.B., dont la brochure «L'Université de demain», publiée en novembre 1967, synthétisait les vues. Mais il fallut attendre le «déclat» de Mai 1968 pour qu'un véritable débat s'engageât. Pendant ces semaines agitées, les fondements de la «Maison» furent bousculés. Le pouvoir et la composition du Conseil d'admini-

nistration — dont une partie était élue par les seuls professeurs ordinaires, l'autre partie étant cooptée —, furent particulièrement l'objet de vives remises en cause. Dans la foulée, on discuta également des méthodes et des finalités de l'enseignement, du système des examens, ou du statut de chercheur. Ces discussions ne restèrent cependant pas vaines. La tempête cèda rapidement le pas à la réflexion et à la recherche de solutions positives. Des initiatives se multiplièrent, venant des étudiants mais aussi des professeurs et des autorités académiques, pour dépoussiérer des structures démodées, considérées comme les vestiges d'un passé révolu.

Les décisions adoptées par le Conseil d'administration dans la nuit du 20 au 21 juin 1968 et prévoyant l'installation d'un Conseil transitoire élu, chargé de préparer une réforme globale des statuts, sonnèrent le glas de l'«ancienne» Université. L'ère de la participation s'ouvrait.

226 Banderolles accrochées à la façade du bâtiment central de l'U.L.B.

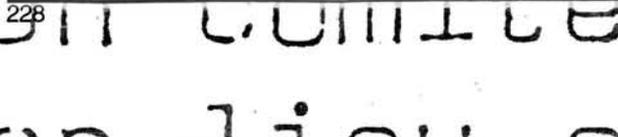
Mai 1968. 1 photo *Le Soir*

227-228 Dans le Grand Hall et sur la façade, des journaux muraux et des banderolles résumant les aspirations du mouvement de contestation. Mai 1968. 2 photos.



Pierre VERSTRAETEN
Chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres en 1968

Il devait être 20h.30, j'étais rentré chez moi pour souper en famille - eh oui, nous venions l'après-midi de «décapiter» l'ancien Conseil d'administration et à l'heure du repas le «Grand Hall» s'était vidé comme un seul homme, chacun retournait à ses occupations familiales les plus traditionnelles, moi comme tout le monde... - j'étais donc quand même revenu, il devait y avoir eu un serment dans ce sens encore que déjà tout se faisait dans la dispersion, il faut dire que je me sentais plus responsable qu'un autre, j'avais été placé à la tête de ce qui allait devenir l'Assemblée libre, pour la bonne raison... q'il n'y avait plus d'autre membre du corps enseignant que moi, à la dernière minute avant la séparation Georges Goriely s'était à son tour désolidarisé de l'extrémisme des revendications du comité «révolutionnaire», bref de ceux qui siégeaient dans la sacrosainte salle du Conseil d'administration. En quoi consistait cet extrémisme? je ne m'en rappelle plus, il faudrait relire les «minutes» des actes du Comité, mais qu'il n'y ait plus que des étudiants ou élèves-étudiants qui y siégeaient était flagrant; si les grandes assemblées préparatoires à ce jour «J» avaient été représentatives de l'ensemble du corps universitaire, on en était réduit maintenant à la peau de chagrin des étudiants... et la mienne dans la mesure où l'extrémisme des mesures votées ne m'effrayait guère. Il s'agissait évidemment d'un bouleversement radical de la structure institutionnelle de l'Université et sinon de positions constructives en tout cas certainement liquidatrices de l'ancien régime. Ce n'était pas que le Bureau n'était pas sympathique, j'avais même été nommé par lui cette année-là précisément, mais c'était son relatif arbitraire, le manque de représentativité de l'institution qui était en question. Bref une forme de despotisme éclairé qui n'était plus de mise en ces temps de



Profitant de l'expérience des étudiants français, il faut dès maintenant PORTER UN COUP D'ARRÊT AUX ATTAQUES CONTRE NOS DROITS !

En conséquence, nous proposons pour la manifestation LES THEMES GENERAUX SUIVANTS :

- SOLIDARITE INTERNATIONALE des travailleurs et des étudiants !
- SOLIDARITE avec les étudiants français !
- RESTITUTION des crédits nécessaires à l'éducation nationale !
- NON à l'enseignement au rebels, à la déqualification !
- REJET clair et net des "cycles courts" dans l'enseignement technique !
- NON à la sélection, qu'elle soit organisée par des examens ou par le manque de bourses d'étude !
- SUPPRESSION DE L'EXAMEN DE MATURITE !
- HALTE À LA REPRESSION POLICIERE contre les étudiants et les jeunes !
- LES PLACS HORS DES ECOLES ET DES UNIVERSITES !

Nous voulons la démission de ce Conseil et son remplacement par une direction éligible et révocable par l'ensemble de notre communauté : enseignants, chercheurs, étudiants, personnel technique et ouvrier. Jusqu'à présent l'Université n'était accessible qu'à une minorité de nantis. Les fils de la classe ouvrière n'avaient que de faibles chances d'accéder aux études supérieures.

Notre mouvement de contestation s'il vise bien un changement profond des structures universitaires, cherche surtout à établir un dialogue entre travailleurs et étudiants.

QUE CONTESTONS-NOUS, ET POURQUOI ?

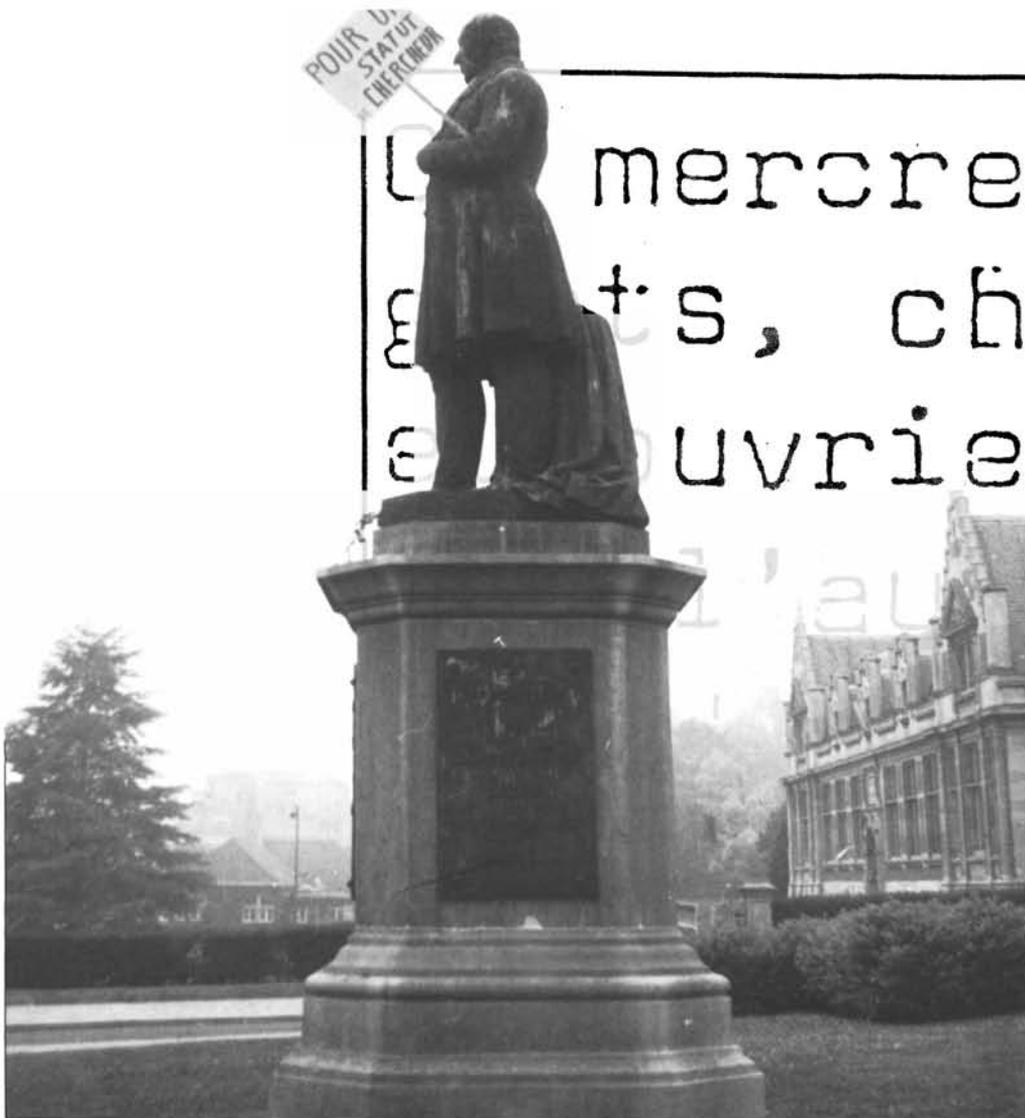
Nous contestons:

- une université de classe à laquelle n'accède qu'une infime partie de la classe ouvrière,
- un conseil d'administration dominé par les représentants cooptés de la haute finance et de l'industrie belges, étrangers à la communauté universitaire,
- les méthodes d'enseignement qui tendent à étouffer tout esprit d'initiative et tout sens critique.

L'Université n'est pas devenue ainsi par hasard; dans toute l'Europe, les Universités, issues d'une conception identique, se voient aujourd'hui identiquement contestées, car leur système d'éducation répond aux exigences de notre société d'exploitation!

montée de la démocratie. N'empêche je savais que j'allais être amené à croiser d'anciens membres de ce Bureau, et dans une mesure mal déterminable perdre le caractère positif de mes relations avec eux. Mais là, à 20 h. 30, j'avais plutôt l'estomac serré, quasi-personne dans le Grand-Hall, c'en était fait de mon avenir, les forces réactionnaires reviendraient, elles auraient déjà pu revenir en coupe pendant le repas occuper la salle du conseil, c'en était fait du mouvement et sans doute de la tête de ses responsables, je commençais à me demander s'il n'aurait pas mieux valu que je ne sois pas le dernier rat à quitter la «révolution» en perdition, que je serai forcément la tête de turc ou le bouc émissaire, autrement dit je pensais à moi, très individuellement, en le sachant de plus... quelque peu nau-séeux ... mais non c'était sauvé, les foules revenaient, à 21 h. Le Grand Hall était rempli à nouveau, vers 23 heures je suis allé dormir tranquillement et en paix, les choses étaient bien parties. Le lendemain un nouveau responsable quotidien avait été nommé durant la nuit, à d'autres de raconter les aventures nocturnes des premières assemblées libres, je n'y étais pas... Mais déjà l'ombre du Grand Réformateur rôdait.

223-224-225 Tracts réclamant la réforme de l'Université et de l'enseignement. Mai 1968



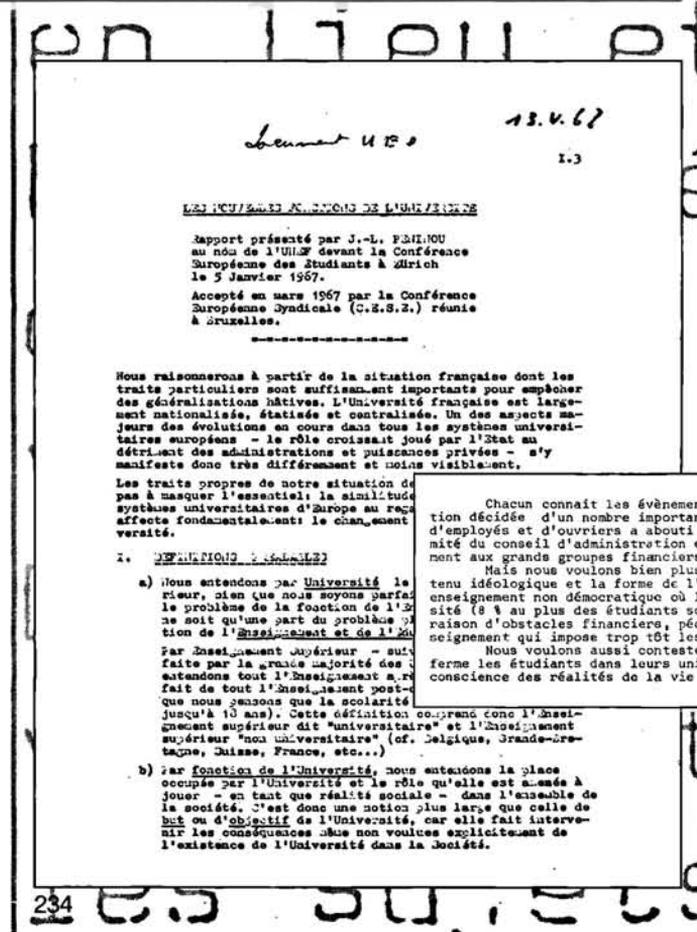
235

235 Une des questions à l'ordre du jour: celle du statut de chercheur.
Mai 1968. 1 photo.

236 «Journal mural» reprenant les revendications de la contestation.
Mai 1968. 1 photo *Le Soir*



236



233 L'enseignement «bourgeois» remis en question. Tract de l'U.E.S. Mai 1968.

234 Des revendications déjà anciennes. Couverture du rapport Peninou (début 1967) sur les «nouvelles fonctions de l'Université» distribué à l'U.L.B. le 13 mai 1968.

233

234



LA CRITIQUE DE LA SOCIÉTÉ

243

Pour une fraction de la contestation, le but ultime du mouvement ne pouvait se confiner à la réforme de l'U.L.B., mais devait viser à la réforme, sinon à la destruction, de la société bourgeoise et capitaliste dont l'Université était l'émanation. Dès les premiers jours, les tenants de cette perspective révolutionnaire s'affirmèrent au moyen d'innombrables tracts répandus parmi la communauté estudiantine. Les petits groupes de gauche, partisans de l'Assemblée libre, et dont ces tracts provenaient, y réclamèrent l'abolition des examens, l'élection des professeurs, la gratuité des études ou le contrôle ouvrier-étudiant des universités et des écoles. Ce langage radical, le caractère fantaisiste ou utopique des revendications ainsi mises en avant ne pouvaient néanmoins espérer rencontrer une large adhésion. Au contraire, ils éloi-

gnèrent de l'Assemblée libre nombre de ses sympathisants, et effrayèrent la majorité modérée de l'opinion universitaire qui se manifesta le 24 mai par une grande réunion tenue à l'auditoire Paul-Emile Janson. Réduite rapidement à une poignée de «durs», l'Assemblée libre sombra dans un extrémisme verbal qui acheva de la marginaliser. Rappelant ses positions, elle adopta, le 19 juin, une résolution dans laquelle elle proclamait que la transformation de l'Université devait «favoriser la réalisation de la volonté collective d'une abolition de la société fondée sur le profit». Mais déjà, elle ne représentait plus rien. L'important dispositif de réformes mis en route dans les Facultés, ainsi que la volonté de dialoguer dont firent preuve les autorités académiques consacraient le triomphe du courant modéré.



Gabriel THOVERON
Chargé de recherche à l'Institut de Sociologie en 1968.

Nous avions l'œil à l'horizon du monde, partout secoué par les révoltes de la jeunesse — et ce monde a changé. 68 a t-il provoqué ou entériné cette Révolution culturelle? Qu'importe, on y croyait, on se voulait acteur, levier: on a été déçu. Les conséquences d'un grand mouvement social, même si elles sont objectivement considérables, semblent toujours peu de chose par rapport à ce que l'on avait espéré. Et nous rêvions d'autant plus que c'était la fête, un de ces rares moments de l'histoire où les courants politiques croisent les courants artistiques, où la fantaisie joyeuse a sa place au créneau, où l'on peut rire dans le rang («votiez pour nous, disaient les Provos hollandais, vous allez bien vous amuser»). De telles convergences ne durent jamais longtemps. Nous étions une étrange «génération», non point unie par l'âge, mais par le fait de vivre de grandes choses en même temps. Avant de nous retrouver chacun dans notre coin? c'était le grand risque et nous étions nombreux à penser que tout dépendait de la façon dont se ferait l'après». En décembre 68, nous lançons, M. Liebmann, Cl. Javeau, J.J. Jaspers, H. Le Paige, M. Alalouf, J. Nagels et quelques autres la revue Mai, mensuel (irrégulier) qui naviguera jusqu'en août 73 au long de trente numéros. Il s'agissait de garder le dialogue entre quelques uns, d'horizons divers, qui s'étaient retrouvés au moment des Assemblées Libres, mais le divorce d'avec le PC fut vite consommé (ses représentants ne sont plus au générique du n° 7). Jamais les sympathisants ne furent aussi nombreux qu'à cette réunion de rupture: chacun avait préparé son petit discours, comme si rien n'était plus spectaculaire et historique que nos disputes. Marcel Liebmann voulait «politiser la contestation». Mai, que son beau graphisme éloignait des habituels modèles gauchistes, avait un public plus intello-

Ce mercredi
gnats, ch
et ouvrie
tro l'aut

- ABOLITION DES EXAMENS. POUR LE DROIT DES ETUDIANTS A ELIRE LEURS PROFESSEURS ET DEMISSION DE TOUTS LES PROFESSEURS REACTIONNAIRES! DROIT DES ETUDIANTS A CHOISIR LES COURS QUI SONT NECESSAIRES AU PROGRES DE LA SOCIETE. ENSEIGNEMENT DU MARXISME, DES OEUVRES DE MARX, ENGELS, LE NINE ET TROTSKY!
- CONTROLE OUVRIER-ETUDIANT DES UNIVERSITES ET ECOLES! TOUT LE POUVOIR DE DECISION AUX ASSEMBLEES LIBRES D'ETUDIANTS ET OUVRIERS!
- FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE PROLETARIENNE: ASSEMBLEES SOUVERAINES AVEC DES DELEGUES ELUS ET REVOCABLES A TOUT INSTANT ET DROIT DE TOUTES LES TENDANCES ANTI-CAPITALISTES A DEFENDRE PUBLIQUEMENT LEUR POINT DE VUE DANS LES ASSEMBLEES!
- GRATUITE DES ETUDES DE PRESENTAIRE A TOUS LES ETUDIANTS. LA CULTURE ET LA SCIENCE AU SERVICE DES MASSES EXPLOITEES! NON A L'ECOLE DES PATRONS!
- FRONT UNIQUE OUVRIERS-ETUDIANTS DANS LA PERSPECTIVE DE LA REVOLUTION SOCIALISTE ET DU GOUVERNEMENT OUVRIER ET PAYSAN EN BELGIQUE!

237) P O U R L A D E F E N S E

FORMONS UN FRONT COMMUN ETUDIANT-OUVRIER pour lutter contre les "lâches", contre le capitalisme et contre l'état bourgeois.

VIVE L'UNITE ENTRE LES INTELLECTUELS ET LES PROLETAIRES,

VIVE LA SOCIETE SOCIALISTE.

"LA NOUVELLE DEFENSE."

238) D A N S C E S V I E E S T O U T

Dangerous sont les modernistes de la gauche, nombreux dans cette assemblée libre, qui revendiquent une réforme des structures de l'Université, une réinsertion de l'Université dans la vie économique, c'est-à-dire son adaptation aux besoins du capitalisme moderne. Les différentes facultés seraient ainsi transformées en usines d'élevage intensif de petits cadres et de cadres moyens. Loin de contester ce processus historique qui subordonne directement un des derniers acteurs relativement autonomes de la vie sociale aux exigences du système marchand, nos progressistes protestent contre les retards et les défaillances que subit sa réalisation. Leur programme ne fait que reprendre platement la phraséologie révolutionnaire et appliquer en fait les mots d'ordre du réformisme le plus édulcoré, puisque le capitalisme lui-même s'est fait réformiste.

239) V E N I R A I

Dans ces
viées tout
les sujets

que militant, et, s'il abordait de front de grands problèmes de société, accordait beaucoup d'importance aux grandes machines, partis, syndicats, pourtant spectateurs étonnés plus qu'acteurs des mutations en cours. Je pensais, Javeau avec moi, qu'il fallait s'attacher autant (plus) à la culture (au sens large de ce terme), réfléchir à des nouveaux modèles de comportement, ouvrir des voies pour vivre les temps difficiles où l'on entré. A la mort de Mai, nous nous dispersâmes entre les (éphémères) hebdomadaires Notre Temps et Hebdo. Mais ceci est une autre histoire — comme dit la chanson, «il n'y a plus d'après»...

237-238-239 Pour une frange de la contestation, les objectifs proclamés sont le renversement de la société bourgeoise et l'avènement du socialisme. Tracts distribués à l'U.L.B. Mai-juin 1968.



241-242-243-244-245-246-247 Slogans et textes révolutionnaires couvrent les murs de l'U.L.B. Mai 1968. 7 photos.



241

Depuis huit jours que fonctionnent les assemblées libres d'étudiants, l'accent a été mis plusieurs fois sur la nécessité de ne pas confiner notre contestation uniquement au niveau de l'université, mais de l'étendre à la société toute entière. Certains d'entre nous se plaignent de ce que nos débats s'axent principalement sur des problèmes spécifiquement universitaires sans déboucher sur des perspectives plus globales.

Cependant ils oublient une évidence : université et société sont liées par un rapport organique, l'une étant l'expression concrète des exigences de l'autre. L'université n'est que l'anti-chambre fidèle et servile de la société bourgeoise de consommation destinée à produire des rouages dressés et aliénés aux valeurs qui sont indispensables à sa survie.

240 Contre l'Université bourgeoise. Pour l'Université démocratique et libre des étudiants. Tract distribué le 20 mai 1968.



LA LIBERTÉ SANS
 LE SOCIALISME EST
 UN MYTHE. LE SOCIA-
LISME SANS LA
 LIBERTÉ, C'EST LA
 CASERNE
 (BAKOUNINE)

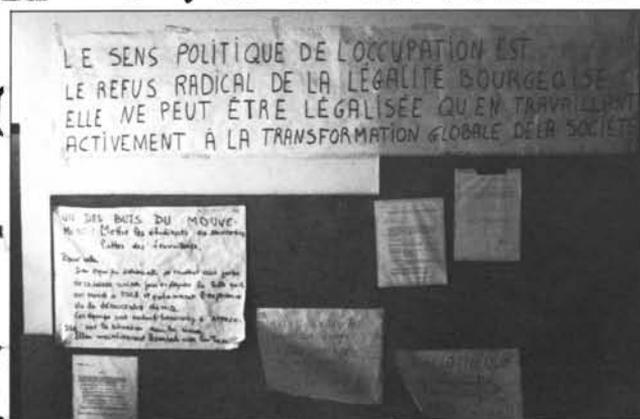


246

246 O M O C R A T I



242 A . J . O U R N A L



247

viées tout
 les sujets



Jacky NAGELS, aspirant au Fonds National de la recherche scientifique en 1968.

«Le bouton disparaît dans l'éclatement de la floraison et on pourrait dire que le bouton est réfuté par la fleur». (HEGEL).

Le bouton, en mai-juin 1968, se manifeste par une foule d'assemblées, de réunions, d'occupations des bâtiments administratifs. Le bouton c'est le printemps qui réfute l'hiver: Conseil d'Administration coopté, budget secret, information inexistante, pouvoir caché. Le bouton c'est l'Assemblée libre occupante qui contribue à la prise de conscience par l'immense majorité de la communauté universitaire de l'inadéquation des structures existantes de l'Université avec l'évolution du réel. En 1968, il faut mettre les montres à l'heure du XXe siècle. Ni plus, ni moins.

L'Assemblée libre conteste. C'est son immense mérite. C'est aussi sa frontière. Elle méprise toute idée de programme. Par peur de s'intégrer, elle se refuse à fixer les objectifs. Elle exalte la contestation en soi sans comprendre que seul un projet, un «tracé» de l'avenir peut maintenir le mouvement en marche et peut mener les mutations à leur terme.

Entre mai 68 et le vote des nouveaux statuts de l'ULB, il y eut un seul problème politique: comment transformer le bouton en fleur? Comment maintenir la force du mouvement de contestation en le canalisant vers la réalisation d'objectifs précis? D'innombrables assemblées facultaires — principalement des étudiants et des assistants — se réunissent depuis mai. Le climat n'y est pas triste: il allie la contestation à des revendications d'ordre facultaire et d'ordre général. Ici les deux vont l'amble. On voit bien qu'il faut sortir du cadre facultaire. On voit tout aussi bien que l'Assemblée Libre ne peut plus faire l'affaire. D'où la mise sur pieds le 18 juin 1968 de l'Interfacultaire sur invitation des délégations des étudiants et des «assistants et chercheurs» de la Faculté de

Ce mercredi
gnats, ch
et ouvrie
tre l'aut
Ils décid

Médecine. L'Interfacultaire, pendant que le bouton s'autodétruit, prend le relais du mouvement de contestation. Elle se lance avec fracas dans l'organisation d'une Assemblée Constituante qui aura pour tâche de faire les nouveaux statuts de l'U.L.B. Telles furent les voies de la transformation du bouton en fleur. Elles furent riches, passionnantes, bigarrées... comme tout éclatement de la floraison. Aujourd'hui en 1988 la fleur est-elle fanée? Ma réponse est non. Il faut certes de temps en temps lui donner de l'eau fraîche et la dépoussiérer... mais fondamentalement ces structures permettent le mieux à tout membre de la communauté universitaire de participer aux décisions relatives à l'avenir de l'Université. Tel était un des buts essentiels de 1968.



255bis Montage d'affichettes exposées dans le Grand Hall.

255 Banderolle appelant le mouvement de contestation à durcir ses positions. Mai 1968. 1 photo.

Dans un « testament rectoral », M. Homès propose le dédoublement complet de l'U.L.B.

Le 2 avril dernier, le recteur de l'U. L. B., M. Homès, a rédigé un mémoire qui n'a été distribué aux membres du Conseil d'administration, que le lendemain de la première « assemblée libre ». Dans les milieux universitaires, ce document est considéré comme étant un « testament rectoral ». Celui-ci ne vient d'être rendu public que depuis l'occupation des bâtiments administratifs par les étudiants.

On fait remarquer d'ailleurs dans les milieux de l'U. L. B. que ce mémoire était destiné à servir de base à une restructuration profonde de l'Université, et qu'il constitue un revirement complet de la politique suivie jusqu'à ce jour, au sein de l'U. L. B.

Dans ce « testament », M. Homès, qui a toujours été un défenseur farouche de la structure unitaire, arrive à la conclusion qu'elle a été une faillite totale. Il propose d'ailleurs dans le document, de procéder à un dédoublement complet de l'U. L. B. par la constitution de deux universités indépendantes disposant chacune d'un Conseil d'administration, d'un recteur, d'une administration et de facultés séparées.

La politique linguistique

Dans le premier chapitre, le recteur traite de l'administration financière, des rapports entre la communauté universitaire et le monde extérieur, ainsi que de la politique scientifique et didactique. Le second chapitre concerne la structure universitaire, la décentralisation des pouvoirs, la politique linguistique et le libre examen à l'université.

En ce qui concerne la politique linguistique, M. Homès écrit : « La politique actuelle en matière linguistique est celle d'une structure unitaire. J'en ai été un des plus grands défenseurs. Spontanément, j'ai adressé au Conseil d'administration des notes allant dans ce sens, et j'ai même défendu ce point de vue en dehors de l'Université. Je ne désapprouve nullement cette politique. J'estime qu'elle constituait la seule attitude possible compatible avec nos statuts ».

« Mais, une cause juste ne trouve pas nécessairement une application. Sa réalisation ne dépend pas de nous, mais elle est tributaire de l'acceptation de la politique que nous avons définie.

politique. Sans arrêt, elle a insisté pour arriver à un dédoublement des facultés et du rectorat, sans cependant faire état d'une exigence en matière de dédoublement complet et réel de l'Université. Cela signifie néanmoins que nous n'avons pas réalisé le dédoublement des facultés. Cette dernière affirmation a d'ailleurs été reprise dans la plateforme d'une liste électorale. (N. d. l. R. : La liste Gelders-Fayat dont les candidats avaient cependant voté la politique bilingue et unitaire de l'Université.) »

« Dans les milieux politiques et dans d'autres milieux, on insiste sur le dédoublement du budget, poursuit M. Homès. Nous avons également constaté que la cohabitation dans les laboratoires a été un échec. Des plaintes ont été formulées à ce sujet tant par le personnel enseignant flamand, que francophone. Il faut avoir la lucidité d'admettre que la cohabitation que nous avons préconisée et sans laquelle une politique unitaire n'a aucun sens, n'a pas réussi. Les divergences de vues prennent même un caractère politique. Il est cependant nécessaire d'analyser avec pondération quelles sont les possibilités d'une survivance dans une atmosphère pacifique. »

LE DEDOUBLEMENT LINGUISTIQUE

256

Un thème soulevé lors de la contestation de Mai 1968 fut celui du dédoublement linguistique de l'U.L.B.

La conjoncture politique était alors largement dominée par la question linguistique. Le 7 février précédent, le gouvernement social-chrétien-libéral de Paul Vanden Boeynants avait chuté sur le problème du transfert de la section française de l'Université Catholique de Louvain et les élections législatives qui avaient suivi, le 31 mars, avaient démontré que les thèses fédéralistes gagnaient du terrain.

A l'U.L.B. même, où une action flamande s'était développée depuis quelque temps, on commençait à s'interroger sérieusement sur l'avenir des relations entre les communautés francophone et néerlandophone au sein de l'institution.

Au cours de la contestation de mai-juin et juillet, des revendications de nature spécifiquement linguistique furent émises par des « participants flamands de l'Assemblée libre », réunis le 28 mai et le 7 juin, ainsi que par le « Comité de Coordination de la Communauté universitaire néerlandophone » (Co.Co.N.U.G.) créé le 13 juin. La démocratisation des structures de l'université et de l'enseignement n'était cependant pas absente des préoccupations des milieux flamands de l'U.L.B. C'est d'ailleurs sous le signe de la solidarité entre étudiants que Pol Goossens, président du « Studenten Aktie Komitee » de Louvain et très actif dans le mouvement en faveur du « Walen buiten », vint prendre la parole dans le Grand Hall. De leur côté, les autorités aca-

démiques ne pouvaient plus éluder la question du dédoublement linguistique. Déjà, le 2 avril 1968, le Recteur Homès avait développé la nécessité d'une telle opération dans un mémoire destiné aux membres du Conseil d'administration. Ce document, devenu public à la fin du mois de mai, fut largement reproduit et commenté dans la presse sous le titre de « testament rectoral ». Se basant sur les principes qui y étaient énoncés, le « Club Jules Des- trée » présenta, le 28 juin, un manifeste dans lequel il se prononçait en faveur de la constitution de deux Universités libre examiniennes unilingues à Bruxelles. Cette solution apparaissait comme inéluctable. Dans le préambule précédent les décisions prises dans la nuit du 20 au 21 juin, le Conseil d'administration souligna « la

nécessité de procéder du point de vue linguistique au dédoublement structurel de l'Université libre ». Et le 27 juin, la déclaration du gouvernement Eyskens indiqua (article 51) : « Dédoublement effectif et complet, déjà décidé par les autorités de l'Université ». Le processus était enclenché. Il allait conduire à la création, l'année suivante, d'une nouvelle Université : la Vrije Universiteit Brussel (V.U.B.).

256 Le « testament rectoral » de Marcel Homès. Extrait du journal *Le Soir*, 31 mai 1968.



Pol GOOSSENS
Président du Studenten Aktie
Komitee de la K.U.L.

Mai 68 à Louvain. De part et d'autre de la frontière linguistique on a — longtemps et consciemment — présenté ces événements comme une simple histoire de «Walen Buiten». Mais il y avait aussi, déjà à l'époque, ceux qui, de part et d'autre de la frontière linguistique, savaient reconnaître au mouvement des étudiants flamands sa portée et son envergure réelles. En Flandre enfin, il y a ceux qui n'ont cessé de prétendre pendant vingt ans que seule une poignée d'agitateurs aurait habilement manipulé la grande majorité des étudiants flamands et de l'opinion publique flamande, afin de poursuivre leurs perfides desseins gauchistes sous le drapeau de l'émancipation flamande. Or, la vérité est mieux servie en renversant cette interprétation, voire cette accusation. Le mouvement des étudiants flamands, tel qu'il s'est développé dès la moitié des années '60 et jusqu'au début des années '70, était profondément caractérisé par une conception radicale et globale de justice sociale, par un élan et un engagement généreux qui ne calculait ni risques ni conséquences. C'est d'ailleurs cette inspiration-là qui explique l'intérêt mutuel et la solidarité spontanée entre les mouvements d'étudiants dans des pays si différents que les Etats-Unis, l'Italie, le Japon, la France, la Tchécoslovaquie, et... la Flandre. Mais les dirigeants politiques ne s'intéressaient à ce mouvement dans la mesure — et dans les limites — qu'il pouvait servir leurs propres buts. Du moment que ces buts-là étaient atteints, le clivage entre mouvement des étudiants et politique «régulière» devait s'avérer net et toujours croissant. Dans d'autres pays, ce clivage a rapidement mené aux aberrations de la «lutte armée», genre RAF et BR. En Flandre, bon nombre de ceux qui «ont fait 68» cherchent à défendre leurs vues dans le cadre de mouvements politiques ou syndicaux - ou par le biais d'un journal critique et réellement indépendant. Cette lutte-là, elle continue.

Les participants Flamands (étudiants, professeurs, chercheurs) de l'assemblée libre, réunis séparément le 28 5 68 pour formuler les exigences spécifiques de la communauté universitaire flamande, dans le cadre de la démocratisation des structures qui est défendue par la communauté universitaire bruxelloise, exige :

- 1) une comptabilité séparée, ouverte et contrôlée;
- 2) une structure dédoublée et complètement démocratique;
- 3) l'unité par la collaboration dans l'égalité la plus complète.

L'assemblée exige que ces 3 points soient établis clairement dans les nouveaux statuts, changés de façon démocratique.

TOUS LES MEMBRES FLAMANDS DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE SONT A NOUVEAU INVITES DE MANIERE URGENTE A PARTICIPER ENCORE PLUS NOMBREUX A L'OCCUPATION DES LOCAUX !!!

257

Ce mardi 11 juin, Monsieur le Recteur HOMES a reçu une déléguation de la dernière Assemblée Libre de la Communauté Universitaire Néerlandophone de l'ULB, qui lui a soumis les principes suivants concernant les structures de la future université :

- 1*) Structures absolument démocratiques basées sur la dualité.
- 2*) Unité par la collaboration sur un pied de stricte égalité
- 3*) Budgets séparés, contrôlés, et publiés.

258

La Faculté demande que ne soient pas perdus de vue les problèmes de structure découlant du dédoublement linguistique. Afin d'assurer la représentativité des deux régimes la Faculté quant à elle propose dans chaque section l'une des deux solutions suivantes :

- une commission paritaire par régime linguistique -
- une commission paritaire unique, comprenant en nombre égal des représentants des deux régimes.

democrati
Un comité



259



260

257-258 Les aspirations des «participants flamands de l'Assemblée libre». Communiqué de presse. 28 mai et 11 juin 1968.

261 La question linguistique à l'U.L.B. Motion adoptée par le corps professoral de la Faculté des sciences économiques, politiques et sociales. 31 mai 1968.

MAINTIEN D'UNE LINGUISTIQUE A PARTIrement
DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Les membres du problème linguistique et scolaire...
Mais la question que nous devons nous poser...
Après cela, le mouvement flamand...
L'assemblée de l'ULB...
En Flandre, la vérité...
Dans le même sens, ce document...
Avec la dernière assemblée...
L'application de ces principes...

263

N. S. P. - Congres, 12 Juin 1968

Les membres flamands...
Le mouvement flamand...
Le mouvement flamand...
Le mouvement flamand...

262

262 Déclaration de leaders socialistes en faveur du dédoublement de l'U.L.B. Tract diffusé à l'U.L.B. 12 juin 1968.

263 Le «Manifeste» du «Club Jules Destrée». 28 juin 1968.

259-260 La réforme de l'Université dans un sens démocratique est également appuyée par des étudiants flamands. Banderolles en néerlandais tendues dans le Grand Hall occupé. Mai 1968. 2 photos.



SOLIDARITE AVEC
QUELQUES GRANDES
CAUSES DE L'EPOQUE

268

Si l'Université fut l'enjeu principal du mouvement de contestation, celui-ci ne se coupa pas de toute référence au contexte politique international. L'aspiration à plus de liberté et de démocratie, comme, pour quelques uns, le combat contre le capitalisme et l'impérialisme, se manifesta également à travers des questions de politique étrangère.

La guerre du Vietnam, le règne des colonels grecs, la dictature de Franco et de Salazar furent autant de problèmes qui apparurent en toile de fond de la révolte étudiante. Cependant, cet aspect fut dans l'ensemble

assez peu caractéristique des événements de Mai 1968 à l'U.L.B., centrés pour l'essentiel sur l'avenir de l'institution.

L'assemblée libre ne consacra qu'à une seule reprise ses débats à la situation internationale, en adoptant une motion sur la répression au Sénégal, dans le cadre de la « contestation de la société néo-coloniale. »

268 Inscription contre Franco et Salazar griffonnée sur les murs de l'U.L.B. Mai 1968. 1 photo.

ASSEMBLEE LIBRE 5/6/68.

MOTION SUR LA REPRESSION AU SENEGAL.

Considérant la répression qui s'abat sur les forces populaires et démocratiques dans le Tiers-Monde et plus particulièrement sur les mouvements ouvriers et étudiants;

Considérant la situation politique que connaît le Sénégal depuis plusieurs années, situation caractérisée par la confiscation de toutes les libertés démocratiques au profit d'une minorité à la solde de l'impérialisme;

Considérant les structures anachroniques léguées par 3 siècles d'exploitation étrangère qui se perpétue au profit de groupes financiers sous le couvert de quelques agents sénégalais;

Considérant la tournure particulièrement aigüe qu'a prise depuis une semaine la logique répressive du régime de Senghor, tournure qui a fait de nombreux morts, des centaines de blessés et des arrestations massives parmi les travailleurs et les étudiants;

Considérant le lien indissoluble entre les mouvements de contestation des sociétés bourgeoises et néo-coloniales;

L'Assemblée Libre de l'U.L.B.

- condamne la répression policière par le régime de Senghor du juste mouvement populaire de contestation au Sénégal,
- soutient les étudiants et travailleurs sénégalais dans leur lutte contre la société néo-coloniale et pour la libération de l'homme,
- appelle à la solidarité du mouvement étudiant international, de toutes les forces progressistes pour qu'ils dénoncent la politique antidémocratique et réactionnaire de Senghor.

Télégramme envoyé au Président de la République du Sénégal à Dakar

Assemblée Libre Université Bruxelles
indignée devant répression,
exige libertés démocratiques,
droits syndicaux étudiants travailleurs,
libération immédiate patriotes,
soutien contestation société néocoloniale.

267 La motion adoptée par l'Assemblée libre sur la répression au Sénégal. 5 juin 1968.

264 Tract diffusé par les étudiants trotskystes. 1er juin 1968.

267

SOLIDARITE TOTALE AVEC
LA LUTTE REVOLUTIONNAIRE
DES MASSES DU
VIETNAM!

264

265-266 Dans le Grand Hall de l'U.L.B., une banderolle condamne l'agression américaine au Vietnam. Mai 1968. 2 photos.



265



266

LES PROLONGEMENTS DE MAI 1968

Michel HANOTIAU

Président de la Faculté de droit

Mon propos, en écrivant ces quelques pages, n'est pas de retracer l'histoire de l'Université au cours des vingt dernières années; il n'est pas davantage d'établir le bilan de son action. Il est seulement de formuler quelques réflexions sur l'évolution institutionnelle remarquable qu'elle a connue pendant cette période.

Au moment où la vague d'agitation étudiante déferla jusqu'à elle, l'Université de Bruxelles avait un Conseil d'administration, composé de notables.

On le savait, mais on s'en souciait peu; car le pouvoir véritable se trouvait entre les mains de l'Administrateur (émanation du Conseil) et du Recteur (élu par les seuls professeurs ordinaires — qui siégeaient seuls dans les Conseils des Facultés).

Ce système avait un défaut insupportable (d'ailleurs fort bien supporté...): l'ensemble de la communauté universitaire ne participait en rien à la gestion de la Maison; mais il avait un mérite: sa simplicité (et sa clarté).

L'occupation des locaux mit fin à cette oligarchie quiétude.

L'assemblée libre, intransigeante et rêveuse, égalitaire mais totalitaire, s'érigeant en structure unique tout en rejetant le principe même de l'autorité, s'adonna aux joies (un peu tristes) de l'expression effrénée — et fut ainsi un lieu de création intellectuelle et artistique — mais finit par s'enliser dans le désordre, la confusion et la lassitude.

Les choses ne pouvaient cependant pas redevenir ce qu'elles avaient été; le choc avait été trop profond, et la prise de conscience trop réelle. Il devait s'y ajouter, en 1970, la création de la V.U.B., par scission de la maison-mère, ce qui créa de nou-

veaux traumatismes, pour certains du moins.

Une transformation profonde des modes de gestion de l'Université fut entreprise, sous l'impulsion de quelques hommes (et femmes) d'ordre, tant de droite que de gauche (au sens traditionnel de ces termes...).

Ce fut d'abord la «Constituante» (excusez du peu...), chargée de préparer la nouvelle charte de la Maison. Chose remarquable: chacun des quatre grands «corps» de l'Université (professeurs, assistants, étudiants, personnel administratif, technique et ouvrier) y eut le même nombre de représentants; ceux-ci furent élus, très démocratiquement.

Mais, après de longs débats de procédure, et quelques bons rapports, lorsque vint le moment des choix inéluctables, ce fut le blocage; une «réunion de la dernière chance», sans résultat, signa la mort de l'assemblée.

Son travail ne fut cependant pas inutile: les statuts, rédigés en petit comité, que le Conseil d'administration (entretemps élargi) adopta en 1970, s'inspirèrent largement des propositions qui avaient été débattues au sein des commissions de la «Constituante».

Comme on le sait, l'une des idées directrices du texte fut celle de la participation de l'ensemble des membres de la communauté à la gestion de la Maison, non seulement dans les organes centraux, mais aussi dans les organes facultaires. Comme on le sait aussi, l'égalité entre les corps ne fut cependant pas respectée; indépendamment d'attributions qui lui furent presque entièrement

réservées (du moins en Faculté), le corps professoral, à lui seul, obtint un nombre de sièges égal à celui des délégués des autres corps réunis.

Les professeurs avaient ainsi, a-t-on dit, «pris le pouvoir».

Il y a beaucoup de vrai dans la formule, si on y ajoute toutefois que les professeurs qui ont pu jouer un rôle personnel important auront été, finalement, relativement peu nombreux. Mais il est incontestable que la parité à la mode des statuts de 1970 a provoqué — ou cristallisé — une opposition quasi structurelle entre les professeurs d'une part, et les représentants des autres corps d'autre part — ce qui est assurément très regrettable; il n'existe en effet aucune raison de penser qu'un accord parfait puisse s'établir naturellement sur toutes les questions au sein de chacun des deux groupes, ni qu'on ne puisse s'entendre, à titre individuel, par-dessus la ligne de démarcation.

Sous ces importantes réserves, le régime mis en place en 1970 fut celui de la démocratie représentative: le plus mauvais de tous les régimes, comme disait Churchill, à l'exception de tous les autres.

Ce fut un incontestable succès. Dans la sérénité retrouvée, l'Université connut des élections disputées, ainsi que des débats d'idées.

A vrai dire, elle se lança dans la démocratie comme si elle l'avait inventée — comme si l'histoire ne pouvait rien lui enseigner sur ses difficultés ou ses limites.

Comme au Parlement, nous eûmes nos commissions (enseignement, recherche, finances, programmation,

affaires sociales, etc.), d'ailleurs bien utiles pour préparer les dossiers. Mais, la décision appartenant au Conseil d'administration (parfois au Bureau), les discussions y reprenaient, souvent passionnées. Les séances étaient fort longues (surtout celles du Conseil); on y refaisait — démocratiquement... - le travail des commissions.

La tâche des élus — spécialement de ceux qui avaient en outre des responsabilités facultaires — fut tout de suite lourde, voire accablante; on s'y spécialisa, alors que l'esprit des statuts était de favoriser le renouvellement constant des délégués.

A une gestion peu partagée, mais fort simple, avait ainsi succédé une gestion assurément démocratique, mais fort lourde; sans doute était-ce inévitable.

La suite fut à l'image de l'évolution de nos institutions politiques.

La crise survenant, le besoin d'une direction ferme se fit sentir plus qu'avant, ainsi que de la formulation d'une politique claire — en particulier à l'égard des pouvoirs publics.

L'autorité fut restaurée. A côté des adjoints du Président et du Recteur, on vit s'accroître le nombre des conseillers (formant ainsi des équipes qui évoquent irrésistiblement les cabinets ministériels).

Les séances du Conseil d'administration, qui jusque-là se traînaient jusqu'au milieu de la nuit (celui qui n'a pas connu, au cœur de l'hiver, entre minuit et une heure du matin, les étendues désertes de la Plaine, balayées par un vent polaire, ne sait pas jusqu'où nous avons poussé le

parlementarisme), raccourcirent de plus de moitié, presque du jour au lendemain — à la satisfaction quasi générale, d'ailleurs.

Déjà, le Conseil avait progressivement pris l'habitude d'adopter telles quelles les propositions des commissions; le phénomène s'amplifia, et, sauf en quelques rares occasions, devint la règle.

Certes, la libre discussion des propositions n'en fut pas occultée pour autant. Curieusement, par une sorte de loi de compensation, on verra même — à mesure que s'accéléra le processus de décision devant l'organe statutaire compétent — se développer la phase de préparation et d'étude des dossiers.

Mais, du même coup, le déplacement du lieu du débat va s'accroître.

Un exemple simple suffira à le montrer. En matière d'enseignement, le Conseil d'administration se prononce sur proposition de la Commission de l'enseignement. Mais les séances de cette commission sont préparées au sein de la Commission des Présidents de Facultés (ainsi que d'Écoles et d'Instituts), présidée par le Recteur (cette commission n'étant, à vrai dire, pas prévue par les statuts); et les séances de cette dernière commission sont préparées par le Recteur, assisté de ses conseillers. Personne ne conteste que la préparation, au sein du Rectorat, est effectuée de manière sérieuse, objective et équilibrée, en tenant compte des contraintes qui pèsent sur l'Université. Mais il en résulte que les séances ultérieures ne peuvent guère déboucher que sur l'acceptation — mi-ravie, mi-déçue — des propositions rectorales.

C'est au reste surtout dans les questions de finances, d'investissements et d'achats de matériel que les dérives sont les plus manifestes.

Il n'est que trop vrai — et cela n'a été que trop vérifié au sein de la Maison, pendant la période de parlementarisme débridé — que des négociations importantes ne peuvent pas être menées correctement, en ces matières — spécialement en période de pénurie — par une assemblée de plus de cinquante personnes.

Il est au reste incontestable que le Président et le Recteur, chacun dans la sphère de ses attributions statutaires, ont à mener une politique cohérente, qui implique qu'ils puissent — et même doivent — soumettre au Conseil les propositions qu'ils estiment bonnes. Il en est spécialement ainsi — il faut y insister — lorsque le sort difficile qui est fait aux Universités par le pouvoir politique fait que les décisions proposées, qu'elles soient agréables ou non, paraissent inéluctables, du moins quant à leur principe.

Encore une fois, la comparaison avec le fonctionnement de nos institutions politiques vient à l'esprit.

Ce n'est certes pas seulement par goût du pouvoir que de récents gouvernements — comme d'autres dans le passé — ont eu recours aux pouvoirs spéciaux; la question d'une modernisation du fonctionnement de notre régime parlementaire est aujourd'hui posée ouvertement.

A ce propos, il n'est d'ailleurs pas inutile de se référer à la répartition nouvelle des compétences — avec diminution corrélative du rôle du Parlement — dans les institutions de la

Cinquième République, comparées à celles de la Quatrième.

On observera qu'à l'Université, la coexistence d'institutions de type parlementaire, quelque peu ankylosées, avec une autorité présidentielle rénovée, n'est pas le fruit d'une réflexion concertée au sein de la Maison, mais qu'elle s'est en quelque sorte imposée par la force des choses, sans modification de la charte fondamentale.

Il est significatif à cet égard que ces questions ne furent pas abordées lors de la révision des statuts, en 1986, dont les objectifs ont été seulement, pour l'essentiel, l'allongement de la durée des mandats au Conseil d'administration, et la toilette des textes (rendue nécessaire, notamment, par l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions légales).

Les réalités nouvelles n'en existent pas moins.

On comprend dès lors le désarroi et les frustrations de divers délégués, qui ont le sentiment de ne pas servir à grand-chose, en siégeant dans des assemblées qui ont certes conservé leurs compétences statutaires, mais dont l'autonomie véritable et le rôle concret se sont amenuisés.

On comprend aussi le découragement de ceux qui ne parviennent pas à faire prévaloir leur point de vue; ainsi s'explique la démission, au cours de la séance de rentrée de 1987, de l'ensemble des délégués étudiants au Conseil d'administration, déçus et choqués de n'avoir pas obtenu ce qu'ils demandaient pour la Commission des affaires sociales.

Entre-temps, un nouvel étage s'est

ajouté à notre édifice institutionnel: l'Université, comme tant d'autres groupes sociaux avant elle, a vu s'accroître les responsabilités, dans la gestion de la Maison, de ceux qui maîtrisent les techniques nouvelles; d'importantes modifications dans les méthodes de travail (informatisation des services, contrôle comptable efficace, etc.) ne sauraient en effet s'opérer sans eux.

Ainsi, par strates successives, s'est constitué peu à peu un ensemble de règles et de pratiques d'inspiration diverse, qui rendent compte, à travers leur complexité, des oppositions politiques classiques, ainsi que des spécificités de notre temps.

De la grande contestation de Mai 1968, il reste — outre la grande fresque de Somville, qui couvre l'un des murs de la nouvelle salle du Conseil d'administration... — une grande liberté de ton, et une aversion marquée pour les attitudes guindées. Les structures démocratiques ont été maintenues; elles permettent toujours la confrontation de points de vue différents. L'autorité accomplit les tâches qui sont celles d'un Exécutif moderne. La technostucture aide à préparer l'avenir.

L'Université a ainsi fait la preuve de sa vitalité et de ses capacités d'adaptation.

Toutefois, par un étrange retour — et dans un contexte fort différent, il est vrai — elle offre une ressemblance paradoxale avec ce qu'elle était devenue quand les esprits chagrins craignaient que tout ne fût perdu: à vingt ans de distance, on retrouve en effet une méfiance commune à l'égard de règles de fonctionnement précises, de structures définies claire-

ment, et, pour tout dire, à l'égard du droit.

Les juristes savent sans doute mieux que personne que les grands problèmes de notre temps ne sauraient être résolus par l'adoption de l'un ou l'autre texte de loi. Ils n'ignorent pas davantage que le travail législatif reflète les rapports de force, à l'intérieur comme à l'extérieur des assemblées délibérantes.

Ils apprennent cependant, tant par la théorie que par la pratique, que le respect d'une règle cohérente et claire, enracinée dans les valeurs fondamentales de la personne humaine et

de la vie en société, est une garantie essentielle contre l'arbitraire et contre le chaos.

On permettra peut-être à un professeur de droit de formuler le souhait — en guise de conclusion à ces brèves observations sur les «prolongements de Mai 1968» — que l'Université parvienne à imaginer une structure statutaire rénovée et originale, qui la prémunisse tout à la fois contre les lourdeurs parlementaires, les dérives autoritaires, et les dérives technocratiques et bureaucratiques.

STATUTS ORGANIQUES⁽¹⁾

TITRE I DES PRINCIPES ET DE LA MISSION DE L'UNIVERSITÉ

Article premier. — L'Université libre de Bruxelles fonde l'enseignement et la recherche sur le principe du libre examen.

Celui-ci postule, en toute matière, le rejet de l'argument d'autorité et l'indépendance de jugement.

Art. 2. — L'Université fonde son organisation sur la démocratie interne, l'indépendance et l'autonomie.

La démocratie interne postule la garantie de l'exercice des libertés fondamentales à l'intérieur de l'Université et la vocation des corps constitutifs de la communauté universitaire à participer, avec pouvoir délibératif, à la gestion de l'Université et au contrôle de cette gestion.

Art. 3. — La mission de l'Université est :

- d'assurer le développement, la transmission et l'application de la connaissance par une recherche scientifique et un enseignement libérés de toute entrave politique et idéologique;
- d'assurer, grâce à cette recherche, la formation critique de ceux qui enrichiront la connaissance dans l'intérêt de la collectivité.

Pour mener à bien cette mission, l'Université établit tels contacts qu'elle estime opportuns avec les organismes publics ou privés, tant en Belgique qu'à l'étranger, sous la seule réserve d'avoir à en donner régulièrement connaissance à la communauté universitaire.

TITRE II DE L'ORGANISATION ET DES COMPÉTENCES

Art. 4. — L'Université libre de Bruxelles comprend sept Facultés :

- la Faculté de Philosophie et Lettres,
- la Faculté de Droit,

- la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques,
- la Faculté des Sciences psychologiques et pédagogiques,
- la Faculté des Sciences,
- la Faculté de Médecine et de Pharmacie,
- la Faculté des Sciences appliquées.

Les quatre premières sont appelées Facultés de Sciences humaines. Font partie de l'Université, les Ecoles et Instituts qu'elle s'est rattachés.

Après consultation des Facultés intéressées, le Conseil d'Administration peut créer des Départements et des Instituts d'enseignement ou de recherche facultaires ou interfacultaires; il en fixe les statuts.

Art. 5. — Le Conseil d'Administration a la haute direction de l'Université. Il en est l'organe suprême et possède droit d'initiative dans tous les domaines. Il élabore les statuts et les règlements généraux, définit la politique et les objectifs de l'Université, établit et approuve le budget et les comptes, statue en dernier ressort et exerce notamment la tutelle sur tous les organes décentralisés.

Art. 6. — Pour faciliter l'exercice de sa mission, le Conseil peut prendre toutes mesures de décentralisation.

Il constitue notamment des commissions permanentes de caractère consultatif. Il en détermine la composition sous la réserve qu'elles ne peuvent comprendre que des membres du Conseil d'Administration, leurs suppléants, des experts et des délégués élus appartenant à la communauté universitaire.

Le Conseil d'Administration constitue en tout cas six commissions permanentes :

- la Commission de la recherche scientifique,
- la Commission de l'Enseignement,
- la Commission administrative,
- la Commission des affaires sociales étudiantes,
- la Commission des finances,
- la Commission de la programmation et des investissements.

Le Conseil fixe, par un règlement, le fonctionnement de chacune des commissions et les conditions dans lesquelles le Conseil peut appeler certaines personnes appartenant à la communauté universitaire à siéger dans ces commissions avec voix consultative.

⁽¹⁾ Adoptés par le Conseil d'Administration en sa séance du 10 juillet 1970.
Publiés aux annexes du *Moniteur belge* du 4 août 1970.

Art. 7. — La décentralisation se fait au niveau des Facultés, Ecoles et Instituts indépendants des Facultés de la manière suivante :

A. Ces Facultés, Ecoles et Instituts ont compétence d'initiative pour :

- 1° l'organisation de l'enseignement, sa diffusion, la refonte des programmes et le contrôle des connaissances;
- 2° conformément aux modalités prévues aux chapitres V et VI du titre III, les nominations et promotions dans le corps professoral et dans le corps scientifique;
- 3° les nominations et promotions du personnel administratif, technique et ouvrier de ces Facultés, Ecoles et Instituts;
- 4° l'utilisation des bâtiments et locaux mis à la disposition de ces Facultés, Ecoles et Instituts;
- 5° la répartition des crédits de recherche attribués à ces Facultés, Ecoles et Instituts dans les limites que détermine le Conseil d'Administration sur proposition de la Commission de la recherche scientifique.

Ces Facultés, Ecoles et Instituts transmettent leurs propositions, avec avis motivé, au Conseil d'Administration ou aux Commissions permanentes compétentes créées par le Conseil d'Administration.

B. Ces Facultés, Ecoles et Instituts ont compétence de décision pour :

- 1° les méthodes d'enseignement et la recherche, les réformes partielles des programmes, avec l'accord des titulaires; les décisions doivent être prises en ces matières dans les limites des budgets de ces Facultés, Ecoles et Instituts, et du personnel disponible;
- 2° les modifications d'affectation du personnel scientifique ou technique, dans les limites des cadres approuvés par le Conseil d'Administration;
- 3° l'exécution du budget ordinaire.

Ces Facultés, Ecoles et Instituts établissent, trimestriellement, un rapport sur les décisions prises et le transmettent au Conseil d'Administration.

TITRE III DES FACULTÉS, DES ÉCOLES ET DES INSTITUTS

CHAPITRE I. — DU CORPS PROFESSORAL, DU CORPS SCIENTIFIQUE ET DU CORPS ENSEIGNANT.

Art. 8. — Le corps professoral est formé des professeurs ordinaires, des professeurs extraordinaires, des professeurs associés, des chargés de cours et de

clinique, des chargés de cours associés, des chargés de conférences ainsi que des agrégés en exercice, des professeurs, chargés de cours et chargés de conférences des Ecoles et Instituts.

Art. 9. — Le corps scientifique comprend les chefs de travaux, les maîtres de stage, les chefs de travaux associés, les chefs de travaux à titre personnel, les lecteurs, les délégués au stage, les assistants, les prosecteurs, les moniteurs, les chargés d'exercices et les chercheurs agréés par l'Université.

Art. 10. — Le corps enseignant est formé du corps professoral et des membres du corps scientifique ayant reçu mission d'enseignement. Les membres du corps enseignant sont nommés et leurs titres et attributions sont conférés par le Conseil d'Administration, selon les modalités prévues aux chapitres V et VI du présent titre. Les mandats sont définitifs ou temporaires.

Art. 11. — Les jurys d'examen sont composés, soit par année d'études, soit pour l'ensemble d'une Faculté, Ecole ou Institut, de tous les membres du corps enseignant à qui est confiée la responsabilité des épreuves. Les jurys proposent un règlement d'examen à l'approbation du Conseil d'Administration.

Art. 12. — Les membres du corps enseignant perdent leur titre avec les droits qui s'y rattachent le jour où ils cessent définitivement leurs fonctions.

Le titre honorifique de leurs fonctions peut leur être accordé.

CHAPITRE II. — DU CONSEIL FACULTAIRE ET DU CONSEIL DES ÉCOLES ET INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT.

Art. 13. — Les Facultés, Ecoles et Instituts d'enseignement, dans les limites des compétences qui leur sont attribuées, sont gérés par un Conseil. Celui-ci est tenu de respecter les orientations générales et les impératifs budgétaires assignés par le Conseil d'Administration sur proposition des Commissions compétentes.

Les Facultés, Ecoles et Instituts d'enseignement fixent leur règlement d'ordre intérieur.

Les Facultés soumettent celui-ci au Conseil d'Administration pour approbation, le règlement des Ecoles et Instituts d'enseignement est soumis au Conseil d'Administration par l'intermédiaire des Facultés intéressées après avis de celles-ci.

Art. 14. — Le Conseil se compose :

- a) au choix des membres du corps professoral de la Faculté, de l'Ecole ou de l'Institut d'enseignement, de tous les membres de ce corps professoral ou de certains d'entre eux, délégués par leurs pairs, et dont le nombre est égal à celui des délégués prévus au littéra b) ci-dessous;

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.